44me ANNEE No 56 QUEBEC, MERCREDI, 20 JUILLET 1910 EDITION QUOTIDIENNE

ABONNEMENTS
Edition Quotidienne
Canada et Etats-Unis $3.00
Union Postale 3.00
Edition Hebdomadaire
Canada $1.00
Etats-Unis et Union Postale . 1.50

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL POPULAIRE

REDACTION ET ADMINISTRATION:
30, RUE DE LA FABRIQUE, QUEBEC.
TELEPHONE: 860.

LA GRÈVE SUR LE GRAND-TRONC

Le service du fret est complètement paralysé

Seuls les trains de passagers circulent, mais avec beaucoup de retards.—Conséquence de la grève: Fermeture des scieries Booth à Ottawa

Tentative pour faire dérailler un train à Rockland

M. HAYS, Président du G. T. R.

M. MYERS, Gérant général du Pennsylvania.

La grève sur le Grand Tronc affecte Québec tout comme les autres région traversées par cette voie ferrée. C'est-à-dire que le service du fret est suspendu, et que les autorités de la compagnie ne s'occupent que de faire circuler les trains de passagers, dont la plupart sont maintenant sous la charge d'employés spéciaux.

Hier matin, le train de 7 heures [qui] part de Lévis pour Montréal a quitté la gare sous la direction de M. R. P. Smallhorne, agent du Grand Tronc, agissant comme conducteur et il avait comme serrefrein, M. Geo. Ramsay, contremaître au Grand Tronc à Lévis.

Hier soir, M. Geo. H. Scott, agent des passagers et des billets de la compagnie avait l'honneur d'être le conducteur du train du soir pour Montréal. M. Alfred Hallé était son serrefrein, tandis que l'agent de l'Imigration du Grand Tronc occupait les fonctions du préposé au marchandises.

Montréal, 19.—Malgré la grève des conducteurs et de ses équipes, le Grand Tronc a réussi aujourd'hui à faire circuler ses trains sans trop de délai, mais quelques trains locaux ont été concelés.

Quant au service du fret, il est peu près paralysé sur presque tout le système, et l'administration annonce que rien ne sera fait pour rétablir la circulation du fret avant que le service des passagers soit tout à fait régularisé.

Le vice-président Fitzhugh, du Grand Tronc, a déclaré ce soir que la lutte va être poussée jusqu'au bout et qu'aucune concession ne sera faite aux grévistes.

Le Grand Tronc a fermé ses usines partout, mais les ouvriers ont offre dep rendre du service sur les trains.

Aujourd'hui, 350 hommes du Wabash ont abandonné le travail, cette compagnie fait usage de la voie du Grand Tronc entre Windsor et Niagara Falls.

Jusqu'à présent, la grève à Montréal n'a donné lieu à aucun désordre.

Boston, 19.—Pas un seul train de fret n'a bougé aujourd'hui sur les lignes du Grand Tronc ou du Vermont Central dans la Nouvelle Angleterre. Ces deux compagnies n'occupent que le maintenir leur service de passagers.

Tous les trains de passagers du Grand Tronc ont circulé à Portland aujourd'hui, mais avec de 1 à 2 heures en reard.

Le seul endroit dans la Nouvelle Angleterre où le service de passagers est paralysé, c'est sur le Vermont Central au nord de Palmer. Un train est arrivé à Palmer, venant de New London, Conn., sous la charge de deux détectives. Les chars ont été laissés à Palmer et la locomotive est retournée à New London. On ne rapporte aucune violence.

Ottawa, Ont., 19.—La première journée de la grève des employés du Grand Tronc a été marquée à Ottawa par un événement tout a fait imprévu, la fermeture des scieries Booth, privant deux mille hommes de leur emploi et ceci sans une heure d'avis.

Ce matin M. J. R. Booth, le roi des marchands de bois en Canada, et ancien magnat de chemins de fer, dit que les scieries ne pouvaient pas fonctionner sans l'expédition du bois par char et par conséquent il se trouvait forcé de congédier son personnel jusqu'à la fin de la grève. Les deux mille employés congédiés se trouvent placés dans une position étrange, ils doivent suivre les grévistes du Grand Tronc sans recevoir un sou de leur union, ne se trouvant pas en grève.

Les marchands ont annoncé qu'ils ne feraient pas crédit à ces derniers, ce qui aggrave leur position La plupart des employés des scieries Booth, demeurent à Hull et leurs gages comptés collectivement représentent une somme de $5,000 par jour.

Les grévistes du Grand Tronc à Ottawa, sont au nombre d'une centaine.

Pas un seul train de fret n'a circulé aujourd'hui sur la division locale, comprenant 465 milles. Quelques trains de passagers sont partis suivant l'horaire ordinaire, de la gare centrale, en charge d'employés nouveaux qui ne portaient pas l'uniforme régulier de leur charge. A bord de chaque convoi il y avait un constable spécial et sur la plateforme de la gare deux hommes de la police municipale, trois constables de la compagnie du Grand Tronc et deux du Pacifique Canadien étaient en faction. Tous ces trains sont arrivés à destination, mais avec des retards considérables.

Les officiers de la compagnie prétendent que d'ici à quelques jours, il leur sera possible de remplacer les grévistes, du moins en ce qui concerne la division d'Ottawa.

Tout indique que l'hon Mackenzie King, ministre du Travail, sera appelé à régler le différend.

Au ministère des Postes, l'on annonce que le services de la malle par voie ferrée a été assez régulier aujourd'hui, mais l'on ne sait encore ce que demain nous réserve.

Les gréviste sont calmes, on ne rapporte aucun trouble. A Rockland, une tentative a été faite pour faire dérailler le train du Grand Tronc, mais les autorités nient que cette tentative criminelle soit l'oeuvre des grévistes. La compagnie ne le croit pas non plus et a refusé de demander une enquête sur cette affaire.

UNE DECLARATION DE M. HAYS

Montréal, 19.—M. Hays a fait aujourd'hui la déclaration suivante au sujet des difficultés qui existent entre la compagnie du Grand Tronc et ses employés.

"Je tiens, dit-il, à ce que le public ne soit pas sous une fausse impression au sujet de l'attitude prise par la compagnie dans cette affaire. Les conducteurs et les employés des convois nous faisaient des demandes exorbitantes à notre avis et que nous ne pouvions pas satisfaire pour le moment. Nous nous sommes entendus avec eux pour référer le litige à un tribunal d'enquête organisé suivant la loi. Ce tribunal a entendu les griefs des employés et nous lui avons exposé nos raisons. Les employés étaient représentés par M. Donohue, qui a fort bien fait valoir leurs arguments. Le tribunal a donné ses conclusions dans deux rapports, celui de la majorité des arbitres et celui de la minorité. La compagnie s'est déclarée prête à accepter le rapport de la majorité, mais les employés s'y sont refusés, parce que, disaient-ils, leur cause n'avait pas été convenablement exposée aux arbitres. Je crois cette prétention tout-à-fait mal fondée. La compagnie a alors proposé de soumettre le litige à un tribunal d'arbitrage composé d'experts en matière de chemins de fer choisis comme à l'ordinaire par les deux parties. Nous faisions cette proposition à la condition toutefois que les deux parties fussent définitivement liées par la sentence arbitrale. Cette offre qui me semble absolument raisonnable fut refusée. Les employés, par leurs représentants, déclarèrent que l'affaire ne pouvait pas se régler par une médiation et qu'ils exigeaient l'uniformité des salaires. La compagnie ne grève a été déclarée. Je suis convaincu qu'à tout homme désintéressé et libre de préjudice, la position de la compagnie apparaitra inattaquable. Elle est au reste décidée de conserver cette attitude et, à l'heure actuelle, rien ne m'indique qu'un règlement puisse s'effectuer dans un avenir rapproché.

VERSION DES GREVISTES

M. Murdock, vice-président de la Fraternité des employés de trains, déclare que le fonds de réserve des grévistes est à l'heure actuelle de $1,000,000, et qu'ils n'auront pas de difficultés à prélever $350,000 par mois. Les conducteurs recevront ainsi durant la grève $50, par mois et les autres employés $35. D'après M. Murdock, M. Hays président de la compagnie du Grand Tronc, a fait preuve de mauvaise foi. Il aurait manqué à sa promesse de s'en tenir au rapport du tribunal de conciliation.

CE QUE DEMANDENT LES GREVISTES.

Le tableau suivant indique le salaire offert par la compagnie et celui demandé par les grévistes :

	Salaire offert par la Cie par 100 milles.	Salaire demandé par 100 milles.	
SERVICE DE PASSAGERS			
Préposé aux ba-			
Conducteurs. . . .	$2.45	$2.68	
gages.	1.40	1.55	
Serrefreins. . . .	1.36	1.50	
FRET DIRECT			
Conducteurs. . . .	$3.35	$3.63	
Serrefreins. . . .	2.22	2.42	
FRET LOCAL			
Conducteurs. . . .	$.68	$3.97½	
Serrefreins. . . .	2.48	2.70	
SERVICE DANS LES COURS	Offert par heure.	Demandé par heure.	Ancien prix. par heure
Conducteurs....	34 cts.	37 cts.	26 cts
Serrefreins....	30 cts.	34 cts.	24 cts.
SECONDE CLASSE			
Conducteurs....	33 cts.	36 cts.	26 cts.
Serrefreins....	29 cts.	33 cts.	22 cts.
TOUT AUTRES			
Conducteurs...	31 cts.	35 cts.	24 cts.
Serrefreins....	27 cts.	32 cts.	20 cts.

Travail de nuit : 2 centins de plus que le jour.

Inondations en Suisse

DEUX POMPIERS NOYES en OPERANT UN SAUVETAGE

Berne, Suisse, 19.—La rivière Gryonne, qui prend sa source dans la partie sud-est du canton de Vaud et se jette dans le Rhône, a aujourd'hui débordé sur une distance de deux milles.

Deux pompiers ont péri en essayant de sauver deux jeunes filles qui se noyaient.

La Russie et le Japon

La réconciliation entre les deux puissances

LA SOLIDARITE DES INTERETS RUSSO-JAPONAIS EN MANDCHOURIE.

Paris, 19.—Les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Tokio ont conclu un accord relatif aux chemins de fer de la Mandchourie, et depuis plusieurs jours, la presse des deux mondes commente la portée et les conditions de cet accord, qui n'a pas été, du reste une surprise pour les milieux diplomatiques.

Evidemment, si au lendemain de la guerre russo-japonaise, on eut prédit aux belligérants qu'avant moins de cinq années, ils concluraient un accord diplomatique, on les eût bien étonnés l'un et l'autre. Mais les choses ne tardèrent pas à s'orienter dans ce sens là. La guerre russo-japonaise n'avait coûté à la Russie ni un copeck d'indemnité ni une "verste" de son territoire. Entre les deux pays, aucun fossé infranchissable n'était creusé. D'un côté, comme de l'autre, rien ne s'opposait à une réconciliation d'abord à une collaboration ensuite.

Cette réconciliation, cette collaboration on les désirait fort, encore une fois, à Saint-Pétersbourg. Non pas unanimement, cela va sans dire. La revanche avait ses avocats. Il parut même à diverses occasions que les partisans des représailles tenaient la corde. En 1906, ont put croire qu'ils allaient triompher. Des bruits de guerre, très positifs, coururent. Mais, dès l'année suivante, ils faisaient place à des bruits de paix, à des bruits de rapprochement. Le 13 juin, les deux puissances signaient une convention relative à l'exploitation des chemins de fer de l'Est chinois et du Sud mandchourien ; le 28 juillet, elles réglaient la délicate question des pêcheries ; le 30 juillet, elle allaient plus loin : M. Isvolski et M. Monoto signaient un accord affirmant la nécessité de "fortifier les relations pacifiques, amicales et de bon voisinage heureusement rétablies entre la Russie et le Japon et d'écarter la possibilité de malentendus futurs entre les deux empires".

Dès lors, on marchait à toute vapeur vers l'entente avouée. Les vraies intentions des deux gouvernements se manifestèrent ultérieurement : à la collaboration de M. Kokovtzof et du prince Ito, à la mesure en vertu de laquelle le ministre de la guerre japonais réduisait de vingt-cinq à dixneuf le nombre des divisions d'armée, à la fin de non-recevoir opposée en termes identiques par les deux puissances à la note de M. Knox, réclamant l'internationalisation des chemins de fer de Mandchourie.

Les entreprises des Etats-Unis en Chine n'ont d'ailleurs pas peu contribué à décider Japonais et Russes à s'entendre. L'Oncle Sam fut, il n'est pas permis d'en douter, le troisième intrus dont l'apparition décida les deux premiers à faire cause commune. On donne [illegible] accord russo-Japonais pour une réponse définitive aux tentatives de la Chine en vue de reprendre la haute main en guerre contre la politique qui s'est manifestée dans la proposition Knox et qui avait pour objet de préparer l'internationalisation de cette partie de l'empire chinois.

D'une façon générale, l'accord qui vient d'être signé reconnait la solidarité complète des intérêts japonais et russes en Mandchourie. Les deux puissances reconnaissent et se garantissent leurs situations respectives dans la Mandchourie du nord et dans la Mandchourie du sud. Au cas où le "statu quo" fixé par l'accord serait menacé, les gouvernements de Saint-Pétersbourg et de Tokio aviseraient aux mesures à prendre pour le sauvegarder. Cette dernière clause est catégorique. C'est presque une alliance que les deux pays viennent de conclure.

Les "cheminots" en France

MENACES DE GREVE GENERALE

Paris, 19.—Les mécaniciens et les chauffeurs qui sont associés avec l'Union nationale des employés de chemins de fer se réuniront le 28 juillet et discuteront l'initiative prise par le comité central de l'Union, qui a décidé la grève générale. Pendant la durée de ces réunions, l'on pense que les employés continueront leur travail.

Le comité central demande une augmentation des salaires et d'autres concessions de moindre importance, mais jusqu'ici ses négociations avec les compagnies n'ont donné aucun résultat.

TABAC CARILLON
A Fumer et Chiquer
CONSERVEZ LES COUPONS
20-50—o

Exposition
Un billet gratis sera donné à tout acheteur pour l'exposition industrielle qui aura lieu, cette semaine, à la Salle des Variétés.
FAGUY, LEPINAY & FRERE.
18-31-6

LE MYSTERE DE LONDRES

Une nouvelle théorie. Le Dr Crippen et Mlle Lenevé seraient à bord du "Kroonland". La police des ports français sur le qui-vive

Londres, 19.—La dernière théorie émise par la Scotland Yard, est que le docteur Hawley, H. Crippen et Mlle Ethel Clara Lenevé sont à bord du paquebot "Kroonland," qui est parti pour New-York de Douvres, le 9 juillet à 11 heures du soir. Ce paquebot, qui est parti le jour même où tous deux ont disparu, est attendu à la barre demain à midi. A Douvres le paquebot a embarqué un passager new-yorkais et plusieurs autres de Londres.

Crippen et sa compagne sont supposés avoir quitté Londres le 9 juillet, car la dernière fois que Crippen a été vu, fut à une heure de l'après-midi de ce même jour, et il aurait donc parfaitement eu le temps de s'embarquer à Douvres sur un paquebot de la Red Star Line.

L'enquête préliminaire destinée à déterminer la façon dont a péri Mme Crippen, la victime supposée du docteur Crippen, n'ayant donné aucun résultat, a été remise au mois prochain.

Aucun fait nouveau n'est venu apporter un peu de lumière au mystère qui entoure ce crime et le seul fait indubitable est que les experts n'ont pu déterminer si la masse de chair et d'os trouvé dans la cave du docteur Crippen, est celui d'une femme.

L'intérêt général était aujourd'hui concentré sur l'opinion des médecins chargés de pratiquer l'autopsie, et de formuler une opinon sur la façon dont la victime avait péri ; le cas se trouve donc maintenant encore plus obscur, les médecins n'ayant pu déterminer ni le sexe de la victime ni la façon dont elle a été assassinée.

On a résolu de ne déposer des conclusions que dans un mois de façon à laisser au docteur Pepper, le médecin en chef du Collège médical de l'armée et chargé de l'autopsie, le temps d'examiner minutieusement les débris humains, et à la police de chercher les deux fugitifs.

La nouvelle reçue de Dieppe, France, annonçant que la police française avait notifié le Scotland Yark que le docteur Crippen et Ethel Lenevé étaient arrivés à Dieppe le 12 juillet, et avaient pris le train pour Paris, est absolument fausse.

Le surintendant Forest de Scotland Yard, qui est chargé de cette affaire, a certifié n'avoir reçu aucune communication capable de le mettre sur la piste des fugitifs et que ceux-ci n'ont pas été aperçus depuis le 9 juillet.

Paris, 19.—M. Lépine, préfet de police, a donné des instructions pour l'arrestation du docteur Crippen, chargé du meurtre de sa femme, connu dans le théâtre sous le nom de "Belle Elmore".

La recherche des fugitifs a pris en France un caractère comique, et l'on soupçonne le docteur de s'être déguisé en femme.

Les autorités de Dieppe, Calais et autres plages, ont été principalement averti d'avoir à surveiller ces villes, car il est probable que si Crippen n'est pas encore en France il choisira la première occasion pour s'y rendre.

La police a essayé aussi de découvrir les raisons des visites suspectes faites en France par Crippen durant ces dernières années ; on s'occupe aussi de la personnalité de Mlle Lenevé, la sténographe de M. Crippen, qui a supplanté la femme de ce dernier, dit la police de Londres.

Cette mystérieuse affaire excite l'intérêt dans toute la France.

Accident à bord du "Montcalm"

Un des membres de l'équipage tombe sur un morceau de charbon et se brûle.

Un employé du Montcalm, M. Paul Cook, de Bienville, a été victime d'un accident lundi matin alors que le bateau était dans le golfe.

M. Cook est tombé sur un morceau de charbon en feu qui l'a brûlé affreusement. Ses blessures ne sont pas graves, mais le retiendront au lit pendant quelque temps.

Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis par l'ambulance de M. Laval Fortier après avoir été débarqué du vaisseau et conduit à Lévis par l'I. C. R.

Un bras arraché

PAR UN ARBRE DE COUCHE dans UNE FILATURE.

Lowell, Mass., 19.—M. Philippe Emond, âgé de 19 ans, a été victime d'un bien triste accident.

Le jeune homme était employé sur une machine à plier dans la "Cloth Room" des filatures Massachusetts, depuis environ un an.

Le coton, qui vient en rouleaux, se dévide et passe au-dessus de l'arbre de couche, au plafond, avant de passer dans la machine à plier. Le jeune Emond surveillait sa machine, lorsque le coton se prit dans l'arbre de couche et s'enroula autour de son bras et le malheureux jeune homme fut entrainé autour de l'arbre de couche. Il fit deux révolutions, puis s'abattit avec force sur le plancher, une hauteur d'environ 12 pieds. Quand on le releva, il avait encore sa connaissance et était complètement dévêtu.

La victime a été transportée en voiture ambulancière au Lowell Hospital, et les médecns ont constaté qu'il avait le bras gauche complètement arraché, le bras droit fracturé au poignet et à l'épaule et plusieurs blessures au visage.

Le Dr Simpson, médecin en charge de l'institution, a déclaré qu'il ne pouvait encore se prononcer sur les chances qu'à le blessé d'en réchapper.

M. l'abbé R. A. Fortier, mandé en toute hâte, a administré les derniers sacrements à l'infortuné jeune homme.

Tragiques funérailles

LE PERE DE L'AERONAUTE ERBSLOEH FRAPPE D'APOPLEXIE AUX FUNERAILLES DE SON FILS.

Solingen, 19.—Le père de M. Oscar Erbsloeh, qui fut tué le 13 juillet dernier dans l'accident survenu au dirigeable "Erbsloeh," qui fit explosion, est mort aujourd'hui aux funérailles de son fils.

La mort du malheureux aéronaute avait été un coup cruel pour le père et la commotion que ressentit ce dernier a été suivie d'une attaque d'apoplexie.

Déraillement sur le C. P. R.

Un train quitte la voie à deux milles de Ste-Anne de la Pérade.

L'express du Pacifique qui a laissé Québec à 1 h. 30 hier après-midi, a déraillé à deux milles de Ste-Anne de la Pérade. La locomotive est restée sur la voie, mais le tender et quatre wagons sortirent de la voie.

L'accident est arrivé vers 3 heures et heureusement il n'y eut aucun accident.

Un train de secours fut expédié de Montréal qui transporta les passagers en route pour la métropole. Un autre train dut aller chercher les passagers pour Québec qui arrivèrent à destination à dix heures hier soir.

La voie n'a pas encore été déblayée et il reste cinq autres chars à relever.

On ne connait pas la cause de l'accident.

CET ALIMENT A REUSSI A S'IMPOSER

Il n'y a que peu de canadiens qui ne se servent pas de temps à autre des délicieuses Fèves au Lard "Clark," surtout pendant les mois d'été. Ils épargnent de la cuisson et constituent un repas nourrissant et économique.—W. CLARK, fabricant, Montréal. 111-1

Gratis! Gratis!

A tout acheteur nous donnerons un billet gratis pour l'exposition industrielle qui aura lieu cette semaine à la Salle des Variétés.
FAGUY, LEPINAY & FRERE
18-31-6

Le plus grand et le plus beau choix de registres pour phonographe Edison chez C. ROBITAILLE.

Nouvelle[s loc]ales

Conseil Législatif
Bureau des Messagers
A la Chambre
30 juin 10

LE TEMPS C'ES[T DE L'AR]GENT

Vos ne savez pas [combien vou]s perdez en négligeant [ces de]rniers jours de cette semai[ne de ne pas] aller pas dans les magasin[s ...]yrand & Pouliot, à St-Roch et St-Sauveur.

CHEZ LES EMPLOYES DE TRAMWAY

Il y aura, ce soir, à minuit, à la Bourse du Travail, une assemblée des employés de tramway, pour affaires de la plus haute importance.

NOYADE ACCIDENTELLE

Le coroner Jolicoeur a tenu enquête sur la mort de la fille Larouche qui s'est noyée au Bassin Louise et le jury a rendu un verdict de "noyade accidentelle".

ENQUETE DU CORONER

L'enquête sur la noyade du jeune Larue à la Pointe-aux-Trembles dimanche dernier, a eu lieu hier. Le verdict rendu a été "mort accidentelle".

MORT SUBITE

Le coroner Jolicour a été informé hier de la mort subite de Mme Richard Bilodeau, âgée de 52 ans et demeurant à St-Patrice de Beaurivage.

POUR LES SINISTRES

Le gouvernement provincial a voté une somme de $5,000 pour les sinistrés de l'incendie de Campbellton.

RETRAITE ECCLESIASTIQUE

La retraite des prêtres de l'archidiocèse de Québec s'ouvrira au séminaire de Québec, dimanche prochain, le 31 juillet. Le R.P. Lord, Jésuite, en sera le prédicateur.

Les curés auront d'abord leur retraite depuis dimanche le 31 juillet jusqu'à samedi, le 6 août, puis les vicaires et autres prêtres auront la leur depuis le 14 août jusqu'au 20 du même mois.

COUR DES SESSIONS

Un jeune homme de Beauport a été traduit hier matin en Cour de Police sous l'accusation d'avoir battu son oncle.

Il a plaidé non coupable et la cause a été fixée au 26 courant.

LES INCENDIES

Vers 6 h. 30 hier soir un commencement d'incendie s'est déclaré à la résidence de M. J.-G. Couture, No 748 rue Champlain, causé par une explosion d'un poêle à pétrole.

Une partie de la brigade du feu se rendit sur les lieux et réussit à contrôler l'élément destructeur, mais non sans qu'ils aient causé des dommages assez considérables dans la cave et dans une chambre de la maison.

Et vers une heure ce matin, le feu s'est déclaré dans le lit de deux pensionnaires de la pension Lacroix, rue St-Paul, qui par imprudence mirent le feu au matelas en fumant.

Les pompiers furent appelés, mais il n'y a eu aucun dommage mais le lit fut vite lancé dans la rue.

UN INDIVIDU DANGEREUX

Le constable Audet de l'Intercolonial a opéré hier l'arrestation d'un individu du nom de William Fusk, âgé de 23 ans, qui a une jambe coupée jusqu'au genou mais que ce malheur ne l'empêche pas de s'enivrer. C'est la quatrième fois qu'il est arrêté et il restera entre les mains de la police jusqu'à ce qu'il ait cuvé son vin. Il sera relâché s'il veut quitter la place. Cet individu est dangereux car il frappe avec sa béquille tous ceux qui lui refusent la charité.

Abbey's Effervescent Salt

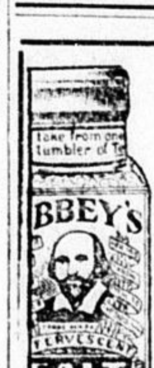

Un homme sensé enlève les germes du rhumatisme en buvant le matin un verre d'Abbey's Salt.
Qu'en faites-vous ?
25c et 60cts
VENDU PARTOUT
20-50—1

Grande Assemblée A MONTMAGNY

Une grande assemblée aura lieu à Montmagny, DIMANCHE, le 31 JUILLET courant, dans l'après-midi. M. F. D. MONK, chef de l'opposition conservatrice dans notre province, discutera la question de la marine de guerre. Il sera accompagné, de M. D. O. LESPERANCE, de M. ARMAND LAVERGNE, de M. le Dr E. PAQUET, député de l'Islet aux Communes, et de plusieurs autres orateurs. On espère que M. Henri Bourassa et d'autres orateurs pourront aussi être présents. Nous pourrons probablement donner tous les noms des orateurs la semaine prochaine.

La politique navale du gouvernement est grosse de conséquences pour l'avenir de notre pays. Les électeurs ne doivent par conséquent rien négliger pour se renseigner sur cette politique. L'assemblée du 31 sera pour eux une excellente occasion d'entendre un exposé clair et instructif de la question de la marine de guerre.

UN ROUGE DU NORD

A L'ASSEMBLEE DE SAINT-EUSTACHE

Voici un résumé du discours prononcé par M. Jean Prévost à l'assemblée de St-Eustache :

"C'est une tâche bien dure de parler après le foudre d'éloquence que vous avez entendu, après ce vrai successeur de Louis-Joseph Papineau, s'écrit d'abord M. Prévost.

Puis, après avoir flagellé l'esprit de parti en termes vigoureux, l'orateur s'attaque au "Canada", le journal "désintéressé" que tous connaissent.

Il rappelle l'article du "Canada" paru il y a quelques jours et s'attaquant au groupe indépendant qui veut réveiller le patriotisme chez le peuple.

Il lui répond vertement et se dit heureux de faire partie de ce groupe. Il s'élève avec véhémence contre les volte-face, les reculades, les trahisons du parti ministériel, spécialement à la dernière session.

Ce n'est pas comme conservateur ou nationaliste qu'il parle, dit-il ; c'est comme vieux libéral, fier de ses traditions et de ses principes.

Il a admiré sir Wilfrid Laurier plus que quiconque, tant que le premier ministre a défendu fièrement les principes défendus par la vieille opposition d'avant "96".

M. Prévost admire la conduite du grand chef libéral à la conférence coloniale de 1902, mais avec autant d'impétuosité que l'orateur a combattu dans le temps pour M. Laurier, avec autant d'ardeur il combat aujourd'hui celui qui s'est fait le champion du militarisme au Canada après avoir désavoué tout un passé de luttes ardentes, de sacrifices par toute une pléiade d'hommes de coeur et de valeur.

M. Prévost fait une parallèle entre M. Laurier et feu Honoré Mercier qui, en 1888, dénonçait la fédération impériale et tout le mouvement impérialiste d'aujourd'hui, alors que le premier ministre actuel applaudissait à deux mains la politique Mercier.

M. Prévost rappelle brièvement le vote de la dernière session provinciale, alors que l'opposition voulut faire adopter une motion de censure au sujet de la conduite de l'hon. M. Taschereau et il blâme durement les députés-moutons qui ont approuvé M. Taschereau et son attitude à Toronto sur la marine de guerre.

L'orateur détaille ensuite les conséquences néfastes de cette politique nouvelle ; perte inutile d'argent, conscription possible, etc. Le gouvernement aurait mieux fait, dit-il, de travailler au développement de notre pays, de donner plus pour l'agriculture, le commerce, l'industrie, etc.

LA MARINE ET L'INDEPENDANCE

Quelques amis politiques répandent en cantimini que, par la marine, M. Laurier travaille pour l'indépendance du Canada.

C'est une illusion à laquelle jamais M. Laurier ne s'est arrêté. Non. Toutes les colonies ont fourni des navires de guerre, M. Laurier suit le mouvement impérialiste et notre marine sera sous le contrôle de l'Amirauté anglaise, comme l'a si bien déclaré M. Fielding.

Croire à l'indépendance du Canada par la marine, c'est vouloir insulter au bon sens du peuple de ce pays.

M. Prévost rappelle l'incident du Parc Sohmer alors que M. Lemieux parlait d'indépendance et Cardinal de statu quo, etc.

Il dit que M. Rodolphe Lemieux n'était ni décoré, ni ministre, ni de retour du Japon—il n'était pas encore esclave des honneurs, des décorations ; il n'était pas à la remorque de ses appétits insatiables.

Aujourd'hui il trahit, mais le peuple, lui, ne peut le suivre sur ce terrain dangereux, malgré l'esprit de parti peut nous aveugler.

Il se reporte ensuite, à l'assemblée de St-Jérôme ; il se dit heureux d'avoir croisé le fer avec M. Bourassa, à poitrine découverte et non dans l'ombre avec des poignards, comme M. Gouin et les siens.

Il appuie la politique de M. Monk dont il fait l'éloge. Il proclame M. Monk, son chef dans l'arène fédérale.

UN GROUPE NOUVEAU

L'on dit quelquefois : si M. Laurier est remplacé par M. Borden, ce ne sera pas mieux. Il ne s'agit pas de savoir si M. Borden fera mieux. Il faut les combattre tous les deux et qu'un groupe indépendant, champion de l'autonomie canadienne, se constitue et devienne fort à Ottawa. Quel que soit le parti au pouvois, les chefs devront respecter les principes et les idées de ce groupe animé de patriotisme national.

Ne nous laissons pas, s'écrie M. Prévost, aveugler par ce faux patriotisme qui fait que plusieurs d'entre nous sont enclins à voter pour M. Laurier parce qu'il est un des nôtres quand il trahit nos intérêts les plus vivaces. Ne nous laissons pas non plus porter à voter contre lui uniquement parce qu'il est rouge. Sachons voter en hommes intelligents au mieux des intérêts de notre pays.

M. Prévost parle avec facilité et par moment avec des mouvements d'une réelle éloquence, il enlève son auditoire qui ne lui ménage pas ses marques de sympathie et ses applaudissements répétés.

"Je terminerai, s'écrit-t-il, en faisant allusion à un article du journal "Le Canada" dans son numéro de vendredi dernier. Je ne vous le citerai certainement pas, parce que c'est un journal qui nous donne l'exemple de l'esprit public, qui se bat pour une belle cause, d'une conviction sincère. Non, le journal "Le Canada" appartient à un bureau de direction qui, par son secrétaire, refuse de répondre aux questions qui lui sont faites par les représentants du peuple lorsqu'on lui demande de rendre compte des argents qu'il gaspille dans le coffre de notre province. C'est un journal qui s'intéresse bien plus aux $25,000 de profits scandaleux qu'il fait à même l'argent de la classe agricole qu'aux question d'héroïsme national et à l'autonomie du Dominion du Canada.

LE QUADRIGE DU "CANADA"

Il compare MM. Monk, Bourassa, Lavergne et votre humble serviteur à un quadrige romain, inopinément et incongrument attaché au char nationaliste. Il apprend à ses lecteurs que MM. Lavergne et Bourassa sont des rêveurs et des utopistes qui ne se contentent que du bruit qu'ils font pour croire qu'ils font quelque chose. (Je cite malgré le mauvais français) ; que M. Monk avait donné l'impression d'un esprit pondéré, visant au but plus élevé qu'une popularité bruyante, et que par sa conduite, lorsqu'il expose aux électeurs de sa province sa manière de voir au sujet de la marine de guerre, il va forcer les indépendants rédacteurs de cette feuille grassement prébendée à revenir sur leur appréciation.

Et le "Canada" déclare enfin, que votre humble serviteur M. Prévost, songe surtout à assouvir sa rancune, et il nous annonce que ce quadrige n'a aucune chance d'arriver quelque part.

Finissons-en d'abord avec une légende que les coureurs de places et de ministériels, qui ont oublié leur libéralisme pour mieux continuer à gruger l'argent du peuple, cherchent à créer dans le public. D'abord quelle logique ! Qu'est-ce que sir Wilfrid Laurier m'a jamais fait et pourquoi aurais-je de la rancune contre lui ?

M. LAURIER

La politique d'une marine de guerre appartient au gouvernement fédéral et j'ai dit assez ouvertement à Québec que MM. Gouin et Taschereau avaient eu tort d'y faire allusion à un banquet officiel à Toronto, parce qu'ils n'en avaient ni le mandat ni le droit. De sir Wilfrid Laurier, je n'ai conservé que le meilleur souvenir, comme je lui avais dit d'ailleurs, jusqu'au moment où, après nous avoir mis sous l'impression qu'il faisait tendre les voiles du navire de notre Confédération dans une direction opposée aux idées impérialistes, il a fait volte-face. Je me plaisais à l'acclamer, car je voyais en lui le digne successeur des chefs de deux grands partis politiques qui, dans le passé, ont toujours su défendre notre autonomie contre les tentatives impérialistes de Downing Street.

Mais, lorsque la stupéfaction d'un grand nombre de libéraux qui furent ses plus sincères admirateurs et ses plus fidèles partisans, sir Wilfrid Laurier, d'un trait de plume ratura 150 années de luttes, d'épreuves, de travail et d'héroïsme d'une histoire écrite par l'éloquence, par la plume, par les sueurs et par le sang de tous ceux qui l'avaient précédé et de tous ceux qui aimaient le Canada pour le Canada ; lorsque je le vis ouvrir les portes d'or de notre constitution qui protégeait l'arche d'alliance de cette liberté que nous avions enfin obtenue, pour la faire profaner d'abord par les disciples de Cécil Rhodes et Chamberlain, et ensuite malheureusement par plusieurs de nos malheureux compatriotes que l'amour des titres et des positions avaient fait grossir l'armée des infidèles, je constatai avec douleur que le colosse avait des pieds d'argile.

Je sentis crouler toutes mes illusions comme un château de cartes et me reportant en arrière, je demandai à l'histoire de mon pays quelle ligne je devais suivre. Non, ce n'est pas la rancune qui me fit joindre le groupe de ceux qui veulent rester fidèles à la politique de leurs aïeux. Et Dieu merci, je suis assez indépendant de fortune et de position pour ne pas me laisser retenir dans la route du devoir, de ne pas me laisser accrocher par mon intérêt personnel.

LA VERITABLE PORTEE DE LA QUESTION.

Il ne s'agit pas de la politique provinciale, j'irai plus loin, il ne s'agit pas de la politique fédérale, il ne peut être question ni d'hommes, ni de positions, ni de haine, ni de rancune : il n'est question que de sauver le Canada du plus horrible fléau, la guerre ; il n'est question que d'empêcher nos gouvernants magnétisés par l'éclat des titres et des honneurs, de lancer notre pays dans des guerres inconsidérées et dans des dépenses énormes. Voilà le seul motif qui m'anime, et Dieu Merci, mon opinion est moins intéressé que celle de ceux qui sont payés dans le "Canada" à même l'argent voté par les cultivateurs.

Quant à Lavergne tout le monde le connait, est-il un homme comme lui, élevé pour ainsi dire sur les pieds du trône, à qui la politique réservait sous l'administration actuelle, les positions les plus brillantes et les avantages les plus précieux, il a tout sacrifié en même temps que la fleur de sa jeunesse pour obéir à ses convictions, à son esprit public, à son caractère franc et sans dol, et permettre à son pays et à sa province de lire à travers son âme de cristal.

Et M. Bourassa ! prévenu contre lui par mes attaches si sincères à mon parti, longtemps je resta aveugle, mais je le connus le jour où avec des idées diamétralement opposées, nous nous rencontrâmes à St-Jérome, devant 20,000 de nos compatriotes. Nous nous battîmes rudement mais loyalement, les yeux dans les yeux, et en face l'un de l'autre. Le fer de nos rapières a tinté, j'eus à parer des coups bien droits, d'un acier bien trempé ; je me battis de mon mieux, mais dans le tintement des coquilles, je sentis que celui qui brandissait son épée devant moi avait une âme haute, chevaleresque, attaquait de front et franchement ; aimait son pays avant tout ; avait aimé son parti mais aimait son pays avant son parti, et que son grand talent servait un esprit public convaincu, et des convictions d'un grand homme sincère envers les siens et surtout sincère envers lui-même.

M. F.-D. MONK

Le quatrième, je le conservais pour la fin. Le quatrième qui reçut la bave du scribe du "Canada", est M. Monk, le chef d'une petite phalange composée de vaillants lutteurs qui, comme leurs anciens, refusèrent de sacrifier la patrie. Quoiqu'aux antipodes, en politique, j'avais toujours admiré chez mon ancien professeur de droit constitutionnel, le gentilhomme accompli, le studieux, l'esprit pondéré et la plus grande sincérité de ses convictions.

Lorsque ferme et logique, cet homme probe, faisant passer ses convictions devant l'ambition d'être le premier lieutenant du chef conservateur, s'écriait qu'il fallait que le droit prime la force et l'astuce, lorsque je l'entendis mettre la province de Québec et le pays en garde contre une politique qui depuis quelques années voulait noyer notre patrie dans un grand tout, qu'on appelle l'Empire, la solidariser avec la politique de l'Angleterre, et surtout avec la politique de faiseurs et d'exploiteurs qui s'y rencontrent comme dans tous les autres pays, après l'avoir entendu s'écrier de son siège de la Chambre des Communes : "Avant de faire brèche à la constitution qui nous régit, avant de lancer le peuple dans des dépenses considérables pour créer une marine de guerre, avant de faire contribuer notre pays à des guerres sur lesquelles nos gouvernants ne seraient pas consultés, qu'elles fussent justes ou injustes, avant de lancer le Canada dans les armements considérables des pays européens, quand il s'écriait, dis-je en regardant les banquettes ministérielles : "avant de faire tout cela vous qui vous prétendez des libéraux, faites donc parler la grande voix du peuple !" "Je compris que bon sang ne pouvait mentir, que cet homme était animé de l'esprit public le plus pur, du patriotisme le plus sincère, de l'amour le plus profond pour ses compatriotes, et des idées les plus saines pour l'avenir de notre pays.

Ce pays qui commence à prendre place parmi les nations, qui a besoin plus que jamais de conserver ses ressources monétaires et de faire valoir nos richesses naturelles pour s'agrandir encore, courir dans la route du progrès sans se laisser arrêter par une politique étroite, tenant sous son talon de fer des hommes que le pouvoir a trop longtemps gardés, leur fit oublier ceux qui les avaient élevés, et se laissèrent crever les yeux par les flatteries de diplomates, les compliments de grands intéressés, les décorations et le vertige de leur haute position.

VERS L'AVENIR

Si mes nobles compagnons veulent me le permettre, je consens à faire partie de leur quadrige. C'est un char à deux roues traîné par quatre chevaux. Le conducteur du char ne portera ni la couleur bleue, ni la couleur rouge, ni aucune couleur, comme autrefois dans les amphithéâtres romains, mais les coursiers nobles et généreux fouettés par l'aiguillon, non de l'absolu, mais de l'idéal ; non de l'équilibre, mais de l'harmonie, fixant toujours l'éclosion de pensées nouvelles, généreuses et patriotiques, traînant derrère eux ,le char de l'expansion nationale et progressive de notre cher pays, s'élanceront de l'arène qui leur est tracée par leur devoir, écraseront sur leur passage, leurs adversaires montés sur le char de l'Etat dont les roues sont devenues pourries par leur veulerie et par la grande balafre qu'ils ont faite à notre histoire, verront jaillir sous leurs sabots des étincelles qui mettront dans le coeur du peuple des idées de dévouement, de sacrifice et d'abnégation pour arriver triomphants au but sublime de l'ambition de ceux qui aiment vraiment leur patrie, au maintien de sa constitution au respect du Royaume-Uni qui devant la noblesse de ses idées et la fermeté de ses convictions donnera à notre patrie commune une part plus large encore de liberté et enveloppant dans une autonomie commune toutes les races qui peuplent notre Canada, et pour qu'elles vivent côte à côte dans une atmosphère de paix, en se faisant respecter et en respectant les autres.

Oui, je l'entends, je l'entends sourdre le grand réveil du peuple, canadien, et comme le disait un grand écrivain : "Que nous importe la tempête si nous avons la boussole et que nous font les événements si nous avons notre conscience !"

Suivant l'exemple de ceux qui auront tracé le chemin, aux acclamations des vrais patriotes, dont nous verrons grossir les foules à mesure que M. Monk fera sa tournée triomphale, il se formera autant de quadriges qui s'élanceront sur la route de l'idéal commun et vers la lumière. Nous verrons se dissiper les nuages qui obscurcissent l'avenir de notre pays, et nos compatriotes, nouveaux Phébus conduiront à l'aurore de nos justes revendications, les quadriges d'un soleil radieux.

M. Prévost est vivement applaudi quand il reprend son siège sur l'estrade.

TABAC CARILLON
A Fumer et Chiquer
CONSERVEZ LES COUPONS
20-50—o

LA GREAT SPECIFIC TONIC CHEMICAL CURE est en vente chez MM. W. Brunet et Cie, pharmaciens en gros de cette ville. Ce remède guérit les maladies des reins, de l'estomac, des poumons et les rhumatismes. MM. Brunet et Cie sont les seuls agents autorisés à vendre ces machines dans la province de Québec.

"Have you tried the new chewing gum with the mint flavor?"

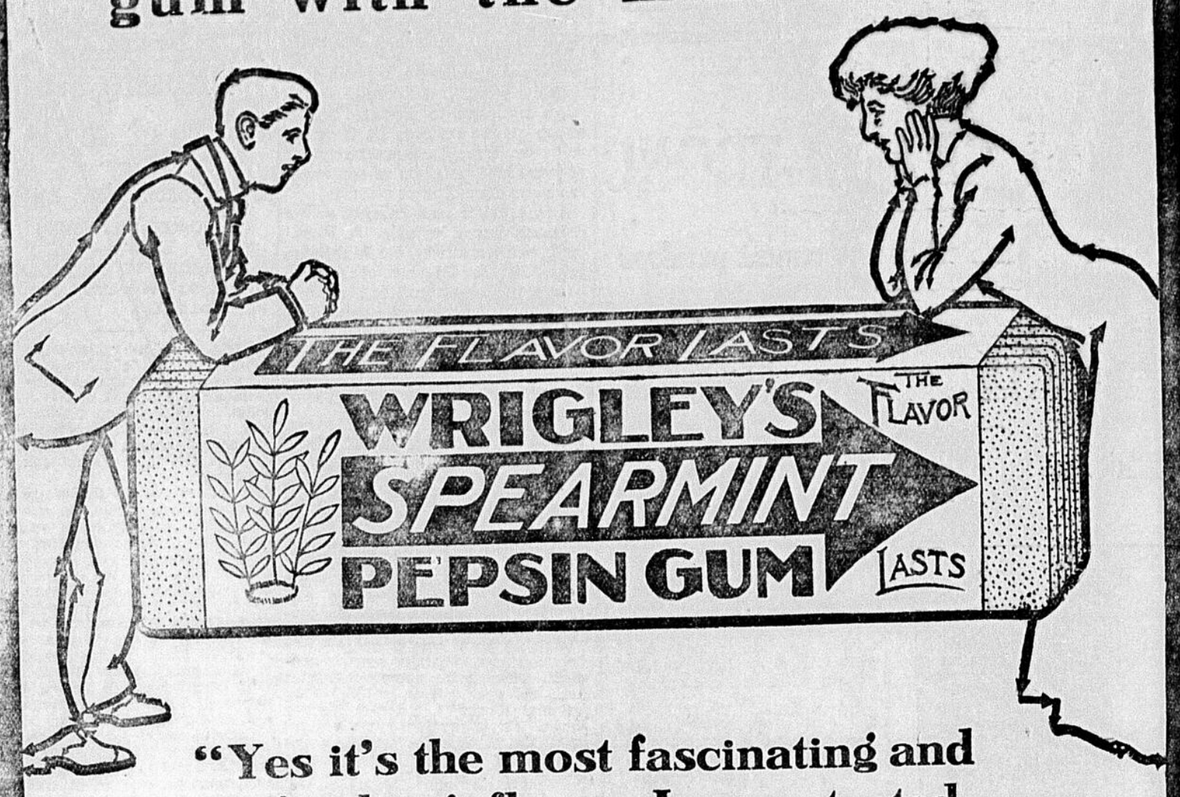

"Yes it's the most fascinating and refreshing flavor I ever tasted. It has whitened my teeth, perfumed my breath, and helped my digestion!"

Look for the spear — Made in Toronto, Canada. Your dealer should sell it. — The flavor lasts

Wm. Wrigley, Jr. & Co., Ltd., 7 Scott Street, Toronto, Ont.

Dis-moi qui tu hantes, !

Je te dirai qui tu es ! Acheter à l'Epicerie ELZEAR TURCOTTE, c'est prouver qu'on est bonne ménagère, économe de son argent, en même temps que bon juge de la haute qualité de nos produits si purs, si hygiéniques.

. Et Ceci Explique Notre Vogue .

Nous avons reçu plusieurs nouveautés en olives

sans noyaux	25c
NUTOLINE—farcies aux noix	30c
PIMENTO— " piments	25c
IMPERIALES—tous pures	30c
OLIVES—40 onces pour	60c

Epicerie ELZEAR TURCOTTE. 96

CHARBON

PREMIERE QUALITE DE CHARBON
Anthracite
Ecossais et
Américain

A VENDRE AU PLUS BAS PRIX

A. K. HANSEN & CO.
Phone 362. 82 Rue St-Pierre.

6 juin—mer. et sam.—4 m

Nous donnons des Reçus au Comptant, Bons pour 5% sur toute achat au Comptant.

F. Simard & Cie,
142, Rue St-Joseph,
ST-ROCH. 76

De Nouvelles Occasions Spéciales maintiennent notre vente à

REDUCTION DE JUILLET

En Pleine Activité

GANTS DE KID
Pour Dames
$1.00 pour 68c

GANTS "Alexandre" en chevreau noir, et toutes les nouvelles couleurs, toutes les grandeurs valant le moins $1.00 la paire pour . . . 68c

Matinées Blanches
de $1.00 pour 58c

75 douzaines de très belles matinées en linon blanc, de bonne qualité, devant brodé, ou garni de broderie et insertion, derniers modèles de la saison, valeur réelle $1.00, pour 58c

Chemises Négligées
Pour Hommes

50 douzaines de chemises négligées en très bon madras dans les couleurs, Tan, mauve, gris, bleu et vert, effet rayés, valant très bien $1.00 et $1.25, seulement . . 59c

Cravates pour Hommes
35c pour 10c

100 douzaines de très belles cravates pour hommes, forme Derby, faites de popeline, laine et soie, couleurs, vert, brun, marin, noir, rouge, mauve, gris et tan, rég. 35c pour 10c

F. SIMARD & CIE,
142, RUE ST-JOSEPH.

GAZ DANS L'ESTOMAC

Chassés immédiatement par les Tablettes No 11 du Pere Morriscy.

Chez beaucoup de personnes, peu importe l'attention qu'elles apportent à leur diète et les privations auxquelles elles s'astreignent, après chaque repas elles souffrent de gaz dans l'estomac et d'acidité.

Outre le grand malaise qu'il en résulte, elles sont dans l'impossibilité absolue de tirer tout le bénéfice de leur nourriture et elles sont constamment affamées avec un estomac rempli.

Les Tablettes No 11 du Père Morriscy font rapidement disparaître ces symptômes et les autres dérangements d'estomac. Une tablette peut digérer une livre et trois-quarts de nourriture, de sorte que, même si l'estomac est dérangé ou affaibli une tablette prise après chaque repas assurera une bonne digestion et préviendra l'acidité, les gaz de l'estomac, les douleurs ou malaises.

Le cas de Melle Maggie Leahy, de West Franklin, Ont., est un exemple de ce que peuvent faire les tablettes No 11 du Père Morriscy. Dans une lettre datée du 5 janvier 1910, elle déclare:

"Vos tablettes No 11 pour l'estomac conviennent exactement à mon cas, car depuis que je les prends je me sens mieux comme je ne l'ai jamais été depuis sept ans. Je ne pouvais manger sans que mes aliments forment de l'acide ou des gaz dans l'estomac. Mon médecin disait que je souffrais du catarrhe de l'estomac. Je n'avais pas de douleur après les repas, c'étaient du gaz. La première tablette me donna du soulagement et je continue à en faire usage."

S'il vous arrive de manger un peu trop ou de manger un mets que votre estomac a de la difficulté à digérer, prenez une tablette No 11 et vous serez soulagé en quelques minutes.

Si vous souffrez d'indigestion ou de dyspepsie, un traitement avec les tablettes No 11 du Pere Morriscy remettra bientôt votre estomac en parfait ordre.

Cinquante cents la boite, chez votre marchand ou de la Father Morriscy Medicine Co., Ltd., Chatham, N.B.
103 F.

Leonce STEIN
ARPENTEUR et INGENIEUR CIVIL
Bureau : BLOC MORIN
111, Cote de la Montagne.
Tel. 1098
86

Dr L.O. GAUTHIER,
Ex chef de Clinique à Paris, France.
SPECIALISTE
Maladies des Yeux, Oreilles, Nez et Gorge.
298, RUE ST-FRANCOIS, QUE.
Telephone 2101.
83

Dr Rene Plamondon
Ex élève des Hôpitaux de Paris et Londres.
SPECIALITE : Voies Genito - Urinaires et médecine générale.
Angle des rues St-Paul et Lacroix, No 15.
TEL. 3052. QUEBEC

DROUIN, DROUIN, DROUIN
AVOCATS
F.-X. DROUIN, C.R., L. L. D.
[Ancien Bâtonnier général
F.-O. DROUIN, L.L.B.
PAUL DROUIN, L.L.L.
Bureaux d'Affaires :
BASSE-VILLE, 116, rue Lamontagne.
Telephone 3348.
ST-ROCH : 181, rue St-Joseph. Telephone 2518. 28 juil—o

Mort mystérieuse à Fitchburg

D'UNE ANCIENNE QUEBECOISE. —ENQUETE DE LA POLICE —ON S'ATTEND A D'IMPORTANTS DEVELOPPEMENTS

Fitchburg, 19.—Mme Clémentine Bédard, épouse de M. Rosario Richard, a été trouvée morte dimanche matin à son domicile, 60, rue Arabe, dans des circonstances mystérieuses.

Après avoir fait l'autopsie du cadavre, assisté du docteur H. R. Nye, le Dr A. H. Pierce, assistant médecin-légiste s'est refusé à dire ce qui avait, à son opinion, causé la mort de cette jeune femme.

Il a cependant dit qu'il croyait que Mme Richard s'était suicidée.

M. Richard et ses parents ont admis que Mme Richard avait pris un grand nombre de drogues dernièrement; ces drogues étaient sous forme de poudres, pour le mal de tête et souvent Mme Richard en prenait tellement qus ses lèvres devenaient rouges et son teint blafard.

En attendant le rapport final et officiel du médecin légiste, la police a suspendu son enquête et elle se refuse à donner toute information au sujet de cette affaire.

Mme Richard était morte avant qu'un médecin fut appelé et son mari a déclaré qu'il l'avait trouvée dans sa chambre à coucher. On pense qu'elle était morte depuis plusieurs heures quand elle a été découverte morte, car à ce moment-là son corps était déjà froid.

Mme Richard semblait jouir d'une santé parfaite et dans la soirée même elle avait montrée beaucoup de gaieté.

M. Richard dit qu'au moment où il avait quitté sa chambre pour se rendre dans celle de sa femme dimanche matin, afin de dire bonjour à cette dernière, il s'était aperçu qu'elle était sans vie. Il alla chercher ou envoya chercher son beau-frère, M. Wlfrid Leclair, et celui-ci se rendit chez le docteur Frederic H. Thompson, médecin-légiste, mais comme celui-ci n'était pas chez lui, M. Leclair, alla prévenir la police et le médecin-légiste en second, Dr Pierce, de Leominster, fut prié de se rendre sur les lieux. En arrivant le docteur Pierce fit des constatations rapides, saisit les drogues et les emporta avec lui.

Plus tard, le docteur Pierce se mit en communication avec l'assistant district-attorney, James A. Stiles de Gardner, et c'est à la suite des ordres de ce dernier que fut faite l'autopsie.

Sur le cadavre on a découvert des marques étranges. Près de l'oeil droit une longue trace décolorée était très visible. Ces marques ont pu être causées par une chute.

Richard a déclaré qu'il s'était toujours très bien accordé avec son épouse.

Dans les pharmacies locales on a appris que Mme Richard avait l'habitude d'acheter très souvent des poudres pour le mal de tête et dans chacun de ces établissements il a été déclaré que Mme Richard n'avait acheté rien au chose récemment.

Mme Richard était âgée de 35 ans et 10 mois. Elle était native de Québec, où elle passa sa jeunesse. Elle avait épousé, M. Rosario Richard, le 20 octobre 1895, à Québec.

M. et Mme Richard étaient venus à Fitchburg, en visite chez des parents et quelques jours après leur arrivée de Montréal, M. Richard trouva une position et l'accepta. C'est ainsi qeu les deux époux se fixèrent à Fitchburg. La seule chose qui entravait leur bonheur était la maladie de Mme Richard.

En outre de son mari, la défunte laisse quatre frères : M. Thomas Bédard, de Marlboro, ; M. Wilfrid Bédard, de Central Falls, R. I., et MM. Ludger et Oscar Bédard, de Trois-Rivières, P. Q., et ses père et mère.

Elle appartenait à la paroisse de l'immaculée Conception, et était membre des Dames de Sainte-Anne.

TABAC
ROSE QUESNEL
A FUMER, DOUX ET NATUREL

Le féminisme en France

UNE CAMPAGNE DE M. HENRI ROCHEFORT.

Paris, 18.— M. Henri Rochefort, après avoir protesté contre l'admission des femmes dans les concours d'aviation en France, comme récemment à Bétheny, a entrepris une campagne contre l'autorisation accordée aux femmes de conduire des automobiles ou des voitures ordinaires dans les rues de Paris.

Cette attitude de M. Henri Rochefort a provoqué une véritable levée de boucliers dans le clan féminin.

Parmi les plus acharnées à protester, se trouve Mme du Gast, qui, depuis plusieurs années, a pris part à des concours d'automobiles, de ballons dirigeables et de canots automobiles.

Mme du Gast prétend que les femmes ont le droit de voler dans les airs tout aussi bien que voyager sur la terre ou de naviguer sur l'eau : elle ajoute qu'il serait d'une criante injustice d'empêcher les femmes de lutter contre les hommes dans les concours aéronautiques ; enfin, elle affirme, très modestement, que la femme ressemble à l'oiseau plus que l'homme lui-même.

Sous la présidence de Mme du Gast, de Mlle Marie Durand et d'autres "leaders" du féminisme, les réunions de protestations ont eu lieu et le vieux polémiste qu'est M. Rochefort, assailli de toutes parts par onze mille femmes en fureur, est aux abois, le pauvre !......

Le Père Camille Lefebvre

UN MONUMENT A LA MEMOIRE DU FONDATEUR DU COLLEGE ST-JOSEPH, N.B.

Moncton, N. B., 18.—On vient de commander au sculpteur canadien bien connu, M. Philippe Hébert, de Montréal, la statue en bronze du Père Camille Lefebvre, fondateur du collège Saint-Joseph, N. B., le promoteur zélé de l'éducation parmi les Acadiens-Français des Provinces Maritimes. La statue aura, en hauteur 8 pieds et six pouces, elle sera inaugurée le 10 octobre 1914, date du cinquième anniversaire de la fondation du collège.

Le Père Lefebvre est né à Saint-Philippe comté de Laprairie, et est mort à Saint-Joseph, le 17 janvier 1894, à l'âge de 64 ans. Il s'occupa de la fondation du collège avec deux autres compagnons, en juin 1864, et à eux trois ils firent des prodiges d'économies et d'administration.

Les Acadiens étaient pauvres et ignorants, le travail fut donc très dur. Quand les dévoués éducateurs arrivèrent dans le pays, peu d'Acadiens savaient lire et écrire. En quelques années la province se transforma et elle compte maintenant des députés des juges et des sénateurs et des hommes de profession en très grand nombre. C'est donc la reconnaissance qui pousse les Acadiens à élever un monument à leur insigne bienfaiteur.

VERITABLE CAUSE

L'ancienne théorie au sujet de l'état fiévreux du cuir chevelu est rejetée

A un certain temps, on attribuait les pellicules à un état fiévreux du cuir chevelu.

Le professeur Nuuna, de Hambourg, Allemagne, et qui est une autorité en fait de maladies de la peau, dit que les pellicules est une maladie d'embryons. Cette maladie est la cause de tant de têtes chauves ; mais elle peut être guérie si l'on s'y prend de la bonne manière qui consiste à tuer les embryons.

"Newbro's Herpicide" accomplit ceci et permettra aux cheveux de pousser abondamment.

Vendu par tous les pharmaciens éminents. Pour avoir un échantillon, envoyez 10 cts en timbres à la Herpicide Co., Détroit, Michigan.
icide Co., Détroit, Michigan.

W. BRUNET & CIE, agents spéciaux pour Québec, 139 rue St-Joseph.

Deux grandeurs : 50 cts et $1.00.

CATARRHE CHRONIQUE SOULAGÉ PAR PE-RU-NA

MME F. CARR

MME F. CARR, Vineland, Ont., Can., écrit :

«Depuis plusieurs années j'étais affligée d'un catarrhe qui me rendait la vie un fardeau. La toux qui accompagnait la maladie était terrible.

«Le mal s'étendit finalement à l'estomac et j'étais dans une condition misérable.

«J'essayai différents remèdes et le meilleur traitement médical, tout en vain.

«Enfin, en dernier ressort, j'essayai Peruna à la recommandation de ma sœur à Hamilton.

«Je pouvais voir une amélioration constante et après avoir pris quatre bouteilles de cette précieuse médecine je me sentais une fois de plus en bonne santé et mon ancienne affection avait complètement disparu.

«Aujourd'hui je n'accepterais pas mille dollars en échange de ce que cette grande médecine a fait pour moi.»

Peruna est un remède universellement reconnu pour le catarrhe. Il soulagera le catarrhe le plus invétéré.

TABAC
CHAMPLAIN
A FUMER ET A CHIQUER

— AU —
Public Voyageur

Nous sommes toujours heureux de tracer l'itinéraire des personnes qui se proposent un voyage, soit :

AU CANADA, AUX ETATS-UNIS, OU PAR DELA L'OCEAN

Pour billets et renseignements, s'adresser à 30 rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, 46 Dalhousie, au Château Frontenac ou à la gare du Palais.

JULES HONE, jr.
Agence générale de chemins de fer et paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.
89

AVIS

Succession de feu L. P. Grenier, avocat

Les personnes ayant des réclamations contre cette succession ou qui sont endettées envers elle devront payer ou produire leurs comptes dûment attestés entre les mains du soussigné d'hui au 25 juillet courant.

H. FRERERICK SMITH,
Notaire.

Pointe aux Trembles, Co. Portneuf
11-399-2 Sem. 3 f. p.s.

La Banque Nationale

Lundi, le 1er août prochain, et après, cette banque paiera à ses actionnaires un dividende de un et trois quarts pour cent, étant au taux de sept pour cent par année, sur son capital, pour le trimestre finissant le 31 juillet prochain.

Ce dividende sera payé suivant la liste des actionnaires inscrits à la date du 16 juillet prochain.

Par ordre du bureau de direction.
N. LAVOIE,
Gérant Général.

Québec, le 21 juin 1910.
1-349—8

ECLAIRAGE A BON MARCHE
AU MOYEN DE NOS LAMPES A GAZOLINE

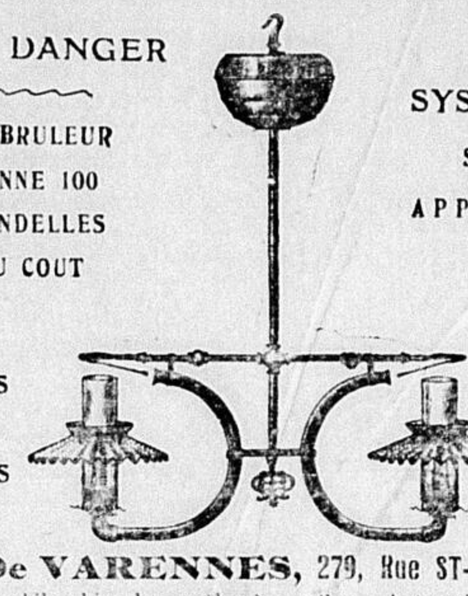

SANS DANGER
UN BRULEUR DONNE 100 CHANDELLES AU COUT DE 15 HEURES POUR 3 CENTS ET DEMI

NOS SYSTEMES SONT APPROUVES PAR L'ASSOCIATION DES ASSUREURS

JOS. De VARENNES, 279, Rue ST-JOSEPH, Québec.
Automobiles, bicycles, poêles à gazoline. Automobiles à louer
94

Briques Ecossaise et Canadienne,
Ciment, Plâtre, Chaux, Brouettes,
Tuyau de Grès et de Fonte,
Matériaux de Construction et Plomberie,

U. F. DROUIN & CIE
161 et 180 RUE ST-PAUL Phone 3491
Ancien Poste Mathie, Ellis Co.

CHAR OBSERVATOIRE QUEBEC
"Pour Voir Québec"

Les chars partent vis-à-vis le Chateau Frontenac à
8.30, 10.00, 11.30 A. M.
1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30 et 10.00 P.M.
PRIX : 25 cents ALLER et RETOUR
Quebec Railway, Light & Power Co.
1-348-o.

DRAGÉES MEYNET
D'EXTRAIT NATUREL
DE FOIE DE MORUE
et VIN MEYNET
Remplaçant avantageusement l'huile de foie de morue sans avoir aucun de ses inconvénients.
DEPOT GENERAL :
CHARTON, Pharmacien, 2, Rue Tiron, PARIS
ET TOUTES PHARMACIES

R & O
COMPAGNIE DE NAVIGATION RICHELIEU & ONTARIO

SERVICE DE MONTREAL
Tous les jours. Le Dimanche inclus à 6 h. p. m.

SERVICE DU SAGUENAY
Commençant, vendredi, le 8 de juillet, il y aura un bateau pour le Saguenay tous les jours, le dimanche inclu à 8 h. a.m.

Pour taux et informations s'adresser au bureau de la Compagnie, 48 rue Dalhousie. 93

Quebec Railway, Light & Power Co

HORAIRE DE L'ETE

A PARTIR DE DIMANCHE LE 12 JUIN les trains circuleront comme suit :

Entre Québec et les Chutes Montmorency

LA SEMAINE

Laisse Québec pour les Chutes Montmorency, toutes les 30 minutes de 5.20 a. m. à 11.00 p. m. et des trains additionnels partiront à 6.40, 7.40 a. m., 5.20, 6.20, 7.15, 7.55 et 10.15 p. m.

Laisse les Chutes Montmorency pour Québec, toutes les 30 minutes de 6.00 a. m. à 11.30 p. m., des trains additionnels partiront à 6.11 a. m., 5.45, 6.45, 7.54 et 10.24 p. m.

DIMANCHE

Laisse Québec pour les Chutes Montmorency, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 10.00 a. m. et toutes les trente minutes de 1.00 p. m. à 11.00 p. m.

Laisse les Chutes Montmorency pour Québec, 6.41, 9.09, 9.39, 10.09, 10.39, 11.09, 11.39 a. m., 12.09, 12.39 p. m. et toutes les trente minutes de 1.30 p. m. à 11.30 p. m.

Entre Québec et Ste-Anne de Beaupré

LA SEMAINE

Laisse Québec pour Ste-Anne de Beaupré, arrêtant aux Chutes Montmorency, 6.30, 7.30, 8.30,* 9.30, 10.30, 11.30 a. m., 12.30, 1.15, 2.15, 3.15, 4.15, 5.15, 6.15, 7.15, 7.55 p. m. (10.15 excepté le samedi) et 10.45 p. m. le samedi seulement.

Laisse Ste-Anne de Beaupré pour Québec, 5.30, 6.30, 7.30, 8.30, 9.30, 10.30 et 11.30 a. m., 12.30, 1.15, 2.15, 4.15, 5.15, 6.15, 7.15 et 9.45 p. m.

DIMANCHE

Laisse Québec pour Ste-Anne de Beaupré, arrêtant aux Chutes Montmorency, * 6.00, 6.30, 7.00 7.30, 8.00, 9.00, 10.00 a. m., * 1.45, 2.15, 3.15, 6.15 7.15 et 10.15 p. m.

Laisse Ste-Anne de Beaupré pour Québec, 6.00, 8.30, 9.00, 9.30, 10.00, 10.30, 11.00, 11.30 a. m., * 12.00 (midi), 1.00 * 4.00, 4.30, 5.15, 9.00 et 10.15 p. m.

Entre Québec, Beaupré et St-Joachim

SEMAINE

Laisse Québec pour Beaupré, 8.30, 11.30 a. m., 1.15, 5.15 et 7.15 p. m.

Laisse Québec pour St-Joachim, 8.30, 11.30 a.m., 3.15, 5.15 et 7.15 p. m.

Laisse Beaupré pour Québec, 7.23, 10.23 a. m., 1.08, 5.08, 7.05 et 9.38 p. m.

Laisse St-Joachim pour Québec, 7.15, 10.15 a.m., 1.00, 5.00, 6.55 et 9.30 p. m.

DIMANCHE

Laisse Québec pour Beaupré 6.30, [8.00 a. m., * 1.45 et 7.15 p. m.

Laisse Québec pour St-Joachim, 6.30 a. m., * 1.45 et 7.15 p. m.

Laisse Beaupré pour Québec, 8.00, 9.15 a. m., 5.08 et 10.08 p. m.

Laisse St-Joachim pour Québec, 7.50 a. m., 5.00 et 10.00 p. m.

*Trains à vapeur, tous les autres trains électriques.

Note.—Les chars électriques de Mastaï se relient avec tous les trains de passagers à la Jonction de Mastaï, pour les passagers allant ou venant du Sanatorium de Mastaï, l'Asile, etc.

L'ascenseur des Chutes Montmorency, marche aux heures qui suivent:

La Semaine.—De 6.30 a. m. à 11.30 p. m. Le Dimanche, de 9.00 a. m. à 11.30 p. m.

Billets d'échange en vente à toutes les stations. Service d'express le cale pour les paquets, petites caisses, viandes, fruits etc. sur chaque train au prix de 5c en montant selon la pesanteur.

Pour toutes informations adressez-vous au Surintendant.

J. A. EVERELL, Surintendant — C. A. E. CARR, Gérant général.

Feuilleton de 'l'Evènement'

Le Collier de la Morte

Par Henri DEMESSE

5

—Monsieur, dit-il au baron, je suis obligé de vous avouer que nous avons peu de chances de salut, mais nous en avons encore une. Je vais entreprendre avec le mal une lutte désespérée. Je ne pourrai quitter le château. Il faut que je sois là toujours, pour suivre l'effet de nos prescriptions et parer à l'imprévu. Je suis, en tout, d'accord avec mon excellent confrère, qui voit, comme moi, dans cette tentative, la seule espérance qui nous reste. Ai-je votre assentiment ?

—Faites, et soyez remercié ! dit le père les yeux pleins de larmes.

Maxime Haudbert rédigea son ordonnance que son confrère se chargea de faire exécuter lui-même.

Il s'installa alors au chevet de la mourante et il n'en bougea plus. Il ne dérangea pas même la couverture de son lit dans la chambre qu'on lui avait préparée.

Trois jours il resta là, le jour et la nuit, ne sortant de la chambre que pour prendre rapidement un peu de nourriture.

Charlotte veillait aussi, autant que ses forces le lui permettaient. Et, tandis que le médecin avait les yeux fixés sur la jeune malade, la garde-malade avait les yeux fixés sur le jeune médecin.

Elle admirait ce lutteur calme, méditatif, résolu, si vaillant et si fier dans cette bataille avec la mort.

Le soir du troisième jour, Maxime dit au baron :

—Demain matin commencera la crise finale, dans laquelle je commence à espérer.

Charlotte passa cette nuit près de sa soeur. Vers deux heures elle s'était endormie sur un fauteuil, brisée par la fatigue.

Dès l'aube, elle se réveilla. La journée s'annonçait radieuse. Le soleil illuminait la campagne. M. de Terneaux entra sur la pointe du pied. Eveline, qui s'était assoupie et qui avait paru plus calme, s'était réveillée, elle aussi, et elle délirait.

Elle voyait dans un cauchemar, des monstres qui l'épouvantaient et qu'elle repoussait des mains.

Depuis plusieurs jours, elle ne reconnaissait plus personne.

Charlotte, agenouillée, priait avec ferveur.

Maxime, debout près du lit, avait pris le poignet d'Eveline ; sa montre à la main, il comptait les battements du pouls.

—Le moment critique approche ! dit-il. Nous n'avons plus qu'une heure à attendre.

Il était effroyablement pâle, il éprouvait une émotion poignante comme il n'en avait jamais ressentie de pareille devant aucun malade. Que se passait-il donc en lui ?

Il n'en suivit pas moins, minute par minute, avec son sang-froid imperturbable, les différentes phases de la crise qu'il avait provoquée.

Charlotte le contemplait ou plutôt l'observait et, d'un regard ardent, elle suivait, elle aussi, sur sa physionomie expressive, tous les sentiments qui l'agitaient.

—Ouvrez la fenêtre ! dit soudain Maxime impérieusement.

Cahrlotte obéit ; un rayon de soleil pénétra dans la chambre.

Tout à coup Eveline se souleva sur son oreiller, elle battit violemment l'air de ses bras étendus. La crise allait bien tôt finir.

Maxime tenait toujours le poignet d'Eveline. Sur son front la sueur perlait, ses yeux étincelaient.

Frémissante, Charlotte attendait le dénouement, épouvantée des pensées qui lui venaient à cette minute suprême.

Subitement, Eveline retomba sur son oreiller ; elle ferma les yeux et ne bougea plus.

Un grand silence régna dans la chambre. Aucun des assistants n'osait parler. Au dehors, les oiseaux chantaient.

—Mon Dieu ! docteur, voyez-la donc ! dit soudain le baron. Elle est morte ! répondez ! Ma pauvre enfant est morte.

Le docteur se retourna vers lui ; son visage rayonnait.

—Elle est sauvée ! dit-il. Elle est sauvée !

—Mon enfant bien-aimée ! cria le père.

Et il éclata en sanglots.

Charlotte s'était assise. Elle ne pouvait plus se tenir debout.

Eveline rouvrait les yeux.

Elle regarda son sauveur, qui tenait toujours son poignet et, faiblement, elle lui pressa la main.

Elle était à présent très calme. Sa respiration s'échappait régulièrement de sa poitrine.

Elle regardait son sauveur, dont la haute taille se découpait sur le fond lumineux de la fenêtre ouverte.

Peu à peu, ses paupières s'alourdirent et elle ferma les yeux.

—Elle dort ! Maxime. Je réponds d'elle à présent.

IV

Maxime céda sans peine aux prières du baron de Terneaux qui lui demandait d'achever son oeuvre de salut et de demeurer au château, au moins pendant les premiers jours de convalescence d'Eveline.

Il s'installa donc pour tout de bon dans la chambre qui lui avait été réservée, et, sans cesser d'être le médecin, il devint un peu plus l'hôte. Il s'essayait à table aux repas, avec le baron et Charlotte. Mais la plus grande partie de son temps se passait au chevet de la jeune malade.

Maintenant du moins on pouvait causer de vant elle ; peu à peu, elle-même mêlait quelques mots à l'entretien. On pouvait mieux se connaitre, mieux s'aprécier.

Le docteur Maxime Haudebert avait trente ans. Il était de haute taille. Sa tête, par rapport à son corps svelte et mince, paraissait un peu forte, couronnée d'ailleurs d'une chevelure touffue et noire, relevée sur un front large et bien découvert. Ses yeux magnifiques avaient un éclat tempéré par la douceur de l'expression. Sans moustaches, il portait un collier de barbe roussâtre qui se partageait au menton en deux pointes. Sa bouche, aux lèvres un peu fortes et très colorées, était d'un dessin très pur. Son nez allongé, étroit d'arête, faisait se rejoindre presque ses sourcils épais qui coupaient son visage par une ligne noire. Il avait le teint d'un blanc mat,—ce teint qui produit tant d'effet aux lumières.

Toujours vêtu de noir et fort élégamment, bien que sans recherche apparente, il avait les façons les plus distinguées.

Sa conversation charmait, car elle était toujours nourrie ; de plus, sa voix nette et bien sonnante prenait parfois des inflexions singulièrement caressantes.

Au rebours des hommes de science, qui ont la plupart du temps une nature positive, et pour qui les choses de l'art et de l'idéal n'ont qu'un médiocre attrait, il s'intéressait à tout ce qui était beau et élevé et en parlait comme un lettré ou un artiste.

C'était vraiment une nature merveilleusement douce : bon, généreux, hardi, jeune de coeur, viril de caractère. Il était d'avis que la plus grande des forces, dans la vie, c'est encore de marcher droit toujours et qu'il n'y a rien de sûr et de durable au monde en dehors du travail et de la probité.

La question d'argent était, à ses yeux, secondaire. Il n'avait d'ambition que ses progrès dans son art. A trente ans, inconnu du grand public, de la masse, il s'était fait une sorte de célébrité dans le grand monde scientifique, où l'on appréciait ses beaux travaux. Il avait publié trois grands ouvrages que les maitres consultaient.

Bien que grand travailleur, il ne vivait pas retiré ; il allait dans le monde, dans le monde artiste surtout, où il était fort goûté. On assurait même qu'il avait beaucoup aimé une célèbre artiste morte quelques années auparavant, et qu'il avait failli l'épouser ; mais ce n'était qu'un on-dit.

A SUIVRE

L'EVENEMENT
JOURNAL POPULAIRE
Possédé, imprimé et publié par la Compagnie de L'EVENEMENT, incorporé par lettres patentes, au Rue de la Fabrique, Québec.

ABONNEMENT : Un an $3.00, six mois $1.50. Abonnement à l'Edition Hebdomadaire, publié le jeudi : un an $1.00.

Tout ce qui concerne l'abonnement, demande d'abonnement, envoi d'argent, changement d'adresse, annonce, etc, doit être adressé :

L'EVENEMENT,
P. P. 69 Québec.

QUEBEC, 20 JUILLET 1910

DESASTRE CONTINUEL

L'ineffable rédacteur de la "Vigie" annonce dans les colonnes de sa feuille que M. Laurier et M. Barthe sont allés ensemble à la messe, dimanche dernier.

La religion catholique est sauve.

Le renseignement, toutefois, n'est pas complet, en ce que le grand électrocuteur ne nous dit pas si ces deux fervents catholiques ont fait ensemble aussi le chemin de croix dans l'église qu'ils ont visitée.

Au lieu de cette mise en scène devant laquelle s'extasie l'âme naïve du député du comté de Québec, au fédéral, nous eussions préféré entendre M. Barthe nous annoncer que son fétiche avait rendu aux catholiques du Manitoba les droits sacrés dont les avait dépouillé M. Greenway, un autre ami de la confrérie Barthe, Desrochers et Turcotte.

Mais il faut croire qu'il n'en est rien.

M. Laurier, l'opportuniste, est le dernier homme au monde qui oserait prendre la défense de ses coreligionnaires opprimés contre les attaques d'une majorité injuste et intolérante.

Il est avant tout l'homme de la conciliation, des compromissions, des lâches abandons.

Au Manitoba comme au Nord-Ouest, il a sacrifié les siens aux exigences de la majorité anglaise et protestante qui le maintient au pouvoir.

Dans un pays comme le nôtre, c'est un malheur pour la minorité française et catholique d'avoir comme premier ministre un français et un catholique sans principes et sans énergie.

L'expérience, une cruelle expérience, a démontré la vérité de cet axiome élémentaire.

Le passage de M. Laurier au pouvoir a été un désastre continuel pour notre élément.

Ceux qui nient ce qui crève les yeux de tout le monde appartiennent au troupeau sacré des crédhards professionnels ou encore à cette tribu sainte que les largesses ministérielles conservent dans une admiration béate et dont les lèvres reconnaissantes murmurent l'éternelle hymne des repus !

QU'ILS SOIENT PUNIS

Le correspondant montréalais du "Soleil" dépasse le ton de ses maîtres. Ceux-ci se contentent de ridiculiser les paisibles manifestations de l'opinion publique sur la question de la marine tandis que celui-là travaille à les rendre odieuses.

Voici comment débute son rapport de l'assemblée de St-Eustache :

Montréal, 17.— (Du corr. du "Soleil").— J'arrive de Saint-Eustache ce soir où cet après-midi une foule des plus audacieusement paquetées qui se soient vues, des flots d'éloquence et de whiskey ont coulé. Les orateurs nationalistes, MM. Monk, Bourassa et Prévost en tête se sont chargés de la première partie, cependant que les quatre hôteliers de la paroisse rendue fameuse par l'héroïque dévouement de Chenier et ses braves distribuaient l'alcool à tout venant. On n'avait pas même eu recours à la précaution ordinaire prise le dimanche de fermer les portes ; toutes les "bars" étaient grandes ouvertes, et à certains endroits, on avait même installé deux comptoirs dans les salles à dîner.

La conséquence de cette observation orthodoxe du dimanche dans la paroisse de M. le curé Cousineau a été ce qu'elle est toujours lorsque, même pour le profit de la cause nationaliste, les lois de la morale et de l'état sont mises de côté ; une vingtaine d'individus se sont battus comme des chiens enragés, en face de l'Hôtel de la Rivière-du-Chêne, pendant que les saltimbanques politiques qui accompagnaient M. Monk surenchérissaient de zèle et d'ardeur pour jeter la boue et l'insulte à la figure de sir Wilfrid Laurier.

On voit immédiatement le but de l'auteur de ce rapport. Il veut créer l'impression que le succès de cette réunion est le résultat d'une soulade.

Nous ignorons ce qu'il peut y avoir de vrai ou de faux dans ce récit. Nous savons seulement qu'aucun autre journal, ni le "Canada", ni la "Patrie", ni la "Presse", ni le "Devoir" ne mentionne les faits rapportés par le correspondant du "Soleil".

Et il est bien possible que tout cela soit faux.

Mais s'il est vrai que les hôteliers de St-Eustache ont commis le scandale de débiter leur boisson le dimanche, nous les dénonçons sans réserve aucune et nous demandons au Procureur Général d'intervenir sans retard et d'être sans pitié pour les coupables.

C'est lui qui est chargé de faire respecter la loi.

Nous allons voir s'il est digne d'exercer ses fonctions.

LES LEMIEUX JOUISSENT

Avant d'arriver à la marine de guerre, nos ministres fédéraux ont voulu avoir une marine de plaisance.

Ils ont donc doublé le nombre de vaisseaux qui suffisaient amplement au besoin du service public.

Et ils s'en servent.

M. Rodolphe Lemieux ne débarque presque pas des vaisseaux du gouvernement.

Samedi il descendait de la Malbaie à Rimouski à bord du "Cartier."

Là, un autre vaisseau, le "Lady Evelyn," l'attendait pour le conduire à Gaspé.

A bord des vaisseaux du gouvernement, l'on mange, l'on boit et l'on dort pour rien.

Quelqu'un paye, pourtant, oui, le peuple.

Mais les Lemieux jouissent.

CHAPELAINS DE SOCIÉTÉS

L'archevêque de Boston a annoncé officiellemnet que l'élection d'un chapelain ou d'un directeur spirituel par les Knights, of Columbus— ou toute autre société catholique—dans son diocèse, "ne sera plus désormais tolérée."

"L'archevêque lui-même est par son office le chapelain général de toutes les sociétés catholiques dans le diocèse, et il lui appartient de déléguer son autorité au prêtre qui dans son jugement est le mieux qualifié pour l'oeuvre. Le prêtre ainsi nommé entre immédiatement, "et sans autre initiation ou approbation" dans la société catholique à laquelle il a été nommé, et il sera responsable à l'archevêque seul de d'accomplissement de ses devoirs et obligations.

"Suivant la teneur même de sa charge sacrée, le chapelain est le guide et directeur officiel de la société. Pour cette raison, il est tenu en conscience de "se tenir bien informé et en contact immédiat avec tous les buts, fins et méthodes de la société" de façon à ce que dans tout cela l'esprit et l'action de ces organisations seront véritablement et absolument catholiques en toutes choses. Il doit voir à ce que "rien de dérogatoire à la dignité du nom catholique, ne se produise au sein de la société" et c'est son devoir d'offrir fréquemment de sages conseils et avis au bureau de direction pour la préservation et l'accroissement des meilleurs intérêts spirituels de l'organisation. Il doit aussi, par une action prudente, tenir la société en union, et en harmonie avec les intérêts généraux diocésains et en conclure avec le plus grand soin cet "égoïsme" qui ne regarde que les intérêts de la société particulière elle même—un égoïsme qui à la fin ne signifie que la mort de l'organisation Aucun prêtre que ce soit dans ce diocèse ou en dehors du diocèse, n'a la permission d'adresser la parole à la société si ce n'est sur l'invitation du chapelain. C'est le devoir du chapelain de voir à ce qu'il ne soit pas fait de collectes ou contributions d'argent par la société pour un fin ecclésiastique quelconque sans l'approbation écrite de l'archevêque."

Ces règlements qui, avec le temps, seront sans doute ratifiés par tous les autres évêques, marquent le début d'une ère nouvelle, dans l'histoire des Knights of Columbus, et on connaîtra par là si cette société qui a été et est encore si vivement combattue ,à cause de son prétendu libéralisme, est une société de catholiques loyaux ou non.

"Nous croyons, dit la "Catholic Fortnightly Review" que bentôt les évêques iront même plus loin que de demander la reconnaissance des chapelains nommés par eux même si ces chapelains ne sont pas initiés membres. Ils demanderont que "chaque curé de paroisse" soit reconnu par tous les conseils de Knights of Columbus" qui peuvent exister dans sa paroisse comme leur directeur spirituel "ex-officio" devant lesquels ils ne peuvent avoir aucun secret, qu'ils doivent admettre à toutes leurs assemblées et dont ils doivent suivre les avis.

"Laissez les choses aller comme elles étaient ces dernières années ce serait, comme nous l'avons indiqué à maintes reprises conduire à la destruction de la discipline ecclésiastique et la défection ultérieure de milliers de fidèles."

La savante et docte revue de Mr. Preuss, conclut ses courtes remarques en disant que les règlements de Mgr O'Connell sont le signal d'une réforme excessivement désirée.

L'OPINION PUBLIQUE.

Feu madame P. Pelletier

UN LIBERA A ETE CHANTE HIER A LA BASILIQUE AUQUEL ASSISTAIT UN NOMBRE CONSIDERABLE DE PARENTS ET D'AMIS. — INHUMATION AU CIMETIERE ST-CHARLES.

Service funèbre à Sherbrooke

Hier ont eu lieu les funérailles de Madame Pelletier, épouse de l'hon. P. Pelletier, orateur de l'Assemblée législative.

De toutes les parties du pays, l'hon. M. Pelletier a reçu de nombreux témoignages de sympathies qui ont été pour lui une douce consolation dans cette cruelle épreuve. Le cortège funèbre était l'un des plus nombreux que nous ayons jamais vu tant à Sherbrooke qu'à Québec.

Le service funèbre a été chanté à Sherbrooke puis la dépouille mortelle fut transportée à Québec où un libéra fut chanté à la Basilique.

Pour cette circonstance, la Basilique était toute tendue de noir et la catafalque avait été décorée d'une manière toute particulière.

A Lévis, une foule considérable attendait l'arrivée de la dépouille mortelle et à l'arrivée du bateau de la traverse à Québec un nouveau flot vint grossir ce nombre déjà incalculable et le cortège se mit en marche.

Le deuil était conduit par l'hon. P. Pelletier, époux de la défunte, son frère M. Joseph Hudon, avocat, ses beaux-frères, Arthur Delisle avocat, J.-E. Caron, L. de St-Just. Les autres parents : le colonel Oscar Pelletier, M. Alphonse Pelletier, de la Rivière Ouelle, M. Théophile Déchêne, Emile Carrier, Victor Pelletier, représentant Son Honneur le Lieutenant Gouverneur, M.Nap. Pelletier, représentant l'hon. Thomas Pelletier, M. C.-L. Thomas Gagnon, Gaston Delisle, François Pelletier, Jos Sirois, N.-P., A. Picard.

Dans le cortège nous avons remarqué :

L'honorable Sénateur Landry, sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, Son Honneur le maire Drouin, les honorables juges H.-C. Pelletier, L.-R. Roy, Charles Langelier, C.-P. Angers ; les honorables MM. Taschereau, Allard, Devlin, Mackenzie, J.-E. Caron, J.-C. Kaine, Némèse Garneau, Amédée Robitaille, MM. Arthur Lachance, M.P., J.-P. Turcotte, M.P., Auguste Carrier, M.P., Eugène Leclerc, M.PP., Louis Létourneau, M.PP., Dr A. Morisset, M.PP., Cyrille F. Delâge, M.PP., Cléophas Blouin, M.PP., Tobin, M.P., Arthur Delisle, M.PP., Dr Béland, M.P., Winceslas Levesque, M.PP., Honorable C.-E. Dubord, M.C.L., P.-J. Paradis, Arthur Déry, J. Jordan, Alfred Léofred, A. Langlois, M.PP., L. Lemieux, Hector Caron, C.-B. Major, M.P., Philéas Dumontier, Dr Ed. Lebel, Théo. Leclerc, Alphonse Dumontier, N.P., J.-G. Papineau, Arthur Dionne, Louis V. Filteau, J.-M. Dion, S. Desrochers, L. Côté, Valère Desjardins, Philippe Roy, A. Patry, T.-W.-S. Dunn, J.-E. Vincent, J.-O. Delisle, Octave Caron, J.-B. Plante, U. Lavoie, J.-P.-A. Alarie, A.-P.Lauren, Omer Paré, H. Caron, M. Bolvin, Rodolphe Guay, Charles Deguise, Dr Morin, Ernest Myrand, S. Sylvestre, D. Fiset, A. Vallières, A.-M. Taché, Dr Bacon, Hector Bégin E.-E. de Laterrière, Louis Bégin, L.-H. Lapierre, Adélard Bégin, L.-H. Guay, Sherbrooke, Notaire A. Bégin, Sherbrooke, J.-V. Juneau,, Geo. Dubois, Albert Alarie, Paul Côté, H.-O. Fortier, Alfred Pelland, P.-W. Dugal, P. Geoffrion, Dr Dussault,, Dr Ahern, Dr Rénée Plamondon, C. Lindsay, Achille Côté, M. Bédard, Edouard Piché, Victor Bédard, L.-H Morency,. A. Deschambault, L.-A. D'Astous, Sherbrooke, W. Morris, Sherbrooke, B.-A. Dugal, Sherbrooke, Dr Ledoux, Sherbrooke, H.-E. Channel, Sherbrooke, D.-O.-E. Denault, Sherbrooke, Dr Bachand, Sherbrooke, M. A. Lainée, Sherbrooke, Jos Desjardins,Cyrille Petitgrew, Lucien Lemieux, L. Dupuy, Sherbrooke, Dr Noel, Sherbrooke, C. Therien, Sherbrooke, M. Beauchesne, Sherbrooke, Notaire Boudreau Sherbrooke, M. Pennington, M.PP. M.L. Stenson, Edouard Marcotte, Dr Vaillancourt, Willie Amyot, Dr Dumas, J.-H. Lapierre, Dupuis, M.PP. Gustave Grenier, A. Généreux, P. Kerwin, Geo. Gagné, J.-E. Mercier, E.-A. Anctil, sr., E.-A. Anctil, jr. Dr Mignelon, Sherbrooke, W. Delaney, M.Camirand, Sherbrooke ; J.-L. Savard, J.-A. Marcoux, L. Cannon, H. Authier.

M. Napoléon Pelletier, représentant son père l'hon. Thomas Pelletier, conseiller Législatif.

Dans le choeur assistait un grand nombre de membres du clergé entre autres, Mrs Marois, N. G., Mrs Têtu, Mgr Rouleau, le R. P. Turgeon, S. J., MM. les abbés Casgrain, chapelain de Spencer Wood Laflamme, Lindsay, umais, supérieur du collège de Ste-Anne, Horace Gagnon, l'abbé Dumais, curé de St-Denis, le R. P. Langlais, supérieur des Dominicains, le R. P. Couture, S. J., l'abbé Desjardins, vicaire de St-Roch ; l'abbé D'amour, le R. P. Théotime Couture.

A la Basilique, le libéra a été chanté par Mgr Faguy assisté des abbés T. Paquet et Lemay, comme diacre et sous-diacre.

M. Henri Gagnon, touchait l'orgue. Plusieurs laïques et un certain nombre de membres du clergé ont signé les régistres ce sont :

Son Honneur le lieutenant-gouverneur, le premier ministre sir Lomer Gouin, les honorables L. A. Taschereau, J. L. Decarie, C. R. Devlin, J. A. Kane, Jules Allard, J. E. Caron, P. S. G. MacKenzie, ; les honorables juges H. C. Pelletier, R. Roy ; l'hon. P. Landry, Son Honneur le maire Drouin, M. Arthur Lachance, M. P., l'hon. C. E. Dubord, M. C. L. Dr Dussault, L. Létourneau, M. P. P., l'abbé Lamours, l'abbé Laflamme.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles où presque toutes les personnes présentes allèrent reconduire la dépouille mortelle. L'abbé Desjardins a officié au cimetière.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Germain Lépine.

A l'hon. M. Pelletier et à la famille, Hudon-Pelletier, L'Evénement réitère l'expression de ses cordiales sympathies.

A SHERBROOKE

Sherbrooke, 19.—Ce matin ont eu lieu les funérailles de Mme Pelletier, épouse de l'hon. Dr P. Pelletier, Orateur de l'Assemblée législative.

Jamais à Sherbrooke on a été témoin d'aussi imposantes obsèques.

Le cortège funèbre se composait de plusieurs milliers de personnes de tous les rangs de la société. Le service a été chanté par Mgr O. Chalifour, assisté des abbés H. Roy et E. C. Fiset. Les porteurs étaient des confrères du Dr Pelletier, les docteurs J. O. Ledoux, J. A. C. Ethier, W. A. Farwell, F. Bertrand, E. J. Williams et F. A. Gadbois, comme porteurs du corps, et les docteurs J. O. Camirand, L. C. Bachand, J. A. Chagnon, W. Lanny, Austin et J. O. Mael ; le Dr J. P. Royer agissant comme directeur funèbre.

Pendant le service des messes basses ont été dites aux autels latéraux.

Dans les stalles assistaient un grand nombre de prêtres, et dans la nef, les dames religieuses des différentes institutions de la ville.

NOUVELLES DE LA MINERVE

(Correspondance spéciale)

La Minerve, Lac Désert, 17.—Depuis quelque temps la mort fauche sans pitié ni merci, elle n'a pas épargné les jeunes. Encore dernièrement Madame Joseph Amédée Séguin, née Alice Léonard, mourait d'une terrible maladie qu'elle a supportée avec une admirable résignation.

Elle est morte à la fleur de l'âge à 23 ans, après quinze jours de maladie.

Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux une enfant de 2 ans.

Nos sympathies les plus sincères à la famille.

—Dernièrement une soirée dramatique a été donnée par un groupe de jeunes filles. Le programme a été exécuté avec succès. La Malédiction d'une mère, était la pièce principale et elle fut rendue très brillamment. Ensuite venait la pièce comique "La tabatière du Diable" qui fit rire les spectateurs à gorge déployée.

Voici les noms des demoiselles qui ont bien voulu prêter leurs concours : Mlles Blanche Labelle, A. Bellefleur, B. Ritchot, L. Bellefleur, A. Lavigne, A. Comtois, J. Bruneau, D. Grégoire, Alice Létourneau, Isabelle Lavoie, Ida Prevost.

Ces jeunes filles furent chaleureusement félicitées par M. le Curé et M. le Maire Desmarteau. Les recettes furent $31.00.

—M. J. B. Léonard et M. Pépin ont été réélus par acclamation commissaires d'écoles pour un troisième terme.

—M. J. B. Leonard est actuellement en voyage a Montréal et à Upton, en visite chez ses parents qu'il n'a pas vus depuis huit ans.

—Les examens dans nos deux écoles ont eu lieu le premier juillet. Les enfants se sont vraiment distingués cette année.

—Les cultivateurs ont commencé leur foin cette semaine, et la récolte est maigre.

—La touchante cérémonie de la première communion a eu lieu le mois passé. Les premiers communiants étaient au nombre 25. c'est la première fois qu'ils sont aussi nombreux.

TABAC
ROSE QUESNEL
A FUMER, DOUX ET NATUREL

EMPILEMENT

En trois jours de notre vente à double bons, il serait intéressant et très satisfaisant pour vous de savoir la somme d'économie réalisable.

Essayez de ce système, l'occasion est très belle pour en faire l'expérience.

Doubles réductions et doubles bons. Les collectionneurs de bons de commerce préfèrent les ventes à doubles bons à n'importe quels autres ils ont l'expérience et connaissent les résultats avantageux. Les profits sont très attrayants durant les trois derniers jours de la semaine, les prix n'étant pas en considération, c'est la liquidation de la balance de tous les bons marchés.

Les marchandises déjà réduites sont sacrifiées comme des prix réguliers. C'est la phase de la vente, où il n'y a aucun calcul de profits quelconques, mais simplement un balayage aussi complets que possible de toutes les marchandises sur les tables.

Myrand & Pouliot,
215, ST-JOSEPH, ∴ ST-ROCH.

A Propos de St-Sauveur

Le succès est extraordinaire à la grande vente de la Succursale de Myrand & Pouliot, 768 St-Valier St-Sauveur.

Lundi, mardi et mercredi, ont donné un rendement merveilleux qui fait prévoir ce que sera les derniers jours de la semaine.

Plus la ventte s'avance et plus les réductions sont accentuées.

C'est une vente d'été, mais une véritable vente de débarras.

Les marchandises vendues, se remplacent aussitot par des lignes toutes plus avantageuses les unes que les autres, si vous ne connaissez qu'imparfaitement ce qu'est une grande vente à réduction. Venez voir la vente actuelle de la Succursale

CHEZ MYRAND & POULIOT.
768, St-Valier, - ST-SAUVEUR.

En Espagne

ON CRAINT DE NOUVEAUX DESORDRES A BARCELONE.

Barcelone, 19.—On craint sérieusement que de nouveaux désordres ne se produisent à l'occasion de l'anniversaire des émeutes de Barcelone du 27 juillet 1909, et le gouvernement et la police partagent la même crainte.

Les émeutes de 1909 eurent pour objet de protester contre la continuation de la guerre contre les indigènes du Riff au Maroc.

L'appel des réservistes, destinés à renforcer l'effectif de l'armée, donna lieu à cette époque à une grève générale. Les manifestants brûlèrent les églises, les séminaires et les couvents ; beaucoup de sang fut répandu avant la fin des désordres.

Les carlistes et les républicains tiennent maintenant des réunions de protestation et la situation se trouve compliquée par le fait que les syndicats cuvriers ont menacé de voter la grève générale.

Le général Weyler, capitaine-général de la Catalogne, qui fut un moment gouverneur-général de Cuba, a réuni les troupes aux endroits les plus menacés et est décidé à réprimer sévèrement toute tentative d'émeute. Les églises et les couvents qui sont particulièrement désignés à la haine des manifestants ont été munis de portes de fer.

Bilbao, 19.—La grève des mineurs est devenue générale aujourd'hui. Les mineurs restés au travail après la grève de samedi dernier, englobant quinze mille hommes, se sont joints à leurs camarades.

TABAC CARILLON
A Fumer et Chiquer
CONSERVEZ LES COUPONS
20-50—o

Disparition mystérieuse

D'UNE JEUNE FILLE AU MOMENT DE SE MARIER.

New-York, 19 Une jeune fille de dix-sept ans, Mazie Cullen, qui devait se marier à l'église de Ste-Marie, Williamsburg, a disparu de façon si étrange, que la police s'est mise à sa recherche.

La jeune fille, dont les parents habitent No 10 La Grange Street, devait épouser John Fernando ; le jeune coupe avait obtenu, vendredi dernier, une "license" de mariage et cinquante invitations avaient été lancées. Mazie Cullen quitta son domicile dimanche, vers dix heures, pour aller assister à la messe. Plusieurs de ses amies, l'ayant rencontrée devant l'église, lui adressèrent leurs compliments. D'autres la virent sortir après la messe, mais, depuis, on ne l'a plus aperçue.

Dans l'après-midi, quatre voitures arrivèrent devant la maison, amenant des invités. Le fiancé parut à son tour, apportant des fleurs en quantité et tout heureux. Mais une déception profonde l'attendait.

Dans l'espoir que la jeune fille arriverait peut-être au dernier moment, on se rendit à l'église, où l'on attendit jusqu'à six heures. Mais ce fut en vain ; la disparue ne revint pas ; tout le monde s'en fut très contrarié. La mère de Mazie Cullen s'était évanouie dans l'église ; il fallut l'emporter dans cet état.

Toutes les recherches étant restées infructutuses, la famille s'est décidée à prévenir la police. La jeune fille est une blonde aux yeux bruns, très jolie et de taille moyenne. Elle portait une robe princesse blanche, une jaquette verte et un chapeau noir orné de plumes blanches.

Le fiancé et les parents de Mazie Cullen pensent qu'elle a été enlevée ses amies, au contraire, pensent qu'au sortir de l'église, elle a rencontré un ancien "sweetheart", que la reconciliation s'est opérée et que le mariage a eu lieu avec, simplement, un changement dans le programme.

Le son riche du piano Mason & Risch en fait un instrument très recherché par les connaisseurs.
T. ROBITAILLE,
320 rue St-Joseph.

TABAC
CHAMPLAIN
A FUMER ET A CHIQUER

La Diarrhée Tous les ans, d'après la statistique, des milliers de petits enfants succombent à la diarrhée ou à la dysenterie négligée, tardivement ou malsoignée.

Bébé Ovila L'Ecuyer

Le Sirop d'Anis Gauvin
est le remède le plus prompt, le plus actif, le plus certain contre les Coliques, la Diarrhée, la Dysenterie, le Manque de Sommeil, la Dentition Douloureuse, la Coqueluche, le Rhume, la Bronchite, et la plupart des Maladies de l'Enfance.
En vente partout : 25c la bouteille

M. Henri Jean l'Ecuyer de Winooski, Vt., nous écrit : Mon bébé, à l'âge de quinze mois, souffrait d'une forte diarrhée. Nous lui fîmes prendre, suivant vos directions, quelques doses espacées de Sirop d'Anis Gauvin. Dès la seconde dose, nous avons pu constater une grande amélioration qui a été suivie d'une guérison rapide. Je ne saurais trop recommander le Sirop d'Anis Gauvin pour le traitement des maladies des enfants, coliques, diarrhée, dentition douloureuse et manque de sommeil.
Votre tout dévoué, Henri Jean L'Ecuyer, 135 Railroad St., Winooski Vermont. 10-5-1909

NEVRALGIES
A quoi bon souffrir, quand vous pouvez obtenir un soulagement immédiat suivi d'une prompte guérison à l'aide des merveilleux
CACHETS GAUVIN
contre le Mal de Tête.
En vente partout
25c la boite.

J. A. E. GAUVIN, PHARMACIEN-CHIMISTE
850 RUE STE-CATHERINE EST, MONTREAL.

COUVENT STE-MARIE

Congrégation de Notre-Dame

Newcastle, Nouveau-Brunswick.

Affilié au Collège de Musique "Dominion."

COURS D'ETUDES EN ANGLAIS.—Grands avantages pour les jeunes filles qui désirent apprendre l'anglais.

DIPLOMES DU COLLEGE DE MUSIQUE 'DOMINION'.—Dessin, peinture, travaux à l'aiguille, latin, branches commerciales, etc., etc.

SITE IDEAL.—Magnifique maison Commodités les plus modernes. Rentrée des élèves 7 septembre.

Pour autres renseignements,

19-437 Adressez

Revde Mère Supérieure.

Les feux de forêts

CAUSENT DES DEGATS CONSIDERABLES DANS L'OUEST. — DESTRUCTION de PLUSIEURS ETABLISSEMENTS MINIERS et FORESTIERS.—CINQ PERTES DE VIE.

Nelson, C. A., 19.—Le contre-maître Chas. Norman, de la Luckey Jim Mine, de Kaslo, a perdu la vie, hier, dans un feu de forêt qui fait rage près de cette localité. Et quatre autres hommes ont été asphyxiés par la fumée dans une chambre de la mine où ils s'étaient réfugiés.

Les morts sont : Chs. Norman, S. Peerson, de Sandon, B. C.; George Chisley et David Patterson. Un nommé Edward Lucas a disparu et on croit qu'il a aussi péri dans le feu.

Le cadavre de Norman a été trouvé à l'entrée de la mine.

Toutes les anciennes constructions de la Luckey Jim Mine ont été détruites, ainsi que celles de la Rambler-Cariboo.

Un train spécial est allé recueillir tous les habitants à Whitewater et les a transportés à Kaslo.

A McGuigan toutes les maisons ont été rasées par les flammes. Trois cents mineurs et leurs familles ont perdu tout ce qu'ils possédaient.

Le camp de la Powers Lumber Coy a été détruit avec une grande quantité de bois de commerce.

La compagnie Great Northern a subi de lourdes pertes. A McGuigan, le feu a détruit dix chars de fret, plusieurs ponts et au moins pour cent mille dollars de bois appartenant à diverses compagnies.

On rapporte de Saleno que les feux de forêts font rage dans toutes les directions. Toute la région est couverte d'une épaisse fumée. Des centaines d'hommes travaillent à contrôler les flammes. Jusqu'à présent plusieurs millions de pieds de bois ont été détruits.

Toutes les femmes et les enfants de Sandon, C. A., ont été transportés à New Denver.

Importante découverte

PAR UN CANADIEN-FRANCAIS DU MICHIGAN.— LE MOYEN DE SOUDER LE CUIVRE ET L'ACIER

Détroit, Mich, 19.—Après avoir travaillé pendant six ans sur différentes théories, M. Evariste Parent de Calumet, Mich, a découvert une méthode pour souder parfaitement le cuivre et l'acier, un art qui a été perdu depuis plus de 2,000 ans, et on croyait bien que le secret ne serait jamais retrouvé. M. Parent a fabriqué des plaques, des verges, etc., du matériel soudé, lesquels objets ont été soumis à de sévères épreuves et dans tous les cas il n'y a eu défaut de résistance. Aucune force n'a pu séparer le cuivre de l'acier soudés.

Des expériences avec le matériel soudé ont été faites dans les grandes usines de la Calumet & Hecla Mining Compagny et les experts de cette compagnie ont déclaré que la soudure était parfaite.

La découverte de M. Parent est extrêmement précieuse. Il dit qu'elle est uniquement le résultat d'un accident. Il a étudié le problème pendant des années ; parfois même il passait des nuits entières au travail.

Souvent il pensait avoir découvert le secret, mais il rencontrait un désappointement. Il dit qu'il n'emploie aucuns produits chimiques dans la soudure du cuivre et de l'acier, et la méthode est si simple qu'il est certain qu'elle deviendra d'un usage général lorsqu'il sera prêt à la dévoiler.

On dit que la combinaison de l'acier et du cuivre, par le procédé de soudure de ces deux métaux, sera d'une valeur inestimable pour les plaques blindées des cuirassés et des croiseurs. Il a démontré que les boulets tout en frappant l'acier s'aplatiront sur le cuivre soudé à l'acier. M. Parent a fait récemment une expérience du pouvoir de résistance du boulet sur le matériel soudé.

Il confectionna une plaque d'environ un quart de pouce d'épaisseur moitié cuivre et moitié d'acier. Il plaça la plaque et d'une distance de 50 pieds tira dessus une balle d'une carabine Winchester 30-30.

La balle perça l'acier apparemment avec une grande facilité, mais elle s'écrasa contre la couche de cuivre.

Le matériel soudé pourra être utilisé à beaucoup d'autres fins.

TABAC CARILLON

A Fumer et Chiquer

CONSERVEZ LES COUPONS

20-50—o

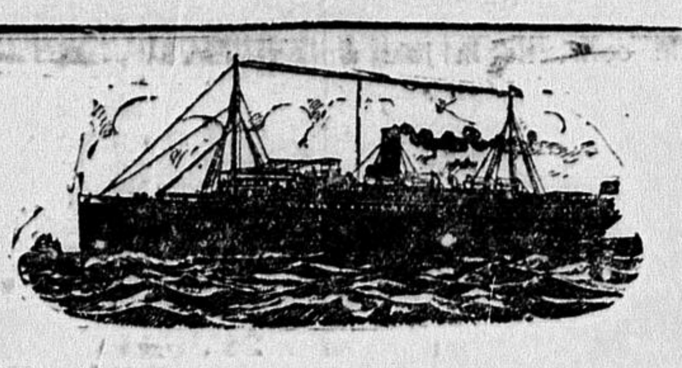

NOUVELLES MARITIMES

LIGNE C. P. R.

L'Empress of Britain, capt. Murray, venant de Liverpool, est attendu ici demain après-midi. Il amène 199 passagers de première 325 de deuxième et 965 de troisième classe. Lord et Lady Grey et leur suite sont à bord.

LIGNE ALLAN

Le Corsican a passé à Pointe-Armour à 5.20 hrs p. m. hier. Il est dû dans notre port demain vers 2 heures p. m.

Le Sicilian, venant de Londres et du Hâvre, a passé à Anticosti, pointe sud, à 11.50 p. m. hier. Il est dû ici demain matin. Le capitaine rapporte avoir rencontré une grosse banquise à six miles au sud-ouest de Belle-Isle.

Le Ionian, capt Eastaway, a quitté Moville, le 16 pour Québec, avec 138 passagers de cabine et 206 d'entrepont.

Le Southwark, capt. Morehouse, venant de Québec, est arrivé à Glasgow lundi.

LIGNE MANCHESTER

Le Manchester Enginer, venant de Montréal, est passé à Québec hier, en route pour Manchester.

Le Manchester Trader, capt. Everest venant de Mancheser, est arrivé à Québec ce matin.

LIGNE BAIE DES CHALEURS

Le Gaspésian, capt. Blouin, venant de Montréal, a fait escale à Québec pour y compléter sa cargaison. Il a quitté Québec ensuite pour la Baie des Chaleurs.

LIGNE COTE NORD

L'Aranmore, capt. Hearn, a quitté notre part hier pour les différents endroits de la Côte Nord.

LIGNE NATIONALE

Le Natashquan, capt. Bouchard, venant de la Pointe aux Esquimaux, est arrivé dans notre port hier soir, amarrant au quai de la Pointe à Carcy.

LE CHENAL A MONTREAL

L'eau baisse continuellement dans le chenal de Montréal. Actuellement les gros vaisseaux ne peuvent faire plus le cinq milles à l'heure par mesure de précaution et si cela continue ils auront toute les difficultés à se rendre à Montréal.

VAISSEAU SOMBRE

La barge à vapeur Bothinia venant de Ashtabula Ohio, avec une cargaison de chrbon, est échouée à Lilly Bay près de Brockville, Ontario.

La Bothina a commencé à faire eau à quelque distance de l'endroit où est elle échouée. L'on croit qu'il sera facile de la renflouer après avoir déchargé une partie de sa cargaison.

NOTES

La goëlette Marie-Joséphine, capt. Heppell est arrivée de la Pointe des Monts, hier.

L'Amethyt, capt. Bernier, venant de Cheticamp, N. B., est arrivé dans notre port hier.

Les vapeurs Canada, Cape, de Hull, Ang. Renvoyle de Midllesborough, pour Montréal et Cap Breton, de Montréal pour Sydney sont passés dans notre port hier.

Le remorqueur Ada est passé dans notre port hier avec une barge à sa remorque, qu'il conduit dans le bas du fleuve.

Nouvelles du Golfe

SERVICE DES SIGNAUX

Québec, 20 juillet, 10 heures, a. m.

Cap Salmon.—Vent d'ouest. Montant à 8 heures, a. m., Thor. Descendant, hier, à 5 heures, p. m., Aranmore.

Pointe-au-Père. — Vent d'ouest. Montant à 8.15 heures, a. m., Bengore Head ; à 8.35 heures, a. m., Sicilian.

Petit Métis.—Vent d'ouest. Descendant à 7.30 heures, a. m., Manchester Engineer.

Cap Chatte.—Montant à 7.30 heures, a. m., Astarte.

Rivière Martin.—Montant à 4 heures, a. m., Rosalnd ; à 6 heures, a. m., Knudsen ; à 8 heures, a. m., Marian.

Cap Madeleine.—Montant à 8.10 heures, a. m., Iona.

Pointe à la Renommée.—Montant à 7 heures, a. m., Trindad.

Pointe Sud1Ouest.—Vent d'est. Montant à 9 heures, a. m., Corsican.

North Shore.—Service télégraphique interrompu ce matin.

Belle-Ile.—Montant, hier, à 3.30 heures, p. m., un steamer. Empress of Britain à 195 milles E à 12.30 heures, p. m., hier ; Lake Erie à 120 milles E à 7 heures, p. m., hier.

Le Corsican rapporte avoir rencontré une grosse banquise à sept milles au sud-ouest de Belle-Ile, et une autre plus petite à neuf milles au nord-ouest de Cap Norman.

Godbout.—Descendant à 8 heures, a. m., Aranmore.

Pentecôte.—Montant, hier, à 11 heures, p. m., S. B. Georgetawn.

Le naufrage de l'Aotea

LE CAPITAINE BLAME

Après avoir entendu plusieurs témoins à l'enquête sur le naufrage de l'Aotea, le capt. Demers, commissaire enquêteur a rendu jugement blâmant le capitaine du vaisseau d'avoir manqué de prudence.

Cannibalisme à Haïti

DES ENFANTS TUES ET DEVORES PAR UNE VIEILLE INDIGENE

Puerto Plata, San Domingue, 19.—La disparition de quelques enfants près de la frontière de Haïti, vient d'être expliquée par l'horrible confession d'une vieille indigène qui a déclaré les avoir tués et mangés.

Le cannibalisme existe encore à Haïti. Et la presse de San Domingue demande que des mesures énergiques soient prises pour le faire disparaître complètement, et cela surtout en empêchant l'immigration de Haïti.

A Campbellton

LES AFFAIRES REPRENNENT LEUR COURS

Campbellton, N.-B., 19.—Les affaires commencent à reprendre leur cours. Plusieurs magasins ont été cuverts, et on a déjà installé un bon nombre d'instruments téléphoniques. On travaille activement à l'érection de constructions temporaires. La main d'oeuvre suffit à peine.

Le gouverneur Tweedie, le premier ministre Hazen et quelques autres personnes étaient ici, hier, et ont longuement discuté avec les citoyens les moyens d'améliorer la situation et d'aider à la reconstruction de la ville.

Une ville détruite

PAR UN FEU DE FORET

Spokane, Wash, 19.—La ville de Ryan sur la rivière Columbia, à 12 milles au sud de la frontière canadienne, a été complètement détruite par un feu de forêt.

Le territoire dévasté par l'incendie s'étendait hier soir depuis Bossburg à Marcus, le long de la rive ouest de la rivière Columbia, et depuis Rossburg jusqu'à Ryan, sur le côté est de la rivière, soit une lisière de terrain de quinze milles de long sur sept de largeur.

On rapporte que des millions de pieds de bois ont été détruits.

Les Américains aux Philippines

LE SECRETAIRE DE L'INTERIEUR ATTAQUE PAR DES INDIGENES INSOUMIS.

Manille, 19.—M. Dean C. Worcester secrétaire de l'intérieur des Etats-Unis aux Philippines, a été attaqué aujourd'hui par une bande de Filipinos insoumis, de l'Ile de Palawan. Il est probable qu'il aurait été tué, sans la présence d'esprit de sa garde du corps qui a aussitôt fait feu sur les assaillants, en tuant trois à la première décharge.

M Worcester faisait une tournée dans la partie extrême-ouest du groupe des Philippines et devait assister à l'installation du nouveau gouverneur. Une bande de Moros, apprenant sa prochaine arriveé, jurèrent sa mort et résolurent de le faire tomber dans une embuscade.

A l'arrivée de M. Worcester, ils l'entourèrent, et armés de coutelas, s'apprêtaient à mettre leur projet à exécution, quand le capitaine de Scouts, Moynihan, se rendant compte du danger, commanda immédiatement le feu. La première décharge tua net trois Filipinos et en blessa plusieurs autres, et le reste des belligérants confièrent à une fuite précipitée leurs chances de salut.

M. de Pressensé battu

L'ELECTION DU 15e ARRONDISSEMENT DE PARIS.

Paris, 19.— M. de Pressensé, socialiste unifié, ayant été battu à Lyon, aux élections générales, s'est représenté à Paris, dans la deuxième circonscription du 15e arrondissement, à la suite du décès du député Chauvière.

Le premier tour de scrutin, le 3 juillet, a donné lieu à un ballottage.

M. de Pressensé venait en tête de liste avec 4,815 voix, mais cela ne l'a pas empêché d'être battu au scrutin définitif qui a eu lieu hier. C'est M. Chérioux, radical-socialiste, qui a été élu.

M. de Pressensé s'était nettement déclaré opposé à l'exécution de Liabeuf, l'assassin de l'agent Deray, et c'est cette attitude qui l'a fait échouer.

De nombreuses bagarres se sont produites pendant cette élection.

Si vous avez besoin d'une servante, annoncez-ledans l'Evénement.

...POUDRE LAXATIVE de VICH

Comptes de Depôts et Achats

Nous payons un intérêt de CINQ POUR CENT sur la balance quotidienne de nos comptes de dépôts et achats. Il vous est loisible de déposer de l'argent ou d'en retirer en tout temps durant les heures d'affaires.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

157 a 173 Rue St-Joseph Division du Détail

Le Rayon des Occasions

Venez au bazar des occasions au sous-sol. Tous les jours de nouvelles occasions remplacent celles qui sont enlevées par les clients. Des milliers et des milliers de dollars de marchandises ont été écoulées à cette place.

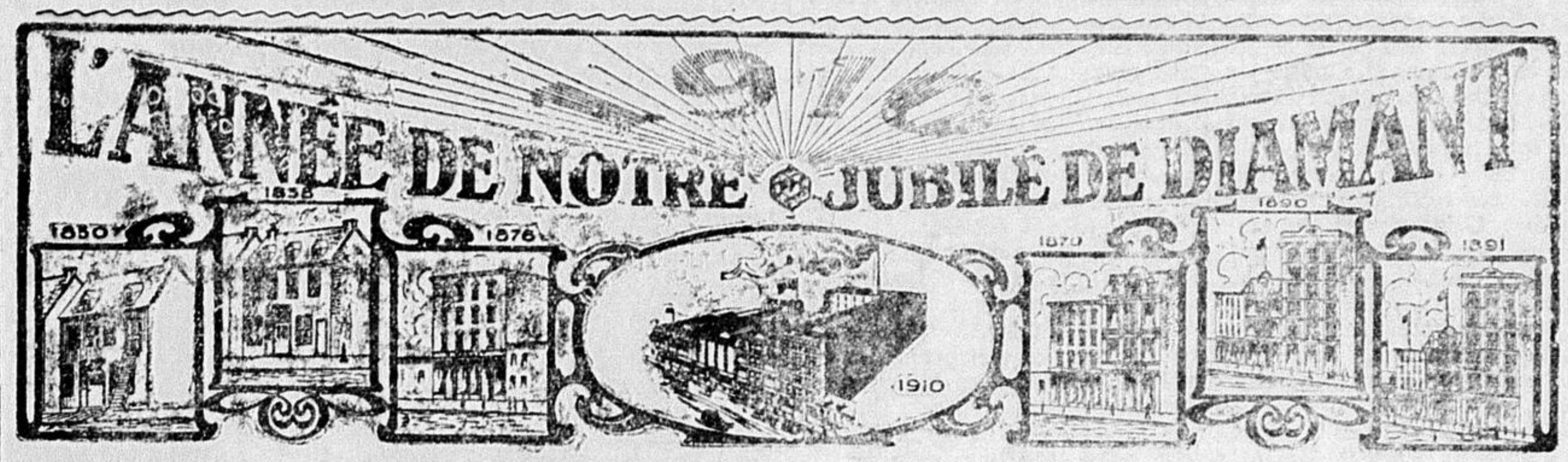

EXTRA SPECIAL

ATTRACTION AU PAQUETORIUM

NOUS venons de nous assurer les services de M. J.-E. Corriveau, bien connu du public québecois. Ce monsieur expliquera toutes les vues de manière que chacun puisse comprendre exactement ce qu'il verra. Il a le talent bien reconnu de saisir le pittoresque des situations de manière à le faire sentir à ses auditeurs. Nous sommes certains que nos clients seront contents de cette nouvelle acquisition de la maison et que l'auditoire qui se presse au Paquetorium augmentera tous les jours.

PROGRAMME DE JEUDI

Ce programme a été choisi avec le plus grand soin et Monsieur Corriveau vous en donnera une explication qui vous plaira. Venez donc au Paquetorium jeudi et nous sommes assurés que vous allez vous amuser. Les morceaux qui vous seront montrés ce jour-là sont:

Les titres des vues représentées Jeudi seront annoncées demain.

Le Paquetorium sera ouvert jeudi à 9.30 du matin. Dans l'après-midi, Monsieur Corriveau sera là pour vous expliquer les différentes vues de 2 à 5.30. Admission 5c. Les enfants au-dessous de 7 ans et accompagnés d'une grande personue sont admis gratis.

Vente Gigantesque de Camisoles d'Ete

POUR DAMES

Notre acheteur vient de s'assurer d'un beau lot de camisoles d'été pour dames. Ces camisoles sont légères et confortables pour le temps des chaleurs et la valeur en est réellement remarquable. Il va sans dire qu'il vous fera plaisir, de vous en procurer une bonne quantité. Voyez-en l'étalage dans notre grande vitrine. Lisez ces descriptions.

CAMISOLES SPECIAL 11c

Camisoles en gaze de coton blanc pour dames, bonne variété de points col bas, manches courtes, belle qualité, prix de CETTE VENTE 11c

CAMISOLES SPECIAL 13c

Camisoles de Fil, belle qualité pour dames, bonne variété de points col bas, manches courtes, garnies de dentelle, belle valeur, prix de vente 13c

Grande Vente Finale de COSTUMES pour DAMES

Jeudi nous voulons écouler la balance de notre assortiment de costumes pour dames. Ces costumes sont marqués à des prix ridiculement bas si l'on en considère la qualité. Les descriptions suivantes vous donneront une idée de la valeur des effets. Venez de bonne heure faire votre choix.

COSTUMES POUR DAMES à Ecouler à $3.98

Costumes de duck, pour dames, couleur blanche, jaquette longue, jupe unie, jolis boutons, bonne variété de points, de belle valeur, jeudi . . . $3.98

COSTUMES POUR DAMES à Ecouler à $3.98

Costumes de duck blanc, pour dames, jaquette longue, col châle beaux boutons, bonne variété de points, POUR ECOULER JEUDI AU PRIX SPECIAL DE $3.98

La Vente Spéciale de Faux-Cols pour Hommes

se Continue JEUDI, VALEUR 2 pour 25c. 6 pour 30c

La vente spéciale de faux-cols de toile blanche pour hommes se continuera jeudi. Ces collets sont de tous points de 12½ à 18½, des genres fashionables à pointes ou rabattus, bonne valeur, prix régulier 2 pour 25 cts. ACHETES SPECIALEMENT POUR CETTE VENTE, 6 POUR 30c

Bourses de New-York et Montreal

Finis à 12¼ hrs P. M.

McDonald, L'Espérance & Cie.

Québec 20 Juillet 1910

NEW-YORK	Ouvert.	Cloture
Amalgamated Copper	59⅝	59¾
American Smelters	69	69¼
American Ice	....	....
American Car & Foundry	50	50
American Locomotive	....	....
American Sugar	....	....
American Telegraph & Tel	132½	132½
Anaconda	37½	37¾
Atchison	99⅛	98⅞
Brooklyn Rapid Transit	77⅝	77
Baltimore & Ohio	....	....
Canadian Pacific	186-185	186
Colorado Fuel	31½	31¼
Chesapeake & Ohio	73¼	73½
Consolidated Gaz	134¼	134¾
Delaware & Hudson	....	....
Denver & Riograude	....	....
Detroit United Rys	....	....
Erie, common	24⅝	24½
Ore Certificates	53-52½	52½
Great Northern prefered	124⅛	124¼
Int. Lead	68½	68½
Louisville & Nashville	....	....
Mackay, Common	85-84	85-84
Mackay, preferred	75-73¾	75-73¾
Missouri Pacific	59-56	59-56
New-York Central	113⅝	113¾
Norfolk & Western	....	....
Northern Pacific	119	118½
Ontario Western	....	....
Pensylvania	128⅛	128
People's Gas	....	....
Pressed Steel	....	....
Reading	142	142¼
Rock Island	32	32⅛
Republic Steel	....	....
Railway Springs	....	....
"Soo" Common	125-123¾	125-123
St-Paul	123¼	123¼
Southern Pacific	113⅝	114
Southern Railway	23⅛	23⅛
Southarn Railway Preferred	....	....
Sloss S. S.	....	....
Twin City	109	106¾
Union Pacific	162⅝	162½
United Stated States	70¼	70½
preferred	116¼	116½
Wabash	....	....
Wabash preferred	35½	35¼

Bourse de Montréal

RAPPORT

fourni par MM. Neuville Belleau et Cie, courtiers, 93 rue St-Pierre Québec

FERMETURE :

Asbestos, 16 à 15 3-4.
Asbestos Préf., 80 à 79.
Black Lake, 27 1-4 à 26 3-4.
Black Lake Préf., 63 3-4 —
Cotton — 54.
Illinois, 90 à 89.
C. P. R., 185 3-4 à 185 1-2.
Cement, 18 1-2 à 17 7-8.
Rich. & Ont., 79 à 78.
Soo, 124 1-4 à 124.
Ogilvie, 129 —
Textile, 64 3-4 à 64 3-8.
Cement Préf., 81 1-4 à 81.
Dom. Iron, 55 3-4 à 55 1-4.
Dom. Iron Préf., 112 à 101 12.
Détroit, 44 à 43 3-4.
Woods, 126 à 123 1-2.
Mont. Power, 128 1-2 à 128 1-4.
Quebec Ry., 391-2 à 39 3-8.
Scotia, 85 à 82 7-8.
Toronto, 114 1-4 à 114 1-8.
Twin City, 108 à 107.
Penman, — 55 1-2.

VENTES :

Asbestos, 50 à 16, 25 à 14 1-2, 25 à 14.
Asbestos Préf., 100 à 75.
C. P. Rr., 86 à 185.
Coal, 50 à 81 1-8, 25 à 81 1-4.
Dom. Iron, 200 à 55 1-2, 100 à 55 1-4, 25 à 55 3-4, 10 à 55 1-2, 50 à 55 1-4, 25 à 55 1-8, 10 à 55 1-4, 200 à 55, 20 à 55 14, 975 à 55, 25 à 55 1-2.
Duluth, 50 à 66 1-4.
Mont. Power, 29 à 128, 100 à 127 3-4, 125 à 128.
Mont. Street, 125 à 224, 25 à 223 3-4, 25 à 223, 25 à 222 1-2, 100 à 223, 100 à 223 1-2, 20 à 224, 75 à 223 1-2, 5 à 223 3-4, 25 à 224.
Quebec Ry., 75 à 391 1-2.
Quebec Bond, 200 à 81, 1,000 à 80.
Rich. Ont., 27 à 79, 25 à 78 1-2.
Soo, 35 à 124, 25 à 123, 135 à 124.
Scotia, 100 à 80 3-4, 100 à 80, 70 à 80 7-8.
Toronto, 2 à 115, 75 à 114 1-4, 2 à 115, 25 à 114 1-4, 20 à 114.
Textile, 100 à 65.
Penman, 10 à 60.

TABAC CHAMPLAIN

A FUMER ET A CHIQUER

LA CIE DE BRIQUES DE QUEBEC LTEE.

Pierre cassée, 2 pouces,
Gravois .... ¾ et ¼ pc.
Pierre à maconne,
Briques de face, Briques communes.

Bureau : 1, Place d'Orléans, Québec, Tel. 3757.

9-116—3 f. p. s. 1 mer. sam.

EMPOIS RÉMY

MADAME : Voici quelques-unes des raisons pour n'employer que l'empois pur de Riz Rémy. . . .

ECONOMIE 20% d'économie d'empois sur tous les autres empois.

FACILITE L'Empois de Riz Rémy s'emploie à FROID plus besoin de chauffer ni de faire bouillir votre empois.

BLANCHEUR L'Empois de Riz Rémy donne une blancheur immaculée supérieure aux empois de blé ou de blé d'Inde.

SOUPLESSE Les cols et les chemises ne sont glacés et souples qu'avec l'empois de Riz Rémy

L'Empois de Riz Rémy a remporte les plus hautes récompenses

Médaille d'Or, Paris 1887 Grand Prix, Paris 1889 Hors Concours, Paris 1900

Se vend chez tous les bons épiciers en trois grandeurs ¼, ½ et 1 lb 10ct le paquet

J. B. RENAUD & Cie., Enregistrée. Distributeurs pour Québec.

GLOVER FRY & CIE

Département pour Messieurs

Nouveauté dans les Tweeds pour Habillement et étoffes pour Pardessus, Complet en Tweed fait sur ordre pour $18.00
Habillement en Tweed Ecossais de première qualité pour $22.00
Nouveauté en Cravates depuis .... 25c a 50c
Nouveauté dans les Vestes de Couleurs.

Département des Tapis

Patrons Nouveaux en Tapis Axminster, Bruxelles et Tapisserie.
Nouveaux Desseins en Prélarts et Linoleums.
Rideaux en Point au Tambour et en Dentelle.

5 POUR CENT D'ESCOMPTE POUR ARGENT COMPTANT

GLOVER FRY & CIE

SALINA

Pour le Foie et les Rognons. Cette eau minérale - médecinale devient d'un usage général. Elle agit merveilleusement et tous ceux qui en ont fait l'expérience ne peuvent plus s'en priver.

— GROS ET DETAIL —

CHEZ J.-B. MORIN. 318½ RUE ST-JOSEPH

GUILLAUME II A KIEL

Comme tous les ans, à pareille époque, l'empereur assiste aux régates de Kiel, la plus grande épreuve sportive maritime allemande. Comme l'année dernière, c'est ici que fut courue la coupe du cercle de la Voile de Paris, remportée deux années de suite par un yacht allemand et cette année par un suédois.

La présence actuelle de l'empereur à Kiel a cependant une certaine importance, bien qu'elle se produise chaque année. Le kaiser n'a-t-il pas été, en effet, atteint de deux petits accidents : furoncle au poignet, épanchement de synovie à la rotule ; cette dernière indisposition de date très récente, faillit même empêcher Guillaume II de venir contempler sa flotte réunie dans la magnifique baie de Kiel, de venir surtout, comme il le fait chaque année, recevoir aimablement, je dirais presque galamment, ses hôtes étrangers et principalement français.

Cette année, on signale la présence de S. A. S. le prince Albert de Monaco, M. Jules Cambon, notre ambassadeur à Berlin ; M. Gaston Menier, le célèbre chocolatier et moins célèbre député, et autres personnages de moindre importance. Qu'il me soit permis, en passant, de noter que les yachts et les canots automobiles français n'ont pas accompli de merveille. *Arc-en-Ciel*, que l'on donnait comme un concurrent dangereux dans la course de la coupe du cercle de la Voile de Paris, s'est classé bon dernier dans la moitié des huit épreuves.

Mais revenons au kaiser. On a dit qu'il ne pourrait venir à Kiel, puis on a annoncé son arrivée, démentie de nouveau et qui s'est pourtant produite, mais avec un jour de retard. Cette présence à Kiel peut étonner, car la princesse Féodora de Schleswig-Holstein, soeur de l'impératrice, vien de mourir et doit être enterrée lundi. L'empereur, cependant, ne parait nullement se soucier de sa belle-soeur. Celle-ci, il est vrai, avait le double défaut, aux yeux impériaux, d'être d'un tempérament maladif et de n'être pas mariée. Une femme ne prend de valeur, aux yeux de Sa Majesté, que quand elle peut faire une bonne mère de famille. La princesse impériale, qui a, comme on le sait trois enfants, et attend pour l'automne un joyeux événement, doit avoir toute l'estime de son impérial beau-père.

A l'occasion des deux indispositions de l'empereur, une grave question s'était posée au peuple allemand : "L'empereur n'a-t-il pas un empoisonnement du sang ?" A peine cette opinion fut-elle émise, les médecins ordinaires de la cour cherchèrent à la résoudre par la négative. Hélas ! peine perdue. Le peuple, non pas seulement le bas peuple, mais les classes moyennes de la nation, est persuadé que ce timide démenti n'a pas été donné assez franchement pour couper court à toute hypothèse pessimiste concernant la santé du souverain.

On a rappelé que l'empereur, dès sa plus tendre enfance avait eu une sorte d'atrophie du bras gauche, infirmité que Guillaume II sait cacher assez bien, mais qu'il lui est impossible de soustraire complètement à la vue du public, tant est grande la différence de longueur entre ses deux bras. On a remémoré aussi que l'empereur souffre d'une inflammation chronique de l'oreille, et cela a suffi pour donner au public certaines inquiétudes au sujet de l'etat de l'empereur. Inquiétude bien légitime, a mon avis, car l'empereur, depuis que je le connais, a réellement changé. Son visage est coupé de nombreuses et profondes rides, que l'on évite de reproduire sur ses photographies et les tableaux où il est représenté. Ses portraits le donnent toujours jeune, alors qu'en réalité, il a bien vieilli depuis quelques années. Sa démarche, son maintien, ne sont plus ce qu'ils étaient autrefois. En un mot, je crois que l'empereur "se casse." De là dire qu'il a déjà un pied dans la tombe, nullement, mais il se pourrait que les craintes du peuple allemand se justifiassent d'ici à quelques années.

On n'a pas oublié que c'est à Kiel que s'est ouverte, l'année dernière, la crise politique, concernant le prince de Bülow. Les années se suivent chez nous et paraissent se ressembler. 1909 a eu la chute de l'astucieux chancelier Bulow. Les régates de Kiel 1910 paraissent aussi préparer celle de M. Bethmann-Hollweg. Ce dernier a pris le pouvoir dans des conditions particulièrement difficiles, il a cherché à mener à bon port la barque gouvernementale, mais les écueils étaient tellement nombreux, qu'il échoua dans sa traversée. La loi sur la modification du mode de votation en Prusse n'a pu être votée, et c'était là l'article principal du programme ministériel. Dans la discussion concernant ce projet, M. de Bethmann-Hollweg aurait agi de sa propre initiative, sans en référer aux autres ministres, ou même contre leur gré. C'est ce qui aurait amené la récente crise ministérielle, où les ministres de l'Agriculture, M. von Arnim, et de l'Intérieur, M. von Moltke, se sont retirés, ne voulant pas partager plus longtemps avec M. de Bethmann-Hollweg, un pouvoir dont ils n'avaient en réalité aucune parcelle.

Le départ de M. Dernburg, du secrétariat des colonies de l'empire, est dû également à un manque d'entente entre Bethmann-Hollweg et l'ancien ministre des Colonies. M. Dernburg était un homme trop énergique, trop indépendant aussi, avec des vues trop larges pour pouvoir se plier aux exigences d'un chancelier comme celui qui dirige actuellement la politique allemande.

Le bruit courait récemment que ce dernier songeait, lui aussi, à ses amis ont démenti le fait et lui-même, pour prouver qu'il n'y avait rien de fondé dans ces potins de couloir, partait en voyage, dans le but de faire sa visite d'entrée en fonctions au roi de Wurtemberg. On disait donc : S'il fait sa visite d'entrée en fonctions, c'est qu'il a l'intention de rester au pouvoir. Raisonnement péril.

D'autre part, on mande de Berlin, que le chancelier actuel aurait déjà, à différentes reprises, offert sa démission à l'empereur, et que devant les attaques répétées qui lui ont été pratiquées, tant dans le Parlement que dans la presse, devant l'absence de tout secours du côté du gouvernement, M. de Bethman-Hollweg aurait réitéré sa démission, priant l'empereur de l'accepter et de confier sa succession à M. le baron von Rheinbaben, et le poste de ministre des Finances de Prusse, soit à M. Dernburg, soit à M. Wermuth.

C'est le bruit de la dernière heure. Il parait se confirmer par ce fait que M. Dernburg est actuellement à Kiel l'hôte de Guillaume II.

Certes, M. Dernburg est un homme de grande capacité. Mais je doute, précisément à cause de sa vive intelligence, qu'il accepte le poste que l'on voudrait lui donner aux finances. Dernburg est un grand financier, mais plutôt un lanceur, un brasseur d'affaires—il l'a prouvé par son activité aux colonies,—qu'un homme destiné à faire marcher une machine aux rouages uésé. C'est un constructeur, ce n'est pas un réparateur. En outre, M. Dernburg voudra une place indétorité d'un homme à qui il devra soumettre tous les actes de sa gestion. Ce serait peut-être un très bon chancellier, il ne fera jamais un bon sous-ordre.

Verrons-nous bientôt la crise se produire ; devrons-nous, au contraire, attendre de longues semaines ? L'avenir seul nous l'apprendra.

G. P.

TABAC CARILLON

A Fumer et Chiquer

CONSERVEZ LES COUPONS

20-50—o

PARC MONTMORENCY

CETTE SEMAINE

VAUDEVILLE DE PREMIER CHOIX

QUATOR MUSICAL COLUMBIA

ETTA VICTORIA

une adepte de la culture physique

LILIAN WEIGHT

et les frères Rice

Le CHINOIS & RUBE

Suivez la Foule ! 16 j-37-6

Matinées 3.30 hrs. Soirées 8.30.

LaCompagnie du Chemin de Fer du Comté de Québec

AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné que la Compagnie du Chemin de fer du Comté de Québec a déposé au bureau d'enrégistrement pour le comté de Québec les plans, profils et livres de renvoie pour leur voie projetée depuis l'Avenue des Erables dans la Ville de Montcalm jusqu'à St-Colomb de Sillery, tous deux dans le comté de Québec, et que copies des dits plans, profils et livres de renvoie ont été soumis au Ministre des Travaux publics et du Travail pour la province de Québec pour être certifiés et déposés au département des Travaux publics et du Travail conformément à l'Acte des Chemins de fer de la Province de Québec.

CHAS.-J. PIGOT,
Secrétaire-Trésorier.

345—o.

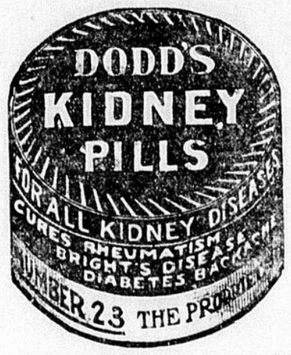

Le café est l'un des meilleurs dons de la nature au genre humain.

Pris tous les jours il apporte le confort et la joie à des millions sans faire tort à la santé.

Seal Brand Coffee

Est le produit des plantations les plus soignées.
C'est un café naturel, pur et non médeciné.
C'est le meilleur café à boire.

Vendu en canistre de 1 et 2 livres seulement

CHASE & SANBORN, MONTREAL

Les Grands Magasins de Quebec - Centre

SEMAINE du 11 Juillet

SIX JOURS DE BARGAINS EXTRAORDINAIRES

Occasions qui passent rarement et que vous ne devez pas laisser échapper

NE jugez pas les bons marchés par le bruit que font les annonceurs vous promettant plus qu'ils ne peuvent donner ; basez vous sur la valeur et la nouveauté des marchandises mises en vente.

Nous voulons écouler la balonce des lignes du printemps et de l'été, et pour ce faire, nous avons acheter de différents manufacturiers à moins que la moitié des prix ordinaires des marchandises nouvelles que nous metterons en vente avec notre stock régulier. Nous pourrons vous vendre, ce qui n'est pas peu dire, au prix du fabricant tout en gardant un certain profit pour rencontrer nos dépense. Nous sommes pas de ceux qui prétendent vendre sans profits, nous voulons vivre. "Mais lorsque nous promettons occasions, occasions il y a".

3ème ETAGE

CAPELINES et bonnets pour enfants en soie et broderie, pointures 11 à 16 pouces. Valeur 25 et 30c pour 19c

MATINEES en Lawn blanc, devant brodé et ajouré, manches longues, poignets finis dentelle, tous les points, prix $1.00 et $1.25, réduites à chacune 69c

CAMISOLES de dames, en fil et coton blanc, manches longues, courtes ou sans manches, valeurs 12c et 15c, pour écouler chac. 10c

COSTUMES pour fillettes, en bon duck blanc, écru, rose, et bleu-pâle, manteau demi-ajusté, jupe à plis, dernière nouveauté, âges 12, 14, 16 et 18 ans, valeurs $4.50 et $4.75, pour écouler à $3.89

CAMISOLES de dames, en coton blanc, avec ou sans manches, valeur 18c et 23c, pour écouler chac. 15c

ROBES PRINCESSE, en Lawn blanc, et couleur, magnifiquement garnies, valeur $4.50 et $4.95 pour écouler chac. $3.69

PARASOLS en coton mercerisé de couleur, à effets de rayures fantaisie, valeur $1.25 pour 98c
85c pour 73c

HABILLEMENTS pour hommes, en Homespun, gris claire, style 2 morceaux, habit demi on sans doublure. Valeur extra aux prix réguliers, réduction :

$6.25 pour $4.69
$9.00 pour $6.75
$9.00 pour $7.32
$10.50 pour $7.88
$11.25 pour $9.44
$12.75 pour $9.57

Faguy, Lépinay & Frère,

254 et 264 rue St-Jean - - Québec

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Taux réduits pour les Côtes du Pacifique

QUEBEC A

Vancouver, Portland, Ore. Astoria, Ore Seattle, Wash. Tacoma, Wash. Everett, Wash. Bellingham, Wash. Victoria, B.C. Vancouver, B.C., New Westminster, B. C. — $109.80

San Francisco, Cal. Los Angeles, Cal. San Diego, Cal. — $112.05

24 JUILLET AU 27

$96.45

A—Billets bons pour revenir jusqu'au 31 octobre 1910.

B—Billets bons pour trois mois après la date de l'achat.

Pour taux et autres informations, s'adresser à Geo. H. Stott, C. P. & T. A., coin des rues du Fort et Ste-Anne, en face du Château Frontenac Phone 567, aussi au No 18 rue Dalhousie; Phone 73 et 349 rue St-Paul. Phone 3486. 33

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

Brises de l'Eau Salée

PORTLAND, OLD ORCHARD, ETC.

Par chars-parloirs, aussi chars-buffets entre Québec et Portland, se rattachant à Old Orchard, via les merveilleuses Montagnes Rocheuses.

Pour plus amples informations et sièges pour le char parloir, s'adresser à F.-S. STOCKING, Agent des Passagers pour la ville et aussi représentant Thos. Cook and Son et toutes les lignes de Paquebots.

No 70.

VAPEUR FRONTENAC

Traverse entre Québec, Sillery, St-Romuald

Le temps et circonstances le permettant, le vapeur partira comme suit :

ST-ROMUALD		QUEBEC
5.00 a. m.	Voyage Circulaire	6.00 a. m.
8.00 a. m.	AU PONT	9.00 a. m.
10.00 a. m.		11.30 a. m.
1.00 p. m.	Dimanche	2.00 p. m.
3.00 p. m.	1.30 et 3.30 p. m.	4.00 p. m.
5.00 p. m.		6.15 p. m.
12.15 a. m.	DIMANCHES	8.00 a. m.
2.30 a. m.		1.30 p. m.
5.30 p. m.		3.30 p. m.
		6.15 p. m.

Les Mardis et Samedis le premier voyage de St Romuald se fera à 4.45 au lieu de 5 a. m.

Le samedi soir, il y a un voyage de St-Romuald et Sillery à Québec, à 7 h. p. m.

Jonction à St-Joseph et St-Romuald avec le ramway électrique de Lévis.

LIGNE ALLAN

STEAMERS DE LA MALLE ROYALE

Service de Liverpool, Québec et Montréal

De Liverpool	Vapeurs	De Québec
30 Juin	Tunisian	15 Juil.
8 Juil.	Victorian	22 Juil.
14 Juil.	Corsican	29 Juil.
22 Juil.	Virginian	5 Août

PRIX DU PASSAGE

Vaisseaux à Turbine : Salon $87.50 en montant, seconde classe $50. en montant, 3ième classe $30. Tunisian et Corsican Salon $77.50 en montant, seconde classe $47.50 en montant, 3ième classe $28.75

Service de Glascow, Québec et Montréal

De Glasgow	Vapeurs	De Québec
2 Juil.	Pretorian	16 Juil.
9 Juil.	Hesperian	23 Juil.
15 Juil.	Jonian	30 Juil.
23 Juil.	Grampian	6 Août

PRIX DU PASSAGE

Grampian et Hesperian, salon $67.50 en montant seconde classe $47.50 en montant 3ième Classe, $28.75 en montant Jonian et Pretorian—N'ont qu'une classe de cabines appelée seconde, $45.00 en montant, troisième classe $28.75.

Service de Londre, Havre, Québec et Montréal

De Londres	Du Havre	Vapeurs	De Québec
25 Juin	27 Juin	Lake Erie	16 Juil.
2 Juil.	4 Juil.	Pommerian	23 Juil.
9 Juil.	11 Juil.	Sicilian	30 Juil.
16 Juil.	18 Juil.	Sardinian	6 Août

PRIX MODERE

*Ce vapeur ne transporte pas de passagers. Une seule classe de cabines appelée seconde, pour Londres, $42.50 et plus. Pour le Havre $45.00 et plus sur le Pomeranian ou le Sardinain, $52.50 et plus sur le Sicilian, le Corinthian ou le Lac Erie. Troisième classe, Londres $27.75. Troisième classe, Havre $35.00

Salon intérieur, Musique et Tabagie sur le pont-Promenade. Lumière électrique et toutes les accommodations modernes.

Service de télégraphie sans Fil Marconi sur les Vapeurs Victorian, Virginian, Tunisian et Corsican pour la commodité et la sureté des passagers en cas d'accident.

ALLANS, RAE & Cie, Agents,

CHEMINS DE FER CANADIAN NOR. QUEBEC ET QUEBEC & LAC St JEAN

LE ET APRES LUNDI, LE 27 JUIN, les train partiront de Québec comme suit :

Chemin de Fer Canadian Northern Ouebec

8.55 A. M.—Dimanche seuleme pour les Chute Shawinigan

9.30 A.M.—Tous les jours, dimanche excepté pour Montréal, Grand'Mère, les Chutes Shawinigan. Raccordement pour aller et venir de La Tuque par Garneau Jct. Il y a un char buffet-parloir sur ce train.

5.15 P.M.—Tous les jours, excepté le dimancne pour St-Casimir. Les vendredis et samedis ce train se rendra à Shawinigan Jct.

Québec et Lac St-Jean

9.10 A.M.—Tous les jours, excepté le dimanche pour Roberval, La Tuque et Chicoutimi avec char parloir pour Chicoutimi.

9.15 A.M.—Le dimanche seulement, pour St-Raymond.

11.45 A.M.—Tous les jours excepté les samedis et dimanches pour Lac St-Joseph.

1.45 P. M.—Samedi seulement pour St-Raymond.

1.45 P. M.—Dimanche seulement pour Lac St-Joseph.

5.10 P.M.—Tous les jours, excepté le dimanche pour St-Raymond.

6.15 P.M.—Tous les jours excepté les samedis et dimanches pour St-Raymond.

10.00 P. M.—Le samedi seuleuamt, pour Roberval et Chicoutimi, etc., avec char dortoir jusqu'à Chicoutimi.

Billets en vente à la gare, rue St-André, chez F. S. Stocking, rue St-Louis, au Château Frontenac et au bureau du Grand Tronc. 32—12m

VAPEUR CHAMPION

Ligne de St-Laurent, St-Michel, St-Jean, Berthier

LE ET APRES le 5 JUIN, le temps et les circonstances le permettant, ce bateau voyagera comme suit :

De St-Jean..... 6.30 heures a. m.
De St-Michel..... 7.15 " "
De St-Laurent..... 8.00 " "
De Québec..... 4.15 " p. m.

Samedis : Départ de Québec à 2.00 p. m.

LES DIMANCHES

De Québec : 7.30 h. a. m. et 1.10 h. p. m.
De St-Jean..... 5.30 hre p. m.

Arrêtant à Ste-Pétronille le matin seulement. Se rendant à St-François dans l'après-midi.

De Berthier pour Québec : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

De Québec pour Berthier ; Les lundis, mercredis, jeudis et samedis.

LES SAMEDIS

Ce même bateau fera un voyage de Québec à Berthier, afin de donner aux citadins l'avantage de respirer le bon air sur le fleuve.

Départ de Québec : 2 h. p. m.
Retour à Québec : 9 h. p. m.

Vapeur ORLEANS

Le et apres LUNDI le 15 JUILLET, le temps et circonstance le permettant ce bateau voyagera comme suit :

QUEBEC	De L'ILE
6.00 A. M.	5.30 A. M.
7.30 A. M.	6.45 A. M.
9.15 A. M.	8.15 A. M.
11.30 A. M.	10.00 A. M.
2.00 P. M.	1.00 P. M.
4.45 P. M.	3.30 P. M.
6.15 P. M.	5.30 P. M.

Le vendredi et le samedi, le départ de l'Ile le matin à 5.00 A. M.

TOUS LES JEUDIS ET MARDIS SOIR

QUEBEC	DE L'ILE
7.30 P. M.	7.00 P. M.
10.30 P. M.	10.00 P. M.

LE DIMANCHE

QUEBEC	De L'ILE
1.00 P. M.	1.30 P. M.
2.30 P. M.	3.15 P. M.
4.00 P. M.	5.00 P. M.
6.00 P. M.	7.00 P. M.
7.30 P. M.	

18-19—6m

QUEBEC STEAMSHIP CO. LTD

LIGNE DU ST-LAURENT

Québec à Gaspé, Malbaie, Percé, Grande - Rivière, Summerside, Charlottetown et Pictou

S. S. CASCAPEDIA, 1,900 tonneaux

Avec les accommodations les plus modernes pour les passagers, partira MARDI, le 19 JUILLET, à midi et tous les deux MARDIS suivants à l'avenir.

NEW-YORK DE QUEBEC

Viâ la fameuse rivière Saguenay

Arrêtant à Charlottetown et Halifax le steamer Trinidad, 2,600 tanneaux, partira de Québec le 22 juillet, et le 5 et 19 août et 2 septembre, à 5 hrs p. m.

Ligne New-York, Bermudes et les Indes Occidentales

S. S. BERMUDIAN, 5,600 TONNES

Du quai 47, Rivière du Nord, New York. Système de télégraphe sans fil. Aussi canlingots extérieurs.

Departs à 10 a. m., 16 et 27 JUILLET, et tous les 10 jours après. Malle Royale pour les Bermudes, $20 et plus pour le voyage entier, de New-York.

ANTILLES

Le nouveau SS. "Guiana", 3,700 tonnes, le SS. "Parima", 3,000 tonnes, le SS. Korona", 3,000 tonnes, de New-York à tous les deux mardis, à 2 hrs p. m., pour St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Ste-Lucie, les Barbades et Demerrara.

Pour pamplets illustrés, passagers et renseignements complets, s'adresser à

QUEBEC STEAMSHIP COMPANY

20-92—o 40, rue Dalhousie
F. S. STOCKING,
Agent des billets, 32, rue St-Louis.

Feuilleton de l' "EVENEMENT"

MAUDITS

Par F. M. WHITE

Traduit et adapté de l'anglais par E.-Pierre Luguet et Gabrielle Kahn

No 47

Ravenspur posa ces questions les unes après les autres. Tchigorsky ne voulu rien dire.

---Ce que vous demandez n'a rien à faire avec les événements, dit-il. Je vous ai prouvé devant un tribunal, comment votre famille a été détruite et qui est l'auteur de ces crimes. Cette femme est sous votre toit, dans l'impossibilité de bonger. Ses deux alliés sont étendus dans les souterrains. Je vous ai déjà expliqué comment il se fait que la princesse est là, et comment son infernal appareil a manqué. Il ne reste plus qu'à appeler la police.

---Quel scandale ? murmura Ravenspur.

Tchigorsky lui lança un regard impatient. Le Russe savait beaucoup de choses ignorées de Ravenspur, mais il ignorait tout de l'orgueil familial de ce vieillard d'ancienne souche.

---Oublié en huit jours, dit-il énergiquement ; et quand tout sera fini vous serez libre. Vous ne pouvez encore vous rtndre compte de la signification de ces mots.

---Non, dit Ravenspur. Je ne puis.

---En tout cas vous pouvez voir les faits, résuma Tchigorsky. Et en tant que magistrat de comté et député lieutenant, vous ne pourriez nous conseiller d'enterrer ces corps sans en parler.

Ravenspur acquiesça d'un signe. Quelques minutes plus tard, un groom portait une note à l'inspecteur d'Alton. Ravenspur se tourna vers Tchigorsky avec plus de douceur.

---Je ne vous ai pas remercié, dit-il. Vous et Ralph avez sauvé la maison ; voulez-vous oublier le passé ?

Il n'en dit pas d'avantage, mais tendit les mains. Ralph sembla deviner ce mouvement et pressa fortement la main de son père sans un mot ; ils se comprirent et Ralph sourit.

Geoffrey n'avait jamais vu son oncle sourire. L'expression dure de son visage disparut pour toujours, remplacée par une douceur qui le rendait presque beau.

A ce moment la porte s'ouvrit. Vera entra sans bruit dans la chambre.

---Que signifie tout ce mystère ? demanda-t-elle, Geoffrey. Vous êtes le docteur Tchigorsky ! s'écria-t-elle.

Tchigorsky ferma a porte et, en quelques mots, lui expliqua la situation sans dévoiler la personnalité de Mrs May.

Vera, trop secouée pour poser des questions, sur un signe de Geoffrey, se glissa hors de la pièce. Alors, elle se souvint qu'elle était descendue pour chercher une tasse de thé pour celle qu'elle ne connaissait encore que sous le nom de Mrs May.

Elle se procura le thé et, dans un état d'agitation bien compréhensible, entra chez la princesse. Mrs May était assise sur son lit, les joues fiévreuses, les yeux brillants.

---J'espère qu'il n'est rien arrivé de fâcheux, dit-elle. C'est peut-être une illusion, mais il m'a semblé entendre crier très fort le nom du docteur Tchigorsky ?

---C'est axect, dit-elle. J'entrais dans la bibliothèque, y ayant entendu des voix.

Le docteur Tchigorsky était assis dans un fauteuil. L'émotion a été terrible ; je ne pouvais en croire mes yeux.

---Alors, qui a été enterré ? demanda machinalement Mrs May sachant parfaitement ce qui lui serait répondu.

---Le docteur Voski, expliqua Vera. J'ai tout entendu raconter au sujet de Lassa et d'une certaine princesse Zara, qui semble être une terrible créature. Mais je vous agite ; et vous n'avez pas bu votre thé.

La malade avala rapidement son thé et retomba sur son lit en fermant les yeux. Elle voulait être seule pour pouvoir penser. Jamais le péril n'avait été aussi grand. Vera partie, la misérable essaya de se lever. Vains efforts ? Des larmes de rage montèrent à ses yeux.

---Cet homme m'a battue, murmura-t-elle. C'est fini. Mais leur revanche ne sera pas de longue durée.

CHAPITRE LVI

LE RETOUR DE MARION

La police avait pris possession de Ravenspur. Elle était partout, posant des question auxquelles Tchigorsky prit sur lui de répondre.

Comme il le pensait, la note portée par Vera et déposée dans le jardin de la ferme avait été trouvée sur un des corps. L'inspecteur de police, un homme intelligent, suivait les conseils de Tchigorsky.

---Vous ne pouvez lire ce livret, dit le Russe, en tendant le journal fatal pour être mis en sûreté, mais une école orientale de Londres confirmera mon témoignage. Avez-vous un doute ?

---Personnellement, pas le moindre, répondit l'inspecteur. Vous dites que cette femme ne peut fuir ?

---Je l'affirme. Elle est en sûreté pour quelque temps.

---En ce cas, il est inutile de l'arrêter. Pour le moment, nous procéderons d'abord à l'enquête sur ces noms.

Durant les investigations de la police, Rupert Ravenspur, attristé de tout ce bruit, s'inquiétait, en outre, de l'abstnce de Marion. Il était près de dix heures et la jeune fille n'était pas revenue.

Geoffrey s'était retiré dans la chambre de billard avec Vera.

---A quoi pensez-vous ? demanda Geoffrey.

Vera leva la tête comme au sortir d'un rêve. Elle caressa la joue de Geoffrey, heureuse mais un peu honteuse de son bonheur.

---A beaucoup de choses agréables, à d'autres aussi, dit-elle. Je marche encore dans la nuit, et pourtant, ceux qui savent me disent que le nuage s'est levé pour toujours. Mais qu'à Mrs May à faire dans tout cela ?

Bientôt tout serait dévoilé, chacun saurait que l'infirmière placée auprès de la malade n'était, en réalité, qu'une géolière. Geoffrey crut donc pouvoir tout dire à sa fiancée. Vera l'écoutait sans comprendre : tant de méchanceté la bouleversait. Jamais le nuage qui pesa longtemps sur la maison de Ravenspur n'avait été accompagné pour elle de tant d'horreurs.

Cette créature infernale est la mère de Marion ? dit Vera. Je m'explique alors son changement depuis que cette Mrs May est venue dans les environs ! Comme je la plains ! Mais Marion a-t-elle une soeur ?

---Pas à ma connaissance. Pourquoi ?

---Je peusais à cttte autre jeune fille, celle qui lei ressemble tant. Qu'est-elle devenue ?

Geoffrey secoua la tête ; il avait oublié ce mystérieux personnage. Tchigorsky pourrait probablement expliquer cette énigme. Les deux jeunes gens restèrent silencieux quelque temps, puis un éclat de rire venant du salon les fit tressaillir.

---Ma mère, dit Vera. Je ne l'ai pas entendue rire ainsi depuis des années. N'est-ce pas drôle de penser que d'ici peu nous rirons, nous causerons, nous nous mêlerons au monde. Geoffrey, je voudrais quitter Ravenspur et prendre de longues, longues vacances sur le continent.

Geoffrey se baissa et l'embrassa.

---Il sera ainsi fait, chérie, dit-l. Nous pouvons nous marier maintenant. Et quand nous reviendrons à Ravenspur, nous retrouverons la chère vieille maison où je me rappelle avoir passé mon enfance. Vera, vous et moi serons le couple le plus heureux du monde.

Ils revinrent au salon, où les parents conversaient avec une calme gaiété que la maison ne connaissait plus depuis de longs jours.

Gordon Ravenspur insistait auprès de son père pour qu'il s'occupa d'avantage de la chasse. Le chef de famille faisait des plans pour construire de nouvelles fermes.

Le changement apporté par ces quelques heures était merveilleux, et la cause de tant de douleur et d'angoisse était à l'étage supérieur, gardée à vue par des yeux vigilants.

---Comme vous paraissez heureux et joyeux, dit Vera. Il ne manque qu'une chose pour que le tableau soit complet... Vous devinez, cher grand père ?

---Marion, dit Ravenspur Marion..

---Elle reviendra, murmura Ralph. Nous savons que maintenant rien ne peut lui arriver. Je serais surpris qu'elle ne fut pas sur le chemin du château en ce moment même...

Une demi-heure s'écoula, puis une heure, pas de Marion. Tout le monde était nerveux, sauf Ralph, assis dans son fauteuil. Enfin, un bruit se produisit ; la porte s'ouvrit et Marion entra.

Elle était pâle, mal à l'aise, recevant tour à tour les assistants d'un air effrayé. Très émue, elle ne savait quelle réception l'attendait. Tous se levèrent pour lui souhaiter la bienvenue.

---Ma chère, chère enfant ! s'écria Vera en la débarrassant de son manteau. Où avez-vous été.

Marion tomba dans un fauteuil avec un sourire tremblant. Ralph s'était dirigé vers elle et se tenait debout près de son fauteuil.

---Je croyais avoir fait une découverte, dit-elle. Il m'arriva peut-être. Mais ne parlons pas de moi.. S'est-il passé quelque chose ici ?

---Beaucoup, s'écria Ralph, de grandes choses !... Le mystère est résolu..

A SUIVRE

TABAC CHAMPLAIN

A FUMER ET A CHIQUER

Pour vos impressions, Téléphonez au No 860, à l'Imprimerie de l'Evénement,

OUVRAGES DE LUXE UNE SPECIALITE

BOSWELL'S

La Brasserie Boswell fait partie
DE L'HISTOIRE DE QUEBEC

Fondée en 1668 par l'intendant Talon, elle a toujours été exploitée depuis, comme brasserie.

L'excellence des bières et des Porters de Boswell est consacrée à Québec par les visiteurs aussi bien que par les Québecois.

Demandez aujourd'hui à votre marchand de la Bière India de Boswell et du Porter Crême de Boswell.

Boswell & Brother, Limited, Québec

ETABLIS EN 1668

The National Breweries Limited,
Successeurs.

110—20 j—3-17-31 a

Chronique du Sport

LA CROSSE

L'EXCURSION DU NATIONAL

Le National de Québec organise pour vendredi prochain, une grande excursion à Montréal. On sait que samedi prochain aura lieu à Montréal l'une des joutes les plus importantes de la saison dans la L. N. U. Le Toronto rencontrera le National à Maisonneuve et on s'attend à ce que l'assistance soit un record. Mais il est un autre point de vue auquel nous devons nous placer, le National de Québec, marchant sur les traces de son homedryne de Montréal, veut absolument conquérir le championat de sa ligue. La joute qu'il entreprendra samedi sera très importante et il lui faudra d'employer beaucoup d'ardeur pour s'assurer la victoire. En cette circonstance il faut que notre équipe ait l'encouragement de tous les partisans que tous aillent donc à Montréal avec l'excursion organisée par le National. Le voyage sera des plus agréables et tous les amateurs auront l'avantage de voir en même temps la joute Toronto-National qui sera palpitante d'intérêt.

Donc en foule à Montréal vendredi prochain.

LA JOUTE TORONTO-NATIONAL

Montréal 20.—Le National recevra samedi à Maisonneuve, la visite de la fameuse équipe de Toronto. Jusqu'à présent, nos amis ont fait preuve de beaucoup de courage, de science et de détermination, chaque fois qu'ils ont eu à batailler pour le championnat. Nous avons su les apprécier et le public montréalais ne leur a pas ménagé son encouragement. Il s'agit donc de continuer à suivre la même ligne de conduite samedi prochain et jusqu'à la fin de la saison.

Pour les Canadiens-français à Scarboro Beach, mais, on le sait, nos amis les anglais n'aiment pas se faire donner le pion par les "habitants". Ils feront, donc, samedi, tout en leur pouvoir pour vaincre et ce n'est pas peu dire. La partie qu'ils ont jouée, samedi dernier démontre bien qu'ils ont jouée, samedi dernier démontre bien qu'ils sont déterminés à ne plus perdre une seule partie, à l'avenir, et nos joueurs de Maisonneuve ont besoin de ne pas s'endormir dans une fausse sécurité. Nous leur répétons le conseil qui leur a été si salutaire lors de leur voyage à Scarboro Beach: "Assurez-vous de la victoire par un grand effort, dès le premier quart de la partie. Qu'en aucun temps le jeu ne valentisse, pour aucune considération que les hommes de défense soient à leur poste, évitez la clôture et le championat vous est assuré.

Tout le pays a les yeux fixés sur vous, Canadiens-français et vos compatriotes qui vous appuient cordialement, comptentin que vous ne leur ferez pas regretter d'avoir eu confiance en vous".

Les deux clubs se sont entendus sur le choix des arbitres et le public qui assistera en masse à la grande joute re samedi prochain peut-être sûre d'avoir satisfaction de MM. 'Pete' Murphy et Wm. McIntyre.

BASE-BALL

LES JOUTES D'HIER

Ligue de l'Est

A Buffalo :
Providence, 1 ; Buffalo, 0.
A Montréal :
Montréal8, Newark, 0.
A Toronto :
Jersey City, 10 ; Toronto, 8.
A Rochester :
Baltimore, 5 ; Rochester, 2.

Ligue Nationale

A St-Louis : R. H. E
St-Louis, 2 ; Philadelphie, 0.
A Pittsburg :
Pittsburg, 5 ; Boston, 4 (11 reprises)
A Chicago :
Chicago, 3 ; Brooklyn, 4. (10 reprises).
A Cincinnati :
New-York, 6 ; Cincinnati, 2 (11 reprises.)

Ligue Américaine

A Washington :
Washington, 7 ; Cleveland, 0.
2ème joute.
Washington, 2 ; Cleveland, 5 (11 reprises).
A New-York :
New-York, 5 ; St-Louis, 1.
A Philadelphie :
Philadelphia, 4 ; Chicago, 0.
A Boston :
Boston, 2 ; Détroit, 1 (14 reprises)
2ème joute—Boston, 4 ; Détroit 2.

LE CLUB DE L'ASSOCIATION DES EMPLOYES DU TELEPHONE BELL.

Hier soir, sur les terrains de Stadacona, les employés du téléphone Bell inauguraient un nouveau club de Base Ball.

Il y avait sur le terrain beaucoup d'animation et chacun voulait démontrer son savoir faire. Bientôt par le jeu on put se convaincre qu'il y a dans ce club des joueurs habiles et expérimentés et sous la direction de M. Bowen, un des plus forts forts joueurs de Montréal, qui est temporairement à Québec, ce club récemment formé est certainement appelé à faire sa marque.

Plusieurs des officiers de l'Association des employés du tél. Bell assistaient à ce premier exercice entre autre M. Nap. Martineau, le président ; M. Boucher, vice-président M. Bellefeuille, M. Ratté, sec.-trés.

Nous souhaitons plein succès au nouveau club.

LA BOXE

BEANSEY vs DICK HOWELL

Montréal, 20.— Un vrai combat au cours duquel aucun des adversaires pourra poursuivre sa tactique favorite sans avoir à appréhender une intervention trop fréquente et souvent inopportune de l'arbitre, voilà le spectacle auquel des milliers de spectateurs pourront assister au terrain du National, dans la soirée du mercredi, le 27 courant.

Ce ne sont pas les promoteurs habituels des matches de boxe au Readoscope qui s'occupent de l'organisation de cette belle rencontre. Ce sont des sportsmen d'une expérience consommée et qui donneront toute satisfaction au public dont ils connaissnt à fond les goûts.

Louis Beansey, de Troy, N.Y., dont la réputation, comme pugiliste, est établie depuis nombre d'années va tenter, au cours d'un match de quinze rondes (chaque ronde rurera trois minutes), de défaire le rude boxeur qu'est Dick Howell de Seattle.

Après chaque ronde, il y aura un repos d'une minute. Même pendant les engagements corps à corps, les deux hommes pourront se porter des coups. Ils devront peser au plus 145 livres, à 3 h., le jour du match. L'arbitre sera désigné juste avant que les deux pugilistes en viennent aux mains.

Les prix d'entrée sont très modérés, 25c, 50c et $1.00. Les billets sont en vente à l'hôtel Metropole, 2 Ste-Catherine-Ouest, et chez Nap Dorval, 95 Boulevard St-Laurent.

Il y aura deux matches préliminaires qui susciteront également un vif intérêt. Avis aux vrais amateurs de boxe ! Ils ne regretteront pas de s'être rendus à Maisonneuve le 27.

LES COURSES

AU PARC DELORIMIER de MONTREAL.

Montréal, 20.— Les amateurs de trot et de l'amble,attendent avec impatience l'ouverture du grand meeting dont nous gratifieront cette semaine les membres du Montreal Driving Club.

L'animation est intense depuis une dizaine de jours, au Parc Delorimier.

Tout le monde est à l'oeuvre et chacun se prépare en vue de ce chacun se prépare en vue de ces grands événements. C'est donc jeudi de cette semaine qu'auront lieu les premières courses.

On a quelque peu modifié le programme de la première journée.Des excellentes épreuves, les 2.30 trot et 2.30 amble seront disputés ce jour-là.

M. Pyke sera cette année encore le starter officiel.

Il est grandement à espérer que le public saura seconder les efforts des organisateurs,en assistant nombreux à toutes les réunions de cet important meeting.

Grand concert ce soir, au Kent House, par la fanfare des Hussards.

Le "WINNIPEG FOUR", qui a gagné la coupe Steward à Henley, recevant des félicitations après la course

Les ruines de Campbellton

LA PRINCIPALE RUE COMMERCIALE DE LA VILLE.

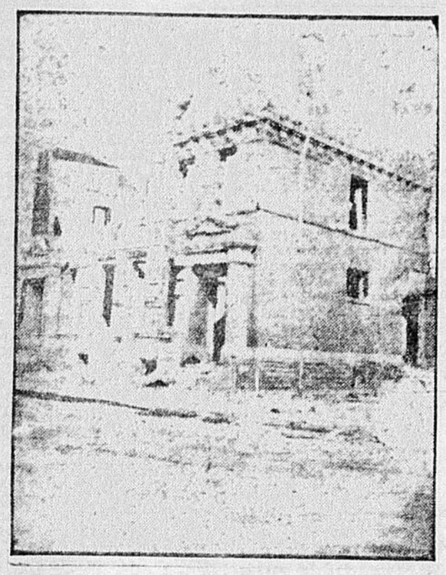

LA BANQUE DU NOUVEAU BRUNSWICK.

CE QUI RESTE DU MATERIEL D'UN JOURNAL

CE QUI RESTE DU BUREAU DE POSTE ET DE LA DOUANE

Nouveaux règlements d'immigration

AU SUJET DES OUVRIERS POUR LA CONSTRUCTION DU CHEMIN DE FER.

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 20.—En considération de la pénurie d'ouvriers pour les chemins de fer, le gouvernement vient de modifier par un décret ministériel, les règlements actuels d'immigration dans le sens que des ouvriers pour la construction des chemins de fer seront admis de quelque pays qu'ils viennent à l'exception de l'Asie et à la condition qu'ils soient mentalement, moralement et physiquement dans de bonnes conditions.

Ils faut aussi qu'ils soient désireux de travailler et que les entrepreneurs de construction de chemin de fer leur aient garanti du travail, alors même qu'ils n'auraient pas sur eux la somme d'argent réglementairement exigée et alors même qu'ils ne feraient pas le voyage directement.

Une explosion

A DETRUIT LES USINES DE LA CIE DE DIRIGEABLES ZEPPELIN.

(Dépêche spéciale)

Friedrichshafen, Allemagne, 20.—Les usines à gaz de la compagnie des dirigeables de Zeppelin ont été détruites hier par une explosion.

Sept personnes ont été blessées.

Les directeurs de l'usine n'étaient pas là au moment où l'accident s'est produit et les causes de l'accident n'ont pas pu être établies.

Nouvelles d'Ottawa

LE CONCOURS DE BISLEY.—UNE SUGGESTION.— CONVENTION DES GRAVEURS DE BILLETS DE BANQUE.— LORD GREY A LA BAIE D'HUDSON.

Ottawa, 19.—Dans certains cercles militaires d'Ottawa, on se demande si le gouvernement ne ferait pas mieux d'abandonner l'envoi de l'équipe canadienne à Bisley et de prendre les milliers de dollars dépensés chaque année à cet effet pour prêter des prix de tir qui pourraient être distribués à tous les régiments du pays. Avec la méthode actuelle, il n'y a que vingt tireurs Canadiens qui bénéficient de cette dépense énorme, sur un total de 50,000 tireurs en Canada, affiliés à la milice. Les tireurs du Bisley ont gagné cette année, $4,439 en prix, dont $1,153 divisés entre cinq personnes. On trouve que le Canada dépense trop pour permettre à quelques tireurs privilégiés, presque toujours les mêmes, de réaliser personnellement $3,000 à $4,000, en faisant un agréable voyage au dépens de l'Etat, et ceci au détriment des milliers d'autres tireurs aussi dévoués à la milice du Canada que les vingt tireurs de l'équipe Bisley.

—L'union des graveurs sur acier et sur cuivre de l'Amérique du Nord est actuellement, en convention à Ottawa, sous la présidence de M. G. M. Chew de Philadelphie, vice-président général de cette organisation. Les délégués passeront la semaine à Ottawa. Tous sont des artistes dans leur genre et retirent des salaires considérables des meilleurs maisons des Etats-Unis et du Canada. Les visiteurs dans la capitale sont les hôtes de l'union locale ainsi que des employés de la American Bank Notes Co., et de la Bristish American Bank Note Co. La spécialité des délégués est de graver les plaques pour billets de banques et obligations de toutes sortes ayant cours dans le monde de la finance.

—Les officiers de la police à cheval sont très occupés à préparer le voyage de Lord Grey à la Baie d'Hudson. Le gouverneur-général quittera Ottawa le 2 août, arrivera à Fort Churchill vers le 15 du même mois. La distance à parcourir dans ce voyage est de 2,240 milles dont 1,640 par chemin de fer, et le reste par eau. Il y aura entre autre un voyage en canot, qui exigera au moins un dizaine de jours. Le ministre de la marine a donné ordre au capitaine du steamer Earl Grey de partir de Pictou, N. E., le 22 juillet, afin de se rendre à Fort Churchill pour le 13 août et conduire le gouverneur jusqu'à Québec, en arrêtant en route à St-Jean de Terreneuve. Les préparatifs du voyage sont pour un parti de douze personnes. Lord Grey sera le premier gouverneur du Canada à visiter la région nord de la Baie d'Hudson, et il établira un record de rapidité dans le voyage d'Ottawa à Québec par voie de la Baie d'Hudson.

Grand concert ce soir, au Kent House, par la fanfare des Hussards.

Exploits d'aéronautes

(Dépêche spéciale)

Anna, Ills, 20.—MM. George Howard et Walter Collins, aéronautes de Cincinnati, pilotant le ballon "Drifter", ont fait une belle ascension.

Partis hier soir à 7.40 hrs de Hamilton, Ohio, ils ont atterri, ce matin, à 6.15 hrs à Mount Pleasant, après avoir franchi 11 milles. La descente a été facile.

Les inondations en Savoie

DEUX JOURS DE SOLEIL DEPUIS UN MOIS.

Paris, 19.—On écrit de Bonneville que depuis l'inondation du 26 juin, à part deux ou trois jours où le soleil a fait une courte apparition, la pluie n'a cessé de tomber, par moments avec violence.

Les paysans sont consternés, les foins, coupés depuis près de trois semaines, qui n'ont pas été emportés par la crue, pourrissent sur place. Les vignerons ne sont pas moins désolés ; la vigne, en fleurs, coule ; les arbres fruitiers, qui promettaient beaucoup, laissent peu d'espoir pour la récolte avec cette pluie persistante.

Le froid est revenu, la neige a fait une nouvelle apparition sur les montagnes et dans la plaine chacun a repris son pardessus ou sa pèlerine. Pour un peu on serait tenté de faire du feu. Quel triste mois de juillet !

TABAC
CHAMPLAIN
A FUMER ET A CHIQUER

Sir Wilfrid Laurier dans l'Ouest

UNE GRANDE ASSEMBLEE A YORKTON.

(Dépêche spéciale)

Yorkton, 19.—Sir Wilfrid Laurier et ses compagnons de voyage venant de Brandon, sont arrivés ici ce soir.

Au cours de ce voyage, des arrêts ont eu lieu en différents endroits et notamment à Rapid City, Minneota, Langbourg, Churchbridge, Salt Coats.

A chaque arrêt, Sir Wilfrid a adressé la parole aux foules nombreuses assemblées à chaque stations.

Il a parlé de la plateforme d'arrière de son wagon privé.

A Bridle, le premier ministre s'est rendu en voiture de la gare à la ville qui en est séparée par une distance d'environ un mille.

Une adresse lui a été présentée par le Maire.

Sir Wilfrid a répondu par un petit discours, après quoi MM. T. C. Norris, McDonald et l'hon. P. Graham ont également pris la parole.

Cette réunion n'a d'ailleurs pas duré plus d'une demi heure et le premier ministre est ensuite retourné au train.

La ville de Yorkton est magnifiquement décorée en l'honneur de la visite de Sir Wilfrid Laurier et de ses compagnons de voyage.

Il y aura demain matin réception officielle et l'après midi une grande réunion publique.

L'hon. Walter Scott, premier ministre de la Saskatchewan, a accompagné Sir Wilfrid pendant le voyage de Brandon à Yorkton.

Vengeance criminelle

UN DOMESTIQUE CONGEDIE TENTE D'EMPOISONNER UNE FAMILLE ET D'INCENDIER UNE MAISON.

Princeton, New-Jersey, 19.—Un jeune italien, âgé de vngt an, Emilio Bassi, a été arrêté sous l'accusation de tentative d'empoisonnement d'une famille entière ; il a aussi essayé d'incendier la maison.

Bassi était au service de Mlle Rose Norton, 163 Nassau street ; il était devenu tellement désagréable que sa patronne lui donna congé samedi dernier. Avant de partir, Bassi prit à partie Mlle Norton et la menaça d'empoisonner toute sa famille et de mettre le feu à la maison.

Mlle Norton ne prit pas ces menaces au sérieux et oublia bientôt. Le domestique chassé, lui, ne les avait pas oubliées. Hier soir, Mlle Norton, son oncle, M. Harper, E. H. Norton, employé d'une pharmacie, et la cuisinière, une négresse, ayant mangé, à leur dîner, de la crème et des mûres, furent pris aussitôt de violentes douleurs.

Deux médecins furent appelés en toute hâte, mais, avant leur arrivée, on s'aperçut que le feu avat été mis dans les greniers. On donna l'alarme, et les pompiers arrivèrent peu après. Ils trouvèrent toutes les personnes de la maison en proie à des souffrances intolérables et semblant sur le point d'expirer. Entre temps, les médecins étaient arrivés aussi et donnèrent leurs soins aux malades.

Aujourd'hui, tous sont à peu près rétablis, à la suite d'un traitement énergique qui leur a été appliqué. Mlle Norton, cependant, souffre encore, mais n'est pas en danger.

L'incendie avait été allumé sur trois points différents, mais les pompiers n'eurent pas de peine à s'en rendre maîtres.

Le criminel a refusé de répondre aux questions qui lui ont été posées. Il n'a pas été aperçu aux alentours de la maison au moment de l'attentat, mais on suppose qu'il y pénétra au moment du dîner et se rendit directement au grenier.

Il avait, pense-t-on, déjà préparé les mûres empoisonnées avant de quitter son service. Ce qui reste de ces fruits a été enlevé et sera analysé.

Bassi a servi dans la compagnie K du 2e régiment des National Guards de New-Jersey, mais il fut chassé pour avoir menacé de tuer un de ses camarades.

TABAC CARILLON
A Fumer et Chiquer
CONSERVEZ LES COUPONS
20-50—o

OVER 65 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms for Canada, $3.75 a year, postage prepaid. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

La Température

Vent d'est et sud, temps frais, partiellement nuageux, averses en quelques localités.

* * *

Le temps est devenu pluvieux durant la nuit dans le sud de la Nouvelle Ecosse. Mais dans le reste du pays, le temps continue à être beau. La température est encore très élevée dans les provinces de l'Ouest.

FEUILLES VOLANTES

ET PAGES D'HISTOIRE

Sous ce titre sans prétention, M. Ernest Gagnon vient de publier un joli volume de près de 400 pages entièrement consacré aux choses de notre histoire.

Sur les feuilles volantes on trouve de bien charmants souvenirs : Un moscovites au Saguenay ; Armoiries et devises ; Philologie ; quelques notes sur Octave Crémazie ; Autour d'un blazon ; La rue Jupiter ; Avant les fêtes (1908) ; Spencer-Wood ; Une parole de Montcalm ; Sept Paroles ; L'Ecole Normale ; voleurs de pois et vieille chanson ; Un grand sorcier ; Les sauvages de l'Amérique et l'art musicale ; La musique à Québec au temps de Mgr Laval.

Quant au "Pages d'histoire", M. Gagnon les a réservées pour nous raconter la vie de M. le chevalier d'Ailleboust, gouverneur de la Nouvelle France et sa digne compagne. Tous deux on le sait, s'identifièrent si bien avec la colonie que même après leurs fonctions officielles terminées, ils voulurent continuer de vivre au Canada où ils moururent tous deux.

Est-ce cette affection pour notre pays qui a engagé M. Gagnon à nous les faire connaitre et aimer d'avantage ? Car ce sont deux belles figures que le chevalier et sa femme. M. Gagnon ne cache pas son admiration pour leurs vertus qu'il évoque avec une si belle émotion.

Dans sa préface, M. Gagnon nous dit que ces pages seront peut-être les dernières qu'il offrira au public.

Espérons et souhaitons le contraire. M. Gagnon sait tant de choses et il les raconte si bien que ce doit être pour lui plaisir d'écrire autant que pour nous de le lire.

En attendant savourons ce qu'il nous présente, c'est délicieux.

Théâtre Olympia

A L'AUDITORIUM

Le programme d'aujourd'hui et demain, comprend les sujets suivants : "Gloire ancienne", épisode de 1776 sous Abraham Lincoln, fête des Américains. Abraham Lincoln signant la proclamation de l'Emancipation, etc., etc., belle vue du Vitagraph. "Pêche à la dynamite, belle vue coloriée très intéressante. "Une invention curieuse," vue comique Pathé, et "La Foi perdue et retrouvée," Roman-Comédie. Outre ces quatre sujets, il y a l'orchestre qui par sa belle musique sait charmer les clients de ce théâtre, et M. T. Waterall, le célèbre baryton, dans ses chansons anglaises et françaises.

La relique de sainte Anne

A L'EGLISE ST-JEAN-BAPTISTE DE NEW-YORK.

New-York, 19.—Pas moins de dix mille personne ont assisté, dimanche, dans l'église St-Jean-Baptiste, No 159, 76e rue est, à l'ouverture de la neuvaine en l'honneur de la Bonne Sainte-Anne, et depuis les exercices de cette neuvaine sont suivis par une foule aussi considérable, dans laquelle on remarque un grand nombre de malades et d'infirmes.

L'église St-Jean-Baptiste de New-York possède une relique précieuse de la Grande Thanmaturge, qui consiste en un os du poignet : C'est une partie de la précieuse relique qui se trouve dans la chapelle des Benedictins à Rome. Elle a été apportée à l'église St-Jean-Baptiste, en 1892.

Cette relique sera exposée tous les jours jusqu'à la fête de la Bonne Ste-Anne, le 26 juillet courant.

Une grève à Mégantic

LES MOULINS DE LA LAKE MEGANTIC PULP AND LUMBER SONT FERMES.

Mégantic, 19.—Samedi dernier, les employés de la Lake Megantic Pulp and Lumber Coy, se sont mis en grève pour obtenir une augmentation de salaire de vingt pour cent.

M. G.-M. Stearns, le gérant, a demandé aux hommes de reprendre le travail en leur laissant entendre qu'on ferait droit à leur demande. Or lundi matin, les hommes sont retournés à l'ouvrage, mais ce matin, lorsqu'il leur fut répondu que la compagnie refusait de leur accorder l'augmentation de salaire demandée, une grève générale a été déclarée, et les moulins de la compagnie ont été fermés.

C'est un événement grave pour Mégantic, car la compagnie distribuait ici en salaire de $13,000 à $15,000 par semaine.

Le marbre artificiel

ALLONS VISITER L'EXPOSITION DE M. LAURENT MOISAN, A LA SALLE DES VARIETES

L'exposition industrielle dont l'ouverture a eu lieu lundi soir à la salle des Variétés, regorge de visiteurs enthousiasmés de l'aspect magnifique que présentent les diverses installations.

Mais celle qui prime toutes les autres est sans contredit l'assemblage de riches oeuvres d'art en marbre qui frappe la vue des visiteurs dès leur entrée dans la salle. Les diverses pièces qui composent l'installation de M. Laurent Moisan sont disposées avec un goût que nous ne pouvons trop louer et qui attire invinciblement l'attention. L'espace ne nous permet pas de donner une longue description des marbres que peut fabriquer M. Moisan, mais nous dirons que tous les marbres, depuis le fameux albâtre d'Orient jusqu'aux plus riches produits des fameuses carrières de l'Italie, de l'Allemagne, etc., y sont exposées.

Nous ne saurions trop presser les connaisseurs de se rendre à l'exposition de la salle des Variétés, afin de se rendre compte du perfectionnement d'un art jusqu'ici inconnu au Canada.

M. Laurent Moisan invite surtout les architectes et les prêtres à aller lui faire une visite et il sera très heureux de leur donner tous les renseignements désirables.

Une affaire mystérieuse

UNE PRETENDUE BARONNE FRANCAISE SE PEND DANS L'ASILE OU ELLE ETAIT INTERNEE

New-Yor, 19.

Anisia Louise de Massey, baronne ou prétendue telle, est morte hier à l'asile de Matteawan. Elle avait été internée quelques jours après sa condamnation pour le meurtre de Gustave Simon, manufacturier, en novembre 1906.

Reconnue coupable de meurtre au premier degré, elle fut condamnée le 16 mai 1907, par le juge Blanchard à sept ans et cinq mois de prison à Auburn, d'où elle fut transportée à l'asile.

A Matteawan, les femmes détenues sont enfermées dans la même salle. Vers cinq heures du soir, tandis que le surveillant était à l'autre bout de la salle, Mme de Massey attacha l'extrémité d'une serviette à une traverse de la porte, fit un noeud coulant où elle passa la tête et se laissa choir. Quand on la releva, elle était morte.

Au moment de son arrestation, de nombreuses histoires furent racontées à son sujet, car elle travaillait à la journée. On disait entre autres choses que son mari, le baron de Massey, ami du comte Boni de Castellane, avait été tué en France et qu'elle était venue dans ce pays pour le venger.

Le mystère de son identité n'a jamais été entièrement éclairci.

LISEZ VOS POLICES D'ASSURANCE

Quand vous avez reçu vos polices d'assurance vous aviez une quantité de choses à faire et vous les avez mises dans un endroit sûr, dans l'intention de les examiner quelque jour.

Vous avez peut-être remarqué que le montant de l'assurance était bien celui que vous aviez demandé ; mais vous ne vous êtes pas donné la peine de lire la moitié inférieure du document, ni ces petites feuilles ajoutées desquelles l'agent vous a dit qu'il prendrait soin. N'importe quel moment conviendrait pour satisfaire votre curiosité sur ces points.

Peut-être qu'après avoir lu quelque chose sur l'assurance contre l'incendie, avez-vous pensé qu'il était simplement nécessaire d'avoir un nombre suffisant de polices. Ce n'est pas une bonne conclusion. Il y a autre chose à considérer : vos polices vous conviennent-elles ? Cela est important.

Est-il raisonnable de supposer que cette police de forme régulière, remplie de clauses conditionnelles et restrictives, et faites seulement pour fournir une base de contrats assurant toutes sortes de risques, doit s'appliquer exactement à chaque propriété ou chaque stock de marchandises et partout ?

Assurément non.

C'est là que nous trouvons la raison pour laquelle les porteurs de polices doivent prendre des arrangements qu'ils ne trouvent pas justes.

Le contrat d'assurance entre vous et la compagnie ne convient pas au risque, ou en d'autres termes l'assuré ne s'est pas rendu compte des clauses de sa police ; s'ils les avaient connues, il aurait fait modifier sa police de manière à couvrir les besoins de son commerce.

Comme vous le savez probablement, la loi exige de toutes les compagnies une forme classique de police, à laquelle doivent être attachées autant de clauses, de conditions et de privilèges spéciaux qu'il est nécessaire pour couvrir convenablement le risque.

Aussi quand vous comprenez bien les conditions d'une police, vous comprenez les conditions qui servent de base à toutes les polices, et il vous reste simplement à lire les clauses, conditions et privilèges spéciaux attachés à chaque police par l'agent, et tout, si elles sont correctes devraient être exactement les mêmes sur toutes les polices s'appliquant à la propriété.

Un homme qui connait ce dont il parle, disait qu'à cause de défauts dans les polices, des réclamations au montant de plusieurs millions de dollars sont compromises chaque année, et les petites villes en souffrent plus que les grandes cités. Il est probable que tout cela n'est pas tant la faute des compagnies d'assurance que celle des porteurs de polices. Pourquoi ? Parce que les hommes ne traitent pas d'autres contrats aussi à la légère que la police d'assurance contre l'incendie.

Tout autre arrangement en affaires peut recevoir votre attention la plus minutieuse ; toute possibilité de malentendu peut être éliminée ; mais votre police d'assurance qui peut devenir la seule barrière entre vous et la faillite—est rarement examinée à fond. Vous vous contentez de constater qu'elle porte votre nom et qu'elle est faite au montant que vous avez stipulé.

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est qu'en tant qu'acheteur d'assurance, vous avez droit à des polices qui couvrent la propriété que vous voulez assurer et qui s'appliquent aux conditions de vos affaires. Il faut que vous sachiez ce que vous pouvez faire d'après votre contrat avec les compagnies d'assurance, sans leur donner un avantage sur vous quand arrive le moment du règlement d'une perte.

Prenez vos polices et examinez-les. Lisez-la une complètement et comparez-là aux autres que vous pouvez avoir. Si elles contiennent quelque chose qui ne soit pas parfaitement clair, vous avez droit à une explication complète. Derivez au bureau principal de la compagnie d'assurance pour qu'elle éclaircisse vos doutes. Après un incendie, vos polices ne peuvent pas être modifiées, quelqu'évidentes que soient les erreurs qui y apparaissent et quelque différentes que soient vos polices de ce à quoi vous vous attendiez.

C'est l'homme prévoyant qui a l'avantage.

—"Le Prix Courant."

Imposantes funérailles

DES VICTIMES DE L'ACCIDENT DE BEAUCEVILLE.—EN PRESENCE DE PLUSIEURS CENTAINES DE PERSONNES.

(Dépêche spéciale)

Beauceville, 20.—Les funérailles des trois victimes de l'accident de dimanche soir, ont eu lieu, ce matin, à l'église paroissiale, au milieu d'un concours considérable.

Jamais nous n'avons été témoins d'obsèques aussi imposantes et aussi impressionnantes.

Le cortège se composant de plusieurs centaines de personnes, était précédé des corbillards. On y remarquait presque tous les principaux citoyens de notre localité, et aussi plusieurs personnes venues des paroisses environnantes.

Le deuil était conduit par les trois fils d'Adolphe Grégoire : Cléophas, Alfred et Henri ; un frère des infortunés Grégoire : George ; leurs beaux-frères : M. Joseph Guay, de Lévis, Jos. Fortin, E. Grondin, T. Thibaudeau et A. Poulin, de Beauceville.

Les porteurs du cercueil contenant la dépouille mortelle d'Adolphe Grégoire, étaient MM. Alfred Lambert, E. Loubier, F. Bolduc et N. Veuilleuv.

Les porteurs de Joseph Grégoire : MM. J. Gousse, T. Duval, E. Lortie et F. Cloutier.

Les porteurs de madame J. Grégoire : M. M. G. Fortin, O. Grondin, P. Fortin et P. Boucher.

Les trois cercueils furent déposés au bas-choeur, sous un magnifique catafalque tout resplendissant de lumières.

L'église avait revêtu pour la circonstance ses plus belles décorations de deuil. Tout l'intérieur était orné de draperies noires.

M. l'abbé Villeneuve a chanté le service, assisté de MM. les abbés Houde et Rodrigue, comme diacre et sous-diacre.

Le choeur de l'orgue, sous la direction de l'organiste, M. Lachance, a exécuté un beau programme musical. Des soli ont été rendus par MM. P. F. Renaud, M. Lemieux, A. Renaud et M. Thibaudeau.

L'inhumation des trois victimes a eu lieu dans le cimetière paroissial.

Nouvelles de St-Malo

"CHANTEPIE"

Tel est le titre du grand drame à sensation de Botrel, qui sera joué à la Providence de St-Malo, le 15 et 16 août ; nous avons le plaisir d'annoncer à cette occasion, le retour de M. Alfred Côté, qui a été si chaleureusement applaudi dans le rôle de Henri de Castille, lors de la dernère représentation du Cercle Louis XIV ; ce monsieur jouera le rôle de Chantepie.

La direction s'est assuré le concours de M. Louis Philippe Lavigueur, encore un dont le talent est trop connu du public pour qu'il soit nécessaire d'en parler ; il suffit de dire que M. Lavigueur interprétera le rôle de Guy de Plélan ; M. Charles Paradis, le favori des amateurs, jouera le rôle si noble de Amaury de Malestroit. Les costumes sont de toutes beautés et fournis par M. Roch Lyonnais, membre honoraire du Cercle. Qu'on se hâte d'acheter les cartes, car celles-ci se vendent rapidement. Les plans sont déposés aux places ordinaires, chez Mme Caron, rue St-Valier, et Mlles Langlois, rue Aqueduc.

Les prix d'entrée sont de 15 et 25 centins.

Vous pouvez créer le commerce de détail le plus considérable de cette ville en annonçant exclusivement dans l'EVENEMENT.

AUCUN commerce ne peut prospérer en notre ville sans le patronage des lecteurs de l'EVENEMENT.

L'encouragement de nos lecteurs augmentera rapidement votre commerce.

Les lecteurs de l'EVENEMENT prennent l'habitude d'acheter les produits qui sont annoncés dans l'EVENEMENT.

Ils s'aperçoivent de jour en jour que ceux qui annoncent dans leur journal leur rendent un grand service et...

ILS L'APPRECIENT

L'affaire de la Traverse

LA REGLE NISI, POUR MEPRIS DE COUR, A ETE PLAIDEE CE MATIN. LA CAUSE SERA CONTINUEE CETTE APRES-MIDI

Ce matin a été plaidée en Cour Supérieure, devant le juge Langelier, la règle Nisi pour mépris de Cour contre Québec & Lévis Ferry Co.

A l'ouverture de la Cour MM. Bernier et Belleau, représentant la nouvelle compagnie, et MM. Brodie et Taschereau, représentant la compagnie défenderesse, expliquèrent la cause. M. Bernier expliqua que le 30 juin une injonction péremptoire avait été signifiée à la compagnie défenderesse l'enjoignant de cesser de transporter des passagers, du fret, etc., mais que celle-ci a continué quand même.

Les demandeurs ont alors demandé d'appliquer la règle de mépris de Cour qui a été signifiée le 7, et la nouvelle compagnie est prête à prouver que des passagers sont passés sur les bateaux de la Quebec & Levis Ferry Co. depuis.

M. Taschereau déclara que la compagnie défenderesse était disposée à se soumettre entièrement à la Cour et qu'elle avait déjà commencé. Personne ne peut traverser à bord de ses bateaux sans billets de chemins de fer et même la compagnie demande à la Cour de nommer un gardien qui surveillera la manière dont elle se conforme à l'injonction. Les recettes de la compagnie ne peuvent même pas payer la lumière électrique et si ce n'était les contrats avec les chemins de fer, la compagnie cesserait de traverser.

MM. Belleau et Brodie parlèrent ensuite et le juge Langelier déclara qu'il ne pouvait émettre d'opinion sans entendre des témoins.

On procéda à l'examen de plusieurs témoins par lesquels M. Bernier essaya de prouver que la compagnie ne s'est pas conformée à l'ordre de la Cour.

M. Marcoux, employé par la nouvelle compagnie pour surveiller le nombre des passagers qui ont traversé sur les bateaux de la compagnie défenderesse, a été le premier entendu. Il a produit un état démontrant que le 1er juillet, la Quebec & Levis Ferry a transporté 1,563 passagers, le 2, 2,453, le 3, 1,401, et le 4, 2,125. Depuis le 4, lorsque la règle nisi a éeé signifié, le nombre a beaucoup diminué, et le 7, plusieurs ont été refusés.

MM. Jos. Morin, Demers, George Denis, A. Larue, A. Lambert et Label, de Lévis, ont aussi été entendus et ont déclaré tour-à-tour avoir traversé par la Quebec & Levis Ferry en payant avec des billets achetés à 3 pour 5 cents.

A midi et demi, la Cour s'ajourne à 2 heures cette après-midi.

TABAC CARILLON

A Fumer et Chiquer

CONSERVEZ LES COUPONS

20-50—o

Grande vente de juillet

N'achetez pas sans venir voir le prix et la qualité de nos marchandises, ce sont de hautes nouveautés.

FAGUY, LEPINAY & FRERE.

18-31-6

NAISSANCE

LAROQUE—Le 11 juillet 1910, à Winnipeg madame J. C. Arthur LaRoque, un fils.

DECES

LECLERC—Le 19 juillet 1910, à sa résidence, 373½ rue St-Joseph, Laura Prevost, 27 ans, épouse de Mastai Leclerc, marchand de fer.

Service à l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier, vendredi à 9 heures.

Elle était de l'Apostolat de la Prière, Enfant de Marie de la Congrégation de Notre-Dame et Dame de la Ste-Famille de la paroisse.

Réunion de l'office de l'Apostolat de la Prière ce soir à 7½ hrs. Les dames de la Ste-Famille demain à 2 heures et les Enfants de Marie du couvent de St-Roch à 3 heures.

Parents et amis sont priés d'assister à ces offices sans autre invitation. 20-445—1

JEAN—A St Jean-Baptiste, le 19 juillet 1910, est décédé à l'âge de 3 mois, Erasme-Aimé-Augustin, enfant de Pierre Aug. Jean, de "l'Action Sociale".

Les funérailles ont eu lieu le 20 courant à 4 heures. Départ de la maison mortuaire, No 8 rue Ste-Madeleine à 3.45 hrs. pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

DERY—Au faubourg St Jean-Baptiste, le 20 juillet 1910, est décédée à l'âge de 3 mois, Marie-Lucienne-Angélina-Anysie, enfant de M. Gilbias Déry, cordonnier.

Les funérailles auront lieu le 21 juillet, jeudi à 4 heures. Départ de la maison mortuaire, No 195 rue Latourelle à 3.45 heures pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 20-442—1

TRUDEL—Le 19 juillet 1910, est décédée à l'Hospice St-Antoine St-Roch, dame Emma Brown, épouse de J. Laic Trudel, voyageur de commerce, à l'âge de 38 ans

Les funérailles auront lieu jeudi, le 21 courant à 4 heures. Départ de la maison mortuaire, No 55 2ème rue Est Limoilou, à 3.45 hrs pour l'église de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 19-439—2

PERDUE Vendredi, le 15 juillet, entre la rue St Thomas et la manufacture de tabac J. Lemesurier, sur la rue St-Valier, une BROCHE avec diamants et perles. Une récompense sera donnée à celui qui la rapportera au No 211 rue St-Paul.

20-441—3

Téléphone 3497

J. Arthur LaRue,

COMPTABLE

COMPTABILITE,
AUDITION,
FIDEI-COMMIS,
ADMINISTRATION,
PERCEPTION,
COMPROMIS entre débiteurs et créanciers.
LIQUIDATION de FAILLITES

Bâtisses Banque d'Hochelaga. Québec.

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de

James J. Murphy,

De Québec, Contracteur,
INSOLVABLE.

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE QUE

LUNDI, LE 1er AOUT 1910

A 11 HEURES A. M,

Sera vendu au bureau du soussigné, 125 rue St-Pierre :

(a) Un lot de terre étant le No Deux cent quatre-vingt treize (293) du cadastre officiel de la paroisse de Ste-Foye.

(b) Trois Polices d'assurance.

La vente se fera par encan public au plus haut enchérisseur.

Toutes informations regardant ces deux items pourront être reçues au bureau des soussignés.

Condition de paiement : Argent comptant.

GEO. LEFAIVRE,
Curateur.

Bureaux—LEFAIVRE & LEFAIVRE,
125, rue St-Pierre, Québec.

1421—15-20-23 et 30 juillet.

VENTE A L'ENCAN

Par G.-R. Grenier et Cie,

Nous vendrons par encan

JEUDI, LE 21 JUILLET 1910

1.30 HEURE P. M.

A la résidence privée No 83, rue Richardson

Un certain lot de ménage, consistant en un beau grand poêle de cuisine (McClary) couchettes doubles et simples en fer, sideboard, tables de centre, à dîner, à cartes etc, matelas, bibliothèque, fauteuil et divers objets constituant les ustensiles de cuisine, etc.

AUSSI : quelques morceaux de vieilles argenteries et plusieurs autres effets. Visible le matin de la vente.

G. R. GRENIER & Cie.
Encanteurs.

Phone 2216. 190 Rue Richardson.

20-440—2

DEMANDES

ON demande une STENOGRAPHE capable de sténographier dans les deux langues et d'écrire sur la machine (type-writer). Inutile de se présenter si on n'a pas d'expérience en fait de sténographie. Pelletier, Baillargeon & Alleyn, 125 rue St-Pierre. 20-446—3

ON demande un JEUNE HOMME connaissant bien les deux langues et la sténographie. Devra fournir de bonnes références. S'adresser immédiatement chez Timmons & Sons, 92 Côte d'Abraham. 18-433—3

ON demande des BRIQUETIERS et des MAÇONS. Ouvrage constant garanti à de bons hommes. Briquetiers 50 cts à l'heure. Maçons 40 cts. S'adresser à BUILDERS EXCHANGE, Montréal. 15-50—6

MAISONS A VENDRE

DEUX MAISONS situées No 320-322 rue de la Reine à vendre, à bonnes conditions. Pour plus d'information. S'adresser à A. D. GOBEIL, Beauport Est, Co., Québec. 16-427—6

PERDU

MARDI, le 5 JUILLET, une liasse de chèques tirés sur la Caisse d'Economie de N.-D. de Québec, St-Sauveur, a été perdue, à partir de leur bureau de St-Roch allant vers celui de St-Sauveur, en passant par les rues St-Joseph et St-Valier. Toute information relativement à ces chèques sera reçue avec reconnaissance. S'adresser aux deux endroits mentionnés plus haut et à Banque Nationale, Basse-Ville. 6-373—8

BEAU VOYAGE

Avez-vous fait déjà un voyage à la rivière du Loup ? Sinon, ne manquez pas l'occasion qui se présentera le 31 juillet. Pour les personnes qui ne peuvent se payer une longue villégiature, c'est la plus belle promenade que l'on puisse désirer. Le départ aura lieu le dimanche matin le 31 juillet, après l'arrivée du bateau de 8 heures. Le train arrêtera à toutes les stations intermédiaires et les billets seront bons pour le retour jusqu'à mardi.

SUCCESSIONDE

Feu M. Damien Matte

Les personnes qui ont des réclamations contre cette succession sont priées de les produire, et celles endettées envers elle voudront bien payer d'hui au 15 août prochain.

ROCK DUSSAULT.
Exécuteur-Testamentaire
Marché Berthelot.

20-444—8

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'EPARGNES

HAUTE-VILLE (Bureau Chef) 21 rue St-Jean, En face de la Côte du Palais
ST-ROCH - - - 73 rue St-Joseph.
ST-SAUVEUR - - - 801 rue St-Valier.
ST-JEAN-BAPTISTE, coin des rues Claire-Fontaine et St-Jean.
BASSE-VILLE - - coin Cote La Montagne et rue St-Pierre.
LIMOILOU - - - pres de l'Eglise.
LEVIS - - - 1013 rue Commerciale
LEVIS - - - 20 rue Eden.

Les succursales de St-Roch, St-Sauveur, St-Jean-Baptiste, Limoilou et Lévis, Rue Eden, sont ouvertes tous les Samedis et Lundis, le soir, de 7.00 à 8.30 hrs.

Intérêt accordé du jour même du dépot et sur la balance de chaque jour.

V. E. PARADIS

COMPTABLE
AUDITEUR
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
ET
Administrateur de Successions

Compétence et diligence apportées dans le règlement de comprom's entre débiteurs et créanciers.

44 RUE DALHOUSIE

Batisse de la Cie du Richelieu

VENTE A L'ENCAN

Par MARCEAU & FILS

A la résidence du capitaine George Bédard, 133½ rue Rorchester

JEUDI, LE 21 JUILLET 1910

A 1.30 Heure P.M.

Nous vendrons à l'enchère publique tout l'ameublement de la résidence ci-dessus, consistant :

SALON—Magnifique Piano Cottage American, tout neuf ayant coûté $375, ameublement de salon en brocatelle de soie, miroir biseauté, cadre, tapis Bruxelle, article de fantaisie, graphophone avec plusieurs records.

CHAMBRE A COUCHER :—

Ameublement en chêne avec dessus en marbre, matelas, sommier, couverture de lit, rideaux, etc., set de salle, tel que buffet, table extension, chaise, poêle, service à déjeuner richement décoré, coutellerie et verrerie, prélart tout neuf et aussi ustensiles de cuisine, 1 canapé lit, 3 cordes de bois de chauffage et une quantité d'autres articles. Vente sans réserves. Visible le matin de la vente.

MARCEAU & FILS,
Encanteurs.

19-46—2

GRANDE EXCURSION

A

MONTREAL

Samedi, le 6 Août

Par le C. P. R.

ORGANISÉE PAR

L'UNION TYPOGRAPHIQUE

DE QUEBEC, No 302

Aller et retour de première classe.

Adultes . . $3.35
Enfants . . $1.70

Un train spécial quittera la station du C. P. R., à 1 h. 45 p. m. Un char parloir sera attaché à ce train.

Billets bons pour revenir mardi soir.

On peut se procurer des billets aux Bureaux du C.P.R., ou dans les dépôts de journaux, aussi des membres du comité qui donneront des détails sur cette belle excursion. No 416

GRANDE EXCURSION

A

RIVIERE DU LOUP

PAR I. C. R.

DIMANCHE, le 31 JUILLET,

Un train spécial laissera Lévis à l'arrivée des bateaux de 8.30 a.m. Arrêtant à Montmagny, l'Islet, Ste-Anne de la Pocatière, Rivière-Ouelle et St-Paschal.

Les billets sont bons pour revenir par tous les trains réguliers Dimanche et Lundi.

Billets en vente chez Jos. Coté, tabaconiste, rue St-Joseph; Jos, Hunt, tabaconiste, rue St-Jean.

Le train partira à 8.45 a.m., de Lévis, arrivant à la Rivière du Loup à midi 30.

Prix : ADULTES . $1.75
ENFANTS . $1.00

20-443-6

Jarres à Confitures

150 douz. de JARRES à CONFITURES contenant 1 chopine, seront vendus à 2½c tant qu'il y en aura.

AUSSI 50 SERVICES à DINER, valant $6.00, réduit à $3.99

Chez J.-B. MARTEL & CIE,
113, ST-JOSEPH.
Près de la rue du Pont.

Dr J. A. JINCHEREAU

Ex-Externe des Hôpitaux de Paris
Ex-Elève des Hôpitaux de Berlin et Vienne

SPECIALISTE

Yeux, Nez, Gorge, Oreilles.

CONSULTATIONS : De 10 hrs à 12 hrs A.M. — 2 hrs à 5 hrs P.M. — 7 hrs à 8 hrs P.M.

Bureau : 259, Rue ST-JOSEPH

Telephone 2031.

LA GREVE DU GRAND-TRONC

MENACE D'ETRE LONGUE

LES GREVISTES SONT AU NOMBRE DE PLUS DE 4,000. — LES DEUX PARTIES SEMBLENT DECIDEES A NE CEDER EN RIEN.

(Dépêche spéciale)

Montréal, 20.—La grève du Grand Tronc sera longue si on en croit les déclarations des parties intéressées.

La compagnie prétend que tout va bien et qu'elle saura bien se passer des grévistes.

D'un autre côté ces derniers sont très satisfaits du début de la grève et sont prêts à attendre que la compagnie leur donne ce qu'ils exigent pour retourner au travail.

Ils se disent confiants et ils déclarent ne rien craindre, car l'union internationale leur assure un salaire pour les mettre à l'abri de la misère.

La grève n'a pas empêché la compagnie de faire circuler les trains réguliers qui sont partis quelques minutes en retard, il est vrai, mais qui sont partis quand même. Il n'y a que les trains du service suburbain qui ont été supprimées, de même que les trains de marchandises.

On a fait des conducteurs et des serre-freins de tous les employés qui ont quelque expérience dans ce travail. Il en est venu des bureaux du Grand Tronc de la rue McGill comme des bureaux de la gare Bonaventure.

Le succès principal dont se glorifie la compagnie c'est que ses principaux trains ont circulé sans inconvénient pour le public. L'on a surtout vu à ce que les trains de malles soient les premiers à partir.

La Compagnie semble décidée à lutter jusqu'au bout et elle espère pouvoir remplacer tous les hommes qui ont quitté leur poste.

On envoie des hommes nouveaux sur les trains avec un homme qui connait parfaitement la ligne et l'on espère a[illegible] les nouveaux employés.

On a déjà reçu des applications assez nombreuses et la Compagnie déclare qu'elle en a reçues d'hommes de chemins de fer de grande expérience.

Le vice-président Fitzhugh a déclaré hier, que la Compagnie espérait avoir assez d'hommes pour faire circuler même ses trains de marchandises dans quelques jours.

Les grévistes prétendent que leur mouvement a eu plus de succès qu'ils n'en attendaient et que tous les employés du Grand Tronc et du Vermont Central à l'exception des cinquante qui avaient voté contre la grève, ont quitté leur poste.

Les chefs déclarent que quatre mille conducteurs et employés de trains ont quitté le travail. Ce chiffre a été atteint hier quand les employés du Wabash, St-Thomas et Windsor qui passe sur les lignes du Grand Tronc ont abandonné les trains.

Les officiers de l'Union internationale sont dans les principales villes sur la ligne du Grand Tronc, afin de diriger eux-mêmes les opérations pendant la grève.

La grève n'a pas encore eu de graves conséquences à Montréal. Les malles ont été expédiées et assez régulièrement, malgré l'encombrement du bureau de poste, hier matin.

L'approvisionnement du lait s'est fait d'une manière assez satisfaisante, le lait arrivant toujours sur les trains de voyageur. Il n'y a à vrai dire encore que les marchands de fruits dont le commerce a été quelque peu affecté par cette grève. Les grands importateurs de fruits ont en effet déjà subi des pertes lourdes en attendant vainement des wagons de fruits par le Grand Tronc qui n'a pu les rendre à destination faute d'hommes.